

n° 467
MAI
2018
4,80 €

silence

LE SYNDICALISME PEUT-IL ÊTRE ÉCOLO ?

ENTRER EN PIRATERIE ÉDUCATIVE !

NÉORURALITÉ : L'IMMIGRATION DE L'UTOPIE



écologie • alternatives • non-violence

3 QUESTIONS À...

Armel Campagne, historien, auteur de *Le capitalocène. Aux racines historiques du dérèglement climatique* (éditions divergences, 2017).

Le capitalocène, qu'est-ce que c'est ?

Qu'est-ce que l'anthropocène ?

Le dérèglement climatique nous aurait fait entrer dans l'anthropocène, selon un concept du prix Nobel de chimie Paul Crutzen. Cette nouvelle ère géologique, où l'anthropos (l'espèce humaine, en grec ancien) est devenue *la force écologique majeure*, naîtrait en effet d'une perturbation d'origine anthropique des paramètres biogéochimiques de l'holocène, l'ère géologique interglaciaire tempérée dans laquelle nous vivons depuis 14 000 ans. Mais s'agit-il vraiment d'un anthropocène ? L'espèce humaine toute entière est-elle responsable du dérèglement climatique ? Des historien·nes ont mis en doute cette

affirmation, en montrant qu'une majorité des émissions de CO₂ découlant de l'industrialisation proviennent d'Angleterre jusqu'au milieu du 19^e siècle, puis jusqu'à aujourd'hui d'un faible nombre de pays, et qu'une grande partie de l'espèce humaine n'a émis qu'une quantité négligeable de CO₂ depuis deux siècles. Les émissions de CO₂ proviennent ainsi majoritairement des pays riches et des classes aisées, contrairement au discours *mainstream* de l'anthropocène faisant du dérèglement climatique une responsabilité de chaque être humain, et non du capitalisme.

Pourquoi préférez-vous aujourd'hui parler de capitalocène ?

Des historien·nes ont également montré que ce n'est guère l'espèce humaine qui aurait décidé de l'adoption massive des machines-vapeurs dans l'industrie au début du 19^e siècle, mais une minorité de capitalistes industriels. Et cette minorité de capitalistes n'a pas fait un tel choix pour des raisons philanthropiques, ou même de supériorité technique des machines-vapeur – il ne s'agit donc pas d'un technocène. Ils l'ont fait dans l'optique d'une restauration de leurs profits dans un contexte de crise économique, de compétition acharnée et de luttes ouvrières. Le basculement vers une utilisation massive des énergies fossiles dans l'industrie est donc lié aux intérêts

des capitalistes et aux contraintes d'un marché en proie à des crises récurrentes. L'expansion géographique de cette économie fossile s'est ensuite faite au travers de conquêtes coloniales ou avec l'adoption forcée du modèle industriel anglais sous peine d'être distancé militairement et/ou commercialement. L'augmentation exponentielle des quantités d'énergies fossiles consommées résultant des besoins croissants du capitalisme mondial, eux-mêmes fonction des opportunités de profit et des contraintes concurrentielles du marché, on voit donc bien qu'il s'agit d'un capitalocène et non d'un anthropocène.

Le capitalisme peut-il être selon vous compatible avec l'écologie ?

La dépendance structurelle du capitalisme vis-à-vis des énergies fossiles, du fait de leur abondance – il reste encore aujourd'hui des décennies de réserves au rythme actuel de production –, de leur transportabilité, de leur forte teneur énergétique et surtout de leur rentabilité supérieure aux énergies renouvelables, rend improbable toute décarbonisation substantielle du capitalisme. On devrait plutôt assister, au

cours des prochaines décennies (comme depuis quelques années), à une diminution *relative* des énergies fossiles dans l'assiette énergétique du capitalisme mondial, masquant une augmentation *absolue* de leur combustion et une aggravation consécutive du dérèglement climatique. Il n'y aura pas de transition énergétique du capitalisme mondial. Le capitalisme n'est vraisemblablement pas compatible avec l'écologie.

LE MOIS DE LASSERPE

DES APPELS CONTRE LE LOBBY DES ARMES AUX ÉTATS-UNIS



LE NOUVEAU NOM DU FRONT NATIONAL EST DÉJÀ PRIS



EMMANUEL MACRON A ADOPTÉ UNE POULE



UNE CAMPAGNE CONTRE LE HARCELEMENT DANS LES TRANSPORTS EN ÎLE-DE-FRANCE





■ DOSSIER LE SYNDICALISME PEUT-IL ÊTRE ÉCOLO ?

05 Syndicats : dépasser le productivisme ?

Auteur d'ouvrages sur la décroissance, Didier Harpagès revient sur le riche héritage du syndicalisme et questionne les difficultés de celui-ci à se transformer pour épouser la nécessaire révolution écologique à mettre en œuvre.

07 Les syndicalistes écolos prennent la parole

Silence a rassemblé des membres des syndicats SUD-Solidaires, FSU et CGT pour discuter de syndicalisme et d'écologie. L'occasion de mettre l'accent sur les perspectives de convergences au-delà des clivages souvent affichés.

12 Campagne pour un million d'emplois climatiques : construire la convergence

La crise climatique, et plus globalement environnementale, remet en cause notre écosystème et modifie déjà les conditions de vie sur notre planète. Pour limiter le réchauffement, nos modèles de production doivent immédiatement s'engager dans un processus de transition radicale.

15 Ce syndicaliste, un vrai poison pour les empoisonneurs !

Depuis 2010, Serge Le Quéau, irréductible militant du syndicat Solidaires dans les Côtes-d'Armor, se bat aux côtés d'ouvriers de l'agroalimentaire empoisonnés par des pesticides.

■ CHRONIQUES

16 Bonnes nouvelles de la Terre : Cantines bio : c'est meilleur et moins cher !

18 Chroniques terriennes : Cigéo : ce n'est qu'un débat... continuons le combat !

22 L'action non-violente, mode d'emploi : L'enchaînement

23 En direct de nos colonies : Nouvelle-Calédonie : 30 ans après Ouvéa

■ BRÈVES

16 Alternatives • 18 Environnement • 19 Énergies
20 Femmes, hommes, etc. • 20 Société • 21 Politique
22 Paix • 23 Nord/Sud • 24 Santé • 25 Vélo(rution)
25 Nucléaire • 26 Agenda • 27 Annonces
42 Courrier • 46 Quoi de neuf ?

■ ARTICLES

28 Néoruralité : l'immigration de l'utopie

L'Ardèche est une terre d'élection pionnière pour l'installation de personnes urbaines à la campagne depuis les années 1968. Catherine Rouvière, historienne, a cherché à comprendre ce qui a poussé des individus, des familles ou des collectifs à devenir ardéchois.

31 Entrer en piraterie éducative !

Thierry Pardo, auteur du livre Une éducation sans école, invite à sortir des sentiers battus et à se mettre à l'écoute des besoins des enfants.

34 D'autres visions de l'avenir du rail

Le rapport Spinetta sur la refonte du transport ferroviaire, rendu le 15 février 2018, fait peser des menaces sur les petites lignes et semble entériner l'orientation vers un affaiblissement du rail en France. Entretien avec Jean Sivardière, vice-président de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT).

38 Où en sont les luttes contre les Center Parcs ?

La coordination Center Parcs, Ni Ici, Ni Ailleurs (CP NINA), regroupe des collectifs, des associations et des individus qui contestent les projets d'implantation des Center Parcs de la société Pierre & Vacances en Isère, en Saône-et-Loire et dans le Jura.

41 Mauvaises Herbes : voyage au cœur de la gastronomie sauvage crétoise

Le documentaire Mauvaises Herbes, sorti en mars 2018, nous emmène en Crète à la rencontre de celles et ceux qui font vivre une culture tout aussi ancestrale que conviviale : la récolte et la cuisine des plantes sauvages.

48 Les visages de Silence

Qui est Silence ? Derrière la revue, s'activent de nombreuses personnes bénévoles qui écrivent, corrigent, plient, tiennent des stands, etc., et une équipe de salarié-es qui travaille à temps partiel choisi.



Prochain dossier
Rouler pour des idées

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 28 mars 2018.

Editeur : Association Silence - **N° de commission paritaire :** 0920 D 87026 - **N° ISSN :** 0756-2640 - **Date de parution :** 2^e trimestre 2018 - **Tirage :** 4500 ex. - **Administrateurs :** Pascal Antonanzas, Éric Cazin, Francis Levasseur, Jean-Marc Pineau - **Directrice de publication :** Gaëlle Ronsin - **Comité de rédaction :** Martha Gilson, Guillaume Gambin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Anaïs Zuccari - **Pilotes de rubriques :** Christian Araud, Cécile Baudet, Michel Bernard, Rebecca Bilon, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Natacha Gondran, René Hamm, Divi Kerneis, Jean-Pierre Lepri, Pascal Martin, MickoMix, Annie Le Fur, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Marcel Robert, Pinar Selek, Xavier Sérédine, Francis Vergier - **Maquette :** Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - **Dessins :** Emma Clit, Las-serpe - **Correctrices :** Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emma-nuelle Pingault, Clotilde Rouchouse - **Photographes :** François Bassaget, Bernard Boisson, Marie Clem's, Michel Rouger - **Et pour ce n° :** Michel Bernard, Julie Blanc, FNAUT, Jean-Louis Gaby, Didier Harpagès, Stéphen Kerckhove, Maxime Lerolle, Mathieu Lopes, Mathilde Mis-tral, Observatoire International de la Gratuité, Des opposants aux Center Parcs, Thierry Pardo, Serge Perrin, Leila Porcher, Julien Rivoire, Michel Rouger, François Veillerette - **Couverture :** Stéphane Trapièr - **Internet :** Damien Bouveret, Maud, Xavier Sérédine - **Développement supports informatiques :** Christophe Geiser (e-smile.org) - **Archives :** Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs auteurs.

Association Silence

9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

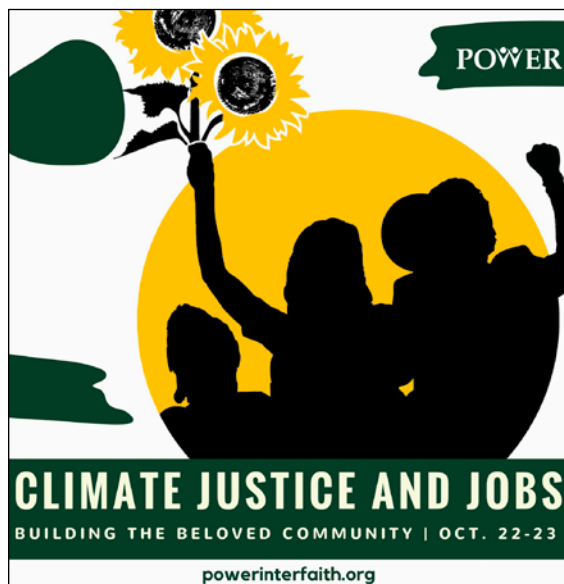
Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Dépositaires, stands et gestion :** Olivier Chamarande : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Rédaction :** Guillaume Gambin et Martha Gilson : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9000 1221 0257 7250 335
Code BIC : CCOPFRPPXXX

Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur – Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB



La "Journée sans achat", une initiative des décroissantes...
Qu'en pensent les syndicalistes ?



"La justice climatique ET les emplois", chiche !



Emplois climatiques contre fracturation hydraulique au Lancashire, mai 2017.

ÉDITORIAL

Syndicalisme et écologie, des camarades qui s'ignorent ?

Dans les milieux écologistes et décroissants, on a souvent l'impression que le syndicalisme n'est pas un allié de premier plan pour porter les combats qui nous sont chers. Les syndicats y ont l'image de défenseurs acharnés du productivisme et de l'industrialisme. Les luttes pour la préservation de l'emploi et de défense du pouvoir d'achat sont vues comme entrant en tension avec les combats contre le nucléaire ou pour la reconversion des industries polluantes, sans même parler de décroissance.

On pourrait en rester là.

Mais ce serait passer à côté d'une autre réalité. Depuis plusieurs années, de nombreux germes d'écologie sortent du terreau social fertile du syndicalisme. Plusieurs articles de ce dossier montrent comment des rapprochements sont possibles autour des enjeux de santé, de climat ou encore de réduction du temps de travail.

Une écologie sociale qui ne se réduit pas à l'environnemental et un syndicalisme qui ne se réduit pas au social, mais qui tous deux se politisent et s'ancrent dans une critique commune du capitalisme, trouvent de nombreux points de convergence possibles (1).

Ils peuvent alors apprendre à lutter ensemble à la fois pour la préservation du vivant et pour l'amélioration des droits sociaux et politiques.

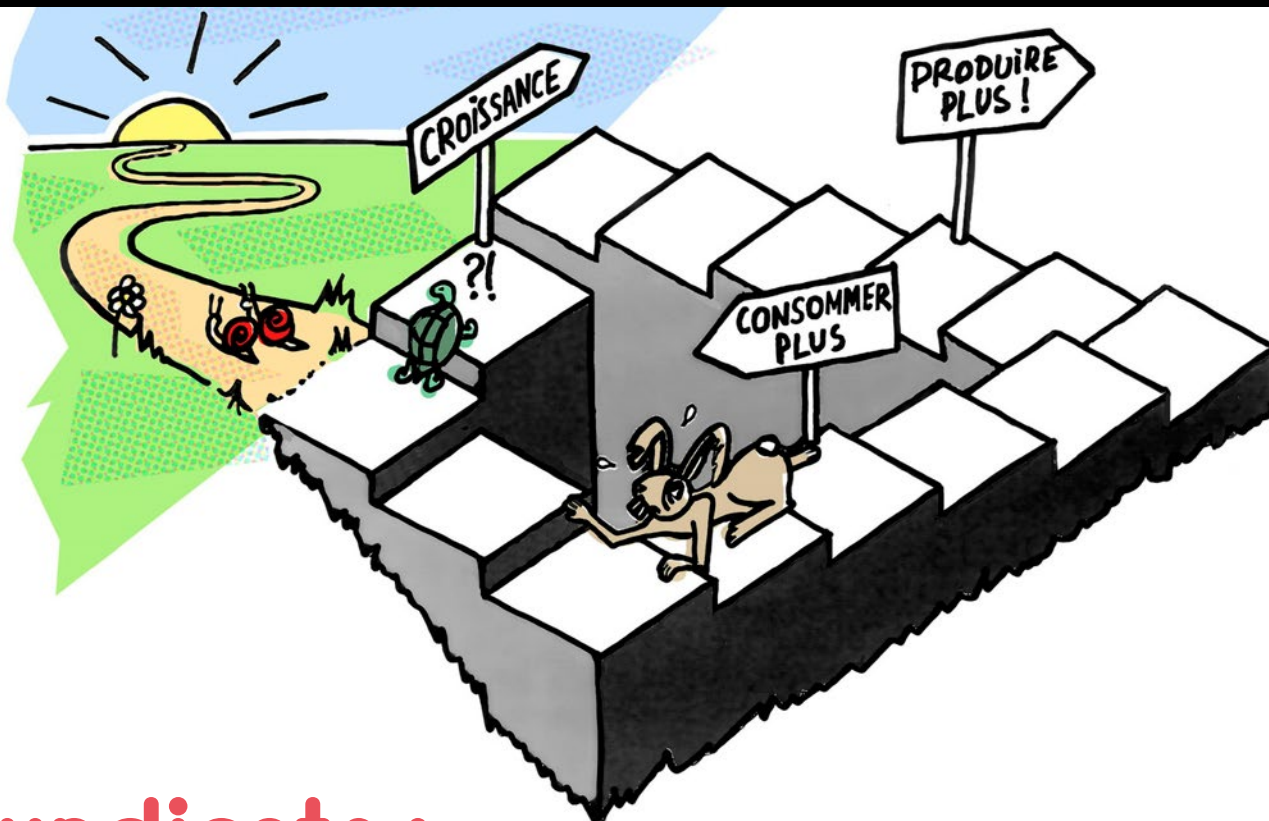
Tels deux arbres dont les branches se gênent parfois, mais dont les racines s'entremêlent dès lors qu'ils sont ancrés dans un terreau commun.

De nombreux défis demeurent et de nombreux débats houleux restent à mener, mais nous avons découvert, au fil de ce dossier, de nouveaux camarades.

Guillaume Gamblin

(1) Il existe en effet un conflit fondamental entre capitalisme et écologie. Une écologie véritablement conséquente ne peut être qu'anticapitaliste, car un capitalisme vert n'est ni possible ni souhaitable. Lire par exemple à ce propos *Ce que tout écologiste doit savoir à propos du capitalisme*, de Fred Magdoff et John Bellamy Foster (éd. Critiques, 2017).

De son côté, dès lors qu'il cesse d'être un syndicalisme d'accompagnement du capitalisme, le mouvement syndical se réapproprie la question des finalités de la production : que produire ? pourquoi ? pour qui ? comment ? De là naissent des convergences évidentes avec l'écologie.



Syndicats : dépasser le productivisme ?

Auteur d'ouvrages sur la décroissance, Didier Harpagès revient sur le riche héritage du syndicalisme et questionne les difficultés de celui-ci à se transformer pour épouser la nécessaire révolution écologique à mettre en œuvre.

OUTIL PRÉCIEUX DE RÉFLEXION POUR l'ensemble des travailleu-ses, et plus particulièrement pour les ouvri-ères, le syndicat leur permet de prendre conscience d'eux et d'elles-mêmes, de s'affirmer, de s'organiser face à l'État et au patronat. Il peut entraîner dans les luttes celles et ceux qui, courbant encore trop souvent l'échine, sous-estiment le pouvoir de leur propre indignation. Au regard de l'itinéraire emprunté par le monde ouvrier depuis le milieu du 18^e siècle et de la création d'un marché du travail au siècle suivant, l'activité des organisations syndicales françaises et européennes est digne d'éloges, en dépit de certaines ruptures et d'une posture devenue peu à peu trop complaisante avec les pouvoirs économique et politique. Le travail des enfants a été aboli, celui des femmes et des hommes réglementé, la durée du labeur quotidien sensiblement réduite. La protection sociale s'est progressivement imposée comme une évidence.

Charles Piaget, militant syndicaliste à la CFDT et figure emblématique du conflit mené à l'usine horlogère *Lip* de Besançon entre avril 1973 et mars 1974, a su témoigner des effets formateurs de la lutte collective. Les "Lips" sont sortis grandis de cette aventure, ils et elles se sont affirmé-es, ont découvert la solidarité et appris à réfléchir. Cette action collective, servie par une organisation syndicale encore éloignée de toute stratégie d'accompagnement du capitalisme (1), fut

l'occasion de déclencher, parmi les salarié-es, un vaste mouvement d'appropriation du savoir, monopole exclusif, jusque-là, des patrons, des cadres, ingénieurs et techniciens.

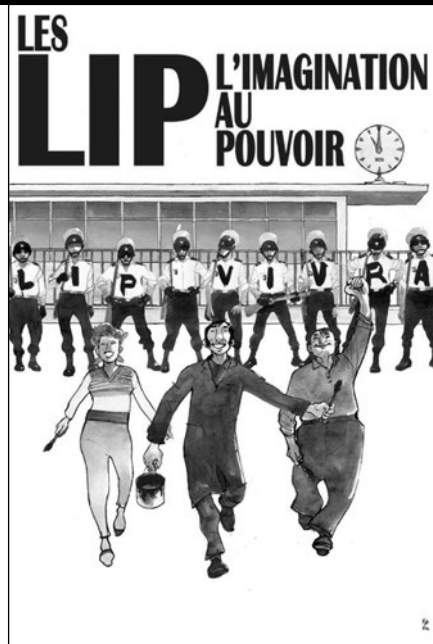
PRODUIRE UNE IDENTITÉ COLLECTIVE

Les mouvements sociaux, dont les syndicats demeurent la figure de proue, sont producteurs d'identité collective – le "nous" y prend l'ascendant sur le "je" – et peuvent encore influencer les choix politiques. Pourtant, nul ne peut ignorer aujourd'hui la crise du syndicalisme dont les aspects les plus visibles sont le recul significatif du taux de syndicalisation en France depuis la Libération et la baisse importante du nombre de conflits du travail au cours des trente dernières années. Paradoxalement, le chômage de masse et la précarisation des emplois dissuadent leurs victimes de défendre des intérêts légitimes par l'action collective.

"QU'IMPORTE LE PRODUIT POURVU QU'ON AIT LE SALAIRE" ?

Marx avait décrit l'ambivalence et l'ambiguïté du rapport entre capitalistes et prolétaires, ce couple infernal et pourtant indispensable à la survie du système de production. Le ou la prolétaire est contraint-e

(1) On pouvait lire, en 1965, dans la revue *Syndicalisme hebdo* éditée par la CFDT : "Le syndicalisme ne peut s'installer dans la facilité d'une société de consommation où il abdiquerait l'essentiel de sa raison d'être. Si le capitalisme a changé de forme sous la poussée des importants progrès scientifiques et techniques de ces dernières années, il n'a pas pour autant changé de nature : il reste le régime d'exploitation de l'homme par l'homme" (cité dans Céline Pessis, Sezin Topçu et Christophe Bonneuil, *Une autre histoire des "Trente Glorieuses"*, La Découverte, 2013, pp. 240-241).



▲ Entre les assises de la CGT 2017 et cet ouvrage lié à un dossier de Silence en 2007, quelles convergences sont possibles ?



Didier Harpagès est l'auteur de *Mourir au travail ? Plutôt crever ! Ce qu'est le travail, ce qu'il pourrait être* (Le Passager clandestin, 2017). Il est le coauteur, avec Serge Latouche, de *Le Temps de la décroissance* (Le Bord de l'eau, 2011). Il a également publié *Questions sur la croissance – mythes et perversités* (Sang de la terre, 2012).

de vendre sa force de travail au propriétaire du capital dont il ou elle devient, à son insu, complice. Les premières déclarent volontiers : "Qu'importe le produit pourvu qu'on ait le salaire !" Les seconds ajoutent : "Qu'importe le produit pourvu qu'on ait le profit !" Les "frères ennemis" obéissent à la même rationalité économique et participent conjointement à la libération de la croissance. Cette complicité objective s'établit également entre patronat et syndicat. Pour l'un comme pour l'autre, les individus sont des travailleurs, des forces de production mais aussi des forces potentielles de consommation. En accordant la priorité absolue aux revendications salariales, les syndicalistes apportent leur soutien à l'ordre marchand sans dépasser l'antagonisme de classes.

LA REDISTRIBUTION DU TRAVAIL, UN AXE PRIORITAIRE

Il devient désormais légitime et urgent de faire de la question de la redistribution du travail l'axe prioritaire de la lutte syndicale. Une conception nouvelle du syndicalisme doit en outre métamorphoser les travailleu-ses en citoyen-nes et même en consommatrices vigilantes, membres d'une collectivité plus large que celle de l'usine. A l'instar de la CFDT autogestionnaire des années 1970-1980, le nouveau syndicat doit fournir un cadre de réflexion grâce auquel les salarié-es pourront se donner les moyens de questionner les choix politiques, économiques et techniques faits en leur nom. Ainsi, par exemple, les travailleu-ses du nucléaire ne peuvent plus feindre d'ignorer, au nom de la seule préservation de l'emploi, tous les enjeux environnementaux qui entourent l'activité de leur entreprise.

Le mouvement syndical ne pourra entreprendre sa métamorphose que si ses dirigeant-es daignent réexaminer le schéma classique du

La "dédensité"

Maurice Belongey, militant de la CFDT, proposa, en 1962, la notion ambitieuse de "dédensité", qui dessinait le projet de petites cités-villages implantées en des lieux retenus selon des critères écologiques précis, et accompagnées par une déconcentration industrielle. L'objectif était de favoriser une décroissance des transports, de tourner le dos au système des grandes villes et d'améliorer la santé des populations. Dans une perspective décroissante, des réflexions aussi lumineuses que celle de M. Belongey devraient figurer au cœur du programme d'action des syndicats.

marxisme, schéma dont il semblait légitime de s'inspirer à l'aube de l'industrialisation.

Les nouveaux mouvements sociaux nés, durant la période féconde de l'après mai 1968, à l'écart de la plupart des grands appareils syndicaux, furent les premiers à déployer des banderoles où s'inscrivaient l'antimilitarisme, l'anti-impérialisme, le tiers-mondisme, le féminisme, l'antiproductivisme et, bientôt, l'altermondialisme. Une grande partie de ces courants de pensée alternatifs et créatifs, dotés d'une radicalité certaine, alimentent les formes nouvelles de luttes sociales, présentes et futures (comme l'expérience des ZAD ou le "mouvement des places", attentifs à la convergence des luttes), auxquelles l'action syndicale devra s'ouvrir, au risque de se dévitaliser en se laissant ronger par le corporatisme et le conservatisme.

Didier Harpagès ■



▲ Manifestation des Fralib.

Les syndicalistes écolos prennent la parole

Silence a rassemblé des membres des syndicats *SUD-Solidaires*, *FSU* et *CGT* pour discuter de syndicalisme et d'écologie. L'occasion de mettre l'accent sur les perspectives de convergences au-delà des clivages souvent affichés.

QUAND ON VEUT PENSER LES LIENS entre syndicalisme et écologie, "la question de la santé au travail est une porte d'entrée souvent citée, estime Anabella Rosenberg, chargée jusqu'à fin 2017 des questions climatiques à la *Confédération syndicale internationale*. Il y a souvent une synergie claire entre la santé des travailleuses et celle de la planète et du reste de la société". Qu'il s'agisse d'amiante ou de gaz radioactif radon dans une école, syndicalistes, usagères et riverain·es ont généralement un intérêt commun à s'emparer de la question.

Pour Julien Rivoire, membre du *Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESUP)* à Bagnolet et chargé de la campagne emplois-climat à la *Fédération syndicale unitaire (FSU)*, le syndicalisme a bénéficié de l'émergence du mouvement climatique. Ce sont souvent des militant·es qui participent aussi aux mouvements écologistes qui tirent les syndicats vers ces thématiques.

Mais historiquement, les questions environnementales sont loin d'être nouvelles dans le monde syndical, complète Didier Aubé, animateur de la commission *Écologie de Solidaires*, employé à la *Banque postale* à Paris. Que l'on pense aux rébellions face aux machines et aux pollutions engendrées par les activités industrielles au 19^e siècle. "Au cours du dernier siècle, les luttes de communautés affectées par des pollutions ont souvent reçu le soutien du mouvement syndical, dont les membres appartiennent aux mêmes communautés, ajoute Anabella Rosenberg. Ils se retrouvent ensemble contre les employeurs."

Les participant·es à ce débat

Plusieurs syndicats n'ont pas réussi à être présents ou représentés à cette table ronde qui réunissait 11 membres de trois syndicats.

Étaient présent·es à cette table ronde qui s'est tenue le 25 janvier 2018 : Julien Rivoire pour la *FSU* et Ian Dufour pour la *CGT*, ainsi que neuf membres de la commission *Écologie de Solidaires*, qui avait délocalisé l'une de ses réunions à Lyon pour y participer : Suzie, Pascal, Sylvestre, Sylvie, William, Patricia, Didier, Guillaume et Maud. Anabella Rosenberg, de la *Confédération syndicale internationale*, nous a confié ses réflexions lors d'un entretien téléphonique.

"CE N'EST PAS AUX SALARIÉ·ES DE PAYER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE"

Au début du 21^e siècle, le défi écologique devient plus central. La "double besogne syndicale", telle qu'affirmée dès la charte d'Amiens en 1906 (devoir de défense immédiate et quotidienne des travailleuses, d'une part, et de transformation sociale globale, d'autre part), se trouve aujourd'hui actualisée à travers la question de la transition écologique. "Les syndicalistes doivent



▲ Rassemblement et discussion devant l'usine "verte" de Montreuil, le 4 septembre 2017, accusée par des riveraines de générer des émissions toxiques (voir encadré page 10).

à la fois défendre les droits sociaux au quotidien et agir pour mettre en œuvre une transition écologique", estime Julien Rivoire, ce qui nécessite de penser une rupture par rapport à l'organisation actuelle du travail.

Dans certains secteurs, la tâche semble plus atteignable. "Les pratiques écologiques dans le domaine agricole sont davantage pourvoyeuses d'emploi", estime Suzie Guichard, salariée à la Confédération paysanne, adhérente à Solidaires par le Syndicat des travailleuses de la Confédération paysanne et organisations affiliées. Mais dans d'autres secteurs, la situation n'est pas la même. "On ne peut pas nier l'impact de la transition écologique sur le secteur industriel et celui du nucléaire notamment, commente Ian Dufour, qui représente l'Union départementale CGT du Rhône. Il est difficile de lutter pour la fermeture de son lieu de travail."

"Il y a une question d'identité professionnelle", poursuit Julien Rivoire. Il n'est pas facile de voir remettre en cause à la fois sa sécurité professionnelle et personnelle, et le bien-fondé de son activité au nom de l'écologie, alors que bien souvent "on est fier de son boulot".

Dans les secteurs les plus polluants ou émetteurs de gaz à effet de serre, suivre la transition écologique signifie perdre son emploi actuel pour, au mieux, en trouver un autre à l'issue d'un parcours de formation. Cela demande aux salarié·es un vrai effort de remise en cause de leurs compétences et de leur identité professionnelle.

La transition écologique sur un territoire demande d'anticiper la disparition d'activités et l'apparition de nouvelles, selon Anabella Rosenberg. Celle-ci insiste sur la notion de "transition juste", qui fasse converger justice sociale et environnementale.

Quand écologie ne rime pas avec social

Le passage à des activités plus vertueuses écologiquement s'accompagne parfois de régressions sociales. En Allemagne, la sortie du charbon est passée par la reconversion de nombreux emplois vers le secteur des énergies renouvelables. Mais dans ce dernier, les conventions collectives sont moins favorables aux salarié·es que dans le secteur minier. "Il est donc important que la transition ne rime pas avec détérioration des droits des salariés", souligne Julien Rivoire. La question se pose également lorsqu'on considère la situation des coursiers à vélo, héritiers d'une ère "verte" affranchie de la bagnole mais aussi nouveaux galériens précairisés du néolibéralisme triomphant.

LA SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE

"On constate que les syndicats des services publics sont très représentés dans les campagnes anglo-saxonnes pour le climat, et ce n'est pas un hasard", poursuit Julien Rivoire. Les fonctionnaires ont une sécurité de l'emploi et par ailleurs ils et elles ne figurent pas dans les secteurs les plus directement "menacés" en termes d'emplois par la nécessaire transition écologique et ont donc plus de latitude pour y réfléchir sereinement. Dans certains domaines du secteur privé, on se sent davantage menacé par la transition et les reconversions d'activité.

"Le mot d'ordre l'interdiction des licenciements n'est pas opérant pour la transition écologique", ajoute Ian Dufour. Mais la CGT, Solidaires et la FSU sont globalement d'accord pour revendiquer aujourd'hui

une forme de "sécurité sociale professionnelle". Il s'agit de donner la garantie de droits individuels et collectifs à toutes les salarié·es qui ne sont pas en exercice, qu'ils et elles soient en recherche d'emploi ou en transition entre deux emplois. Il s'agirait donc par là de garantir une sécurité aux personnes, qui leur permette d'envisager plus sereinement une éventuelle reconversion écologique de leur activité (à l'inverse des politiques libérales actuelles, voir page 12).

NOUVEAUX DROITS D'INTERVENTION

Actuellement, des délégué·es du personnel participent au *Comité économique et social (CES)* (1), instance chargée au sein de l'entreprise de prévenir les risques dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail notamment. Les membres des trois syndicats présents se retrouvent sur l'idée d'un droit d'intervention accru des salarié·es, en lien avec des associations écologistes ou de consommatrices, au sein du CES ou du *comité d'entreprise (CE)*, afin de participer davantage à l'orientation des politiques de l'entreprise. Cela permettrait de "récupérer un droit d'expertise sur les dégâts écologiques et sanitaires de ce que l'on produit", estime Ian Dufour.

On rompt avec le discours libéral selon lequel les salarié·es, présenté·es comme une classe réactionnaire et rétive au nécessaire changement, devraient apprendre à "s'adapter au changement climatique". Il s'agit au contraire d'augmenter leur pouvoir non seulement sur les conditions de la production (horaires, salaires) mais aussi sur ses finalités : qu'est-ce que l'on produit ? Pour qui ? Un syndicalisme qui se réapproprie les fins et le sens de son activité devient moteur dans la transition écologique. "Il n'est plus seulement un syndicalisme d'accompagnement", estime Ian Dufour. Mais il contribue à redessiner le visage de la société. À l'image des *Fralib* de Gémenos, qui ont développé une gamme bio et équitable après avoir repris leur usine de thés en autogestion.

LOGIQUES DE FILIÈRES, LOGIQUES DE TERRITOIRES

L'autre volet de ce droit d'intervention est de faire entrer la société civile dans l'entreprise via sa participation aux CES et aux CE. "La Fondation Copernic propose de faire entrer les usage·ères, les riverain·es et les associations dans les conseils d'administration des entreprises, où ils pourraient coopérer à terme avec les syndicats", explique William Elie, qui travaille dans l'insertion à l'emploi dans l'Essonne et est syndiqué à *SUD Asso*.

C'est la question de l'échelle d'action qui est ici posée. Traditionnellement, le syndicat agit à l'échelle de la production, alors que la pensée et l'action écologiques sont souvent plus



Bernard Boisson

pertinentes à l'échelle d'un territoire. "Le syndicalisme s'est construit sur une logique sectorielle", dit Julien Rivoire, et "il doit aujourd'hui s'ouvrir à une logique de territoire" selon Maud Ingarao, affiliée à *SUD-Recherche* à l'*ENS* de Lyon. À l'exemple des commissions municipales de lutte contre la pollution, au sein desquelles agissaient des délégués

▲ Manifestation de forestières à Paris.

(1) Anciennement Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Chaque branche et chaque métier ont leur rapport à l'écologie

Les branches syndicales rattachées aux ministères de l'Agriculture et de l'Environnement ont une plus grande sensibilité aux thématiques écologiques, estime Pascal Mery, syndiqué à *SUD Rural-Territoires* dans les Hautes-Alpes. Même son de cloche chez Sylvestre Soulie, qui rappelle qu'à l'Office national des forêts, où il travaille, depuis la création de cet organisme en 1964, la fibre écologique et la contestation des dérives productivistes sont présentes.

Maud Ingarao est affiliée à *SUD-Recherche* à Lyon. Dans sa branche, les questionnements liés à la technoscience sont assez présents car la recherche publique est de moins en moins orientée vers la recherche fondamentale et de plus en plus vers une recherche appliquée "rapidement transférable aux marchés" (OGM, nanotechnologies).

Dans certaines filières liées aux hydrocarbures ou au nucléaire, il est plus difficile d'être aux avant-postes de la transition écologique...



▲ Rassemblement et discussion devant l'usine "verte" de Montreuil, le 4 septembre 2017, accusée par des riveraines de générer des émissions toxiques.

syndicaux CFDT dans les années 1970. Ou encore de la Confédération paysanne, qui professe que *"trois petites fermes valent mieux qu'une grande exploitation"*, sortant par là d'une pure logique de production interne à l'exploitation pour se positionner du point de vue de la société.

DIMINUER LE TEMPS DE TRAVAIL, UNE FAUSSE BONNE IDÉE ?

"Libérer le travail" est la direction suivie par la plupart des syndicats aujourd'hui, à l'image de la CGT qui revendique le passage à la semaine de 32 heures et du syndicat allemand IG Metall qui propose de passer à la semaine de 28 heures au libre choix des salarié-es. Mais pas n'importe comment. *"Dans le monde agricole, c'est la robotisation qui est mise en avant dans une logique capitaliste pour diminuer le temps de travail"*, souligne Suzie. *"Diminuer le temps de travail n'est pas forcément synonyme d'écologie"*, renchérit Guillaume Ruquier,

syndiqué à Sud Culture et employé à la Bibliothèque nationale de France. En effet, complète Patricia Millot, syndiquée à Sud Santé Sociaux et retraitée, *"pour que travailler moins soit synonyme de vivre en consommant moins, il y a toute une déconstruction à faire"*. Cette dernière se dit *"échaudée"* par les dernières réformes pour une réduction du temps de travail, qui se sont souvent traduites, dans le domaine de la santé, par de mauvaises cadences sans embauche équivalente. Pour elle, la semaine de quatre jours serait plus pertinente qu'une diminution des heures. La réduction du temps de travail a tout de même pour mérite de *"dénoncer la centralité du travail dans la société"*, reconnaît Guillaume. Essentielle, elle doit cependant être pensée en lien avec les questions de la nature et du sens de l'activité, de l'organisation et des conditions de travail, selon Didier Aubé. Au final, cette diminution est positive *"si elle se fait avec l'accord des travailleuses et si elle n'entrave pas leur autonomie"*, conclut Suzie.

Comment protéger à la fois la santé et l'emploi ?

À Montreuil, une usine sous-traitante de Safran et Airbus, surnommée l'« usine verte », est accusée depuis dix ans par un collectif de riverain-es d'émettre des émissions toxiques dues à des produits chimiques, dans des bâtiments vétustes à proximité de nombreux établissements scolaires. *"Mêlez-vous de vos affaires ! On n'est pas malades ! Et nos emplois, vous y avez pensé ?"*, les interpellent quelques ouvri-ères. L'union locale CGT tient une position centrée sur la défense de l'emploi et ne demande pas la fermeture de l'usine. L'union locale de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) soutient la mobilisation tandis que l'union locale Solidaires exige tout à la fois la fermeture de l'usine et le reclassement des salarié-es chez les donneurs d'ordre. Cela semble être la seule voie de sortie par le haut, à la fois écologiquement et socialement, pour ce conflit, mais rien n'est moins certain pour le moment.

(Source : *"Le travail ET la santé"*, Dora, Alternative libertaire n° 280, février 2018, alternativelibertaire.org)

ET LA DÉCROISSANCE ?

Encore faut-il savoir si l'on parle d'une diminution du temps de travail assortie ou non d'une diminution du salaire. On entre ici dans le vif d'une opposition traditionnellement frontale entre logique décroissante et logique syndicale classique, cette dernière étant supposée être habitée par un imaginaire productiviste et consumériste centré sur le pouvoir d'achat.

Pour résoudre ce dilemme, Julien Rivoire propose de porter la revendication de l'extension de la gratuité. En promouvant les biens communs, la gratuité des services publics et notamment celle des transports publics, qui est aussi portée par les écologistes. Ou encore via la gratuité de l'usage et le renchérissement du mésusage (2). Cette proposition évite d'entrer dans la spirale de la consommation et de la destruction écologique.



▲ Manifestation de l'ONF.

Ici, l'éventuelle diminution des ressources économiques, liée à celle du temps de travail, n'équivaut pas pour les salarié·es à une pénalisation ou à une perte de services, mais au contraire à un gain en services d'utilité publique, profitable à la société dans son ensemble.

La décroissance n'est-elle pas malgré tout un thème tabou chez les syndicalistes ? *"C'est vrai que les 'trente glorieuses' ont été dominées par l'imaginaire de l'hyperconsommation, estime Didier Aubé. Aujourd'hui, on revient là-dessus."*

Le syndicalisme actuel *"est le fruit de la répartition des ressources de la croissance économique"*, admet Julien Rivoire. Il y a donc un changement profond de logique à opérer afin de sortir de l'idée selon laquelle on peut agrandir indéfiniment le gâteau pour mieux le partager. Il est aujourd'hui vital de prendre en compte l'inscription de la production dans le monde biophysique et les limites de celui-ci. Cependant, le chargé de la campagne emploi-climat à la FSU préfère parler d'une "société plus sobre" que de décroissance. Ce dernier terme pose selon lui des difficultés : il renverrait dans les imaginaires à un retour en arrière, alors qu'il s'agit d'alimenter le désir d'une bifurcation.

Une autre convergence possible entre certaines approches syndicales et le mouvement écologiste et décroissant est la critique de la technologie. Le numérique se déploie selon des *"logiques anti-écologiques"* dans de nombreux métiers, estime Guillaume. Critiquer ouvertement ces évolutions, c'est aller *"à rebours d'une idéologie moderniste et progressiste"*. Pourtant, estime Julien, il est possible de justifier une critique des idéologies du modernisme et du progrès, en mettant en lumière le fait que celles-ci ne profitent en réalité qu'à une minorité. Or, écologistes comme syndicalistes défendent *"un mieux-vivre pour tout le monde"*.

Guillaume Gamblin ■

“Le syndicalisme actuel est le fruit de la répartition des ressources de la croissance économique.”

À Notre-Dame-des-Landes, la CGT choisit l'écologie

Le Collectif national des syndicats CGT du Groupe Vinci a salué l'abandon du projet d'aéroport en parlant de *"victoire contre Vinci et son monde"*. *"Pour nous, syndicalistes CGT de Vinci, cette victoire consolide notre volonté de défendre nos convictions et de travailler sur des projets dont nous puissions être fiers, pour leur utilité sociale et sociétale. La 'modernisation' de Nantes-Atlantique doit maintenant retenir notre attention, car l'exploitation d'un aéroport par une société à but lucratif, c'est la domination du calcul économique sur toute autre considération : des économies sur le bien-être et la sécurité des salarié·es comme des usagères, la concurrence entre les plateformes et la croissance sans fin du trafic aérien, au détriment de la planète et des riverain·es."*

De Strasbourg (GCO – Grand Contournement Ouest) à Saint-Etienne (A45) en passant par Marseille (carrière antique de la Corderie), nous dénonçons le peu de cas que font Vinci et ses commanditaires des terres agricoles, de notre environnement et de notre patrimoine historique ou naturel. L'investissement opportuniste de Vinci dans certaines technologies 'vertes' ne saurait non plus masquer son attachement stratégique aux industries fossiles, qu'il s'agisse d'acheminer les hydrocarbures canadiens ou d'encourager les trafics routiers et aériens... pour mieux les taxer."

(2) Par exemple, les premiers mètres cubes d'eau nécessaires pour vivre sont gratuits, mais le prix augmente à mesure qu'on en consomme. Voir par exemple Paul Ariès, *Le Méusage – essai sur l'hyperc capitalisme* (Parangon, 2007).



▲ Manifestation pour les emplois climatiques à Bayonne, le 1^{er} mai 2015.

Campagne pour un million d'emplois climatiques : construire la convergence

La crise climatique, et plus globalement environnementale, remet en cause notre écosystème et modifie déjà les conditions de vie sur notre planète. Pour limiter le réchauffement, nos modèles de production doivent immédiatement s'engager dans un processus de transition radicale.

L'OCCASION DE TOUT CHANGER, POUR paraphraser Naomi Klein. L'occasion de créer des centaines de milliers d'emplois, dans des secteurs plus intensifs en travail et moins en capital, dans les secteurs nécessaires à la transition écologique et énergétique, à la rénovation des bâtiments, dans l'agriculture paysanne, mais aussi dans l'éducation, la culture... pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux. L'occasion de s'affronter à la crise sociale qui taraude nos sociétés depuis des décennies maintenant : un chômage de masse, avec les conséquences sociales et économiques pour les chômeurs évidemment, mais au-delà, pour toute notre société : pression à la précarité pour tou·tes, chantage au chômage pour les salarié·es en poste, attaques contre nos systèmes de protection sociale au prétexte de défendre l'emploi via la "compétitivité du coût du travail", etc.

REFUSER LA DÉCONNEXION DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Refuser la déconnexion des enjeux sociaux et environnementaux doit être la perspective pour le

mouvement syndical de transformation sociale. Il s'agit de construire un horizon désirable pour les salarié·es : une société répondant au défi des crises environnementale, climatique et sociale. Sans prétendre résoudre l'ensemble de ces enjeux, la campagne "Un million d'emplois pour le climat" se veut une déclinaison concrète de cette stratégie. En janvier 2017, la plateforme française "emplois-climat" a ainsi publié un premier rapport afin de mettre en débat cette revendication de création d'un million d'emplois en France. Celui-ci démontre que l'articulation de la nécessaire transition écologique peut se concilier harmonieusement avec les impératifs de justice sociale, si la volonté politique est mobilisée. Mais nos analyses et propositions, aussi justes soient-elles, ne s'imposeront pas d'elles-mêmes sans un mouvement citoyen suffisamment puissant pour en définir les conditions. L'intérêt de notre campagne "Un million d'emplois pour le climat" va donc bien au-delà de la diffusion de rapports, d'analyses et de travaux d'expertise existants.

Elle a vocation à faire converger suffisamment de forces pour exiger que les multinationales et les banques "rendent l'argent" nécessaire au financement



▲ Des étudiantes de Sydney soutiennent les "interdictions vertes" de la Fédération des travailleurs du bâtiment australien.

S'inspirer des "interdictions vertes" ?

En Australie, durant les années 1970, des syndicats regroupés au sein de la *Fédération des travailleurs du bâtiment australien* décrétèrent des "interdictions vertes" ("green bans") dans trois directions : la défense de terrains vierges contre toute forme de développement, la protection du bâti résidentiel existant contre la démolition, afin d'empêcher la construction de gratte-ciels ou d'infrastructures autoroutières inutiles, et la préservation des bâtiments patrimoniaux contre leur remplacement par des tours de bureaux ou des centres commerciaux. Ce mouvement syndical refusa de travailler sur des chantiers écologiquement destructeurs et plaida l'égalité des femmes au travail. L'un des dirigeants de ce mouvement déclarait alors : *"Je considère que l'intervention de la classe ouvrière dans la crise écologique est décisive."*

(Extrait de *Mourir au travail ? Plutôt crever !*, Didier Harpagès, Le Passager clandestin, 2017)

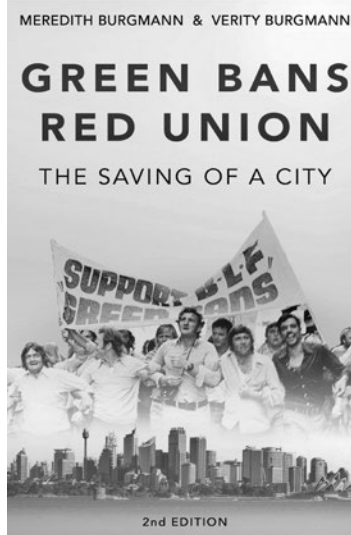
des emplois et des investissements indispensables, construire un mouvement social suffisamment puissant pour s'attaquer aux intérêts des industries polluantes et imposer au gouvernement une réorientation politique. Ainsi, notre campagne peut devenir un des maillons qui nous manquent depuis tant d'années afin de construire un réel mouvement pour la justice climatique.

CONSTRUIRE UNE ALLIANCE ENTRE RÉSEAUX ÉCOLOGISTES ET SYNDICAUX NE VA PAS DE SOI

Construire une alliance entre réseaux écologistes et syndicaux ne va, en effet, pas de soi. Le syndicalisme a une histoire qui l'a conduit à insister davantage sur la répartition des "fruits de la croissance", à peser sur la répartition capital/travail sans toujours interroger la nature de cette croissance. C'était particulièrement vrai au temps du "compromis fordiste", et cette tendance peut se retrouver dans des revendications syndicales actuelles, marquées par une approche très keynésienne, basée sur des politiques de relance de l'investissement sans conditionner ces exigences sociales aux préoccupations écologiques.

L'engagement de syndicats lors des dernières COP, la constitution de réseaux syndicaux internationaux se concentrant sur les enjeux de transition énergétique, ou la multiplication, dans divers pays, de campagnes "One Million Climate Jobs" est toutefois le signe encourageant que les lignes bougent. Tout comme l'est la prise en compte, par les mouvements et organisations écologistes, des questions d'emplois et de reconversion des salarié-es. Car les mouvements écologistes ont également leur responsabilité d'un rendez-vous trop longtemps manqué en participant, pour certains d'entre eux, à la dépolitisation des luttes contre le changement climatique, en embrassant la rhétorique des écogestes, en abandonnant trop souvent la perspective d'un changement de paradigme, et en méprisant parfois la prise en compte des intérêts immédiats des travailleurs, des salarié-es, au prétexte de la supériorité des enjeux environnementaux pour l'humanité.

Or il n'y aura pas de transition juste si celle-ci laisse de côté les travailleuses et travailleurs des industries fortement émettrices de CO₂ ou des centrales nucléaires. Entre la création de nombreux emplois promise par l'émergence des secteurs de la transition et la disparition des





▲ Manifestation pour des emplois climatiques à Leeds en 2015.



▲ Manifestation pour des emplois climatiques à New-York en 2015.

centaines de milliers d'autres au sein des secteurs fortement émetteurs de CO₂, que se passe-t-il pour les salarié-es ?

POUR UN VÉRITABLE "STATUT DE VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE"

La question de la reconversion sociale des secteurs concernés par la transition est un enjeu fondamental des transformations à opérer. Les salarié-es ne peuvent être mis devant le fait accompli. Un objectif de "zéro chômeur climatique" implique l'anticipation des restructurations pour que la transition écologique ne laisse personne, si ce n'est les actionnaires, au bord de la route. Au-delà des créations d'emploi, c'est donc la question de nouvelles protections pour les salarié-es qui se pose. Une protection collective implique de ne pas s'engager dans les dispositifs d'inspiration sociale libérale où le droit serait attaché à la personne, dont la traduction récente est le compte personnalisé d'activité (CPA). Ce droit présente la particularité juridique d'être directement attaché au travailleur et non pas à l'emploi ou au statut de salarié. Il vise en fait à "équiper les individus" en "capital professionnel" face à un marché du travail. Le salarié, une fois doté de son "capital professionnel", se retrouve seul sur le marché du travail ; et il est renvoyé à sa propre responsabilité, le cas échéant, quand il ne réussit pas à retrouver un emploi.

Au contraire, nous pouvons nous inspirer des propositions existantes de *Solidaires*, de la CGT ou de la FSU d'une véritable "sécurité sociale professionnelle" ou d'un "statut du salarié", les noms important peu tant les principes sont proches. Le principe de continuité du salaire et des droits sociaux s'oppose à la notion sociale libérale de droits individuels transférables. C'est l'ensemble des droits dépendant de sa qualification qui sont maintenus. Le ou la salarié-e devrait recevoir le

salaire correspondant à cette qualification, qu'il ou elle soit en situation d'emploi immédiatement productif, en formation, ou en recherche d'emploi. La création d'un fonds national interprofessionnel et mutualisé assurerait le financement de ce "statut de vie sociale et professionnelle" et serait financé par les cotisations sociales, nécessitant une nouvelle répartition des richesses.

ENGAGER UNE DYNAMIQUE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Créer un million d'emplois pour le climat ne résoudra pas un chômage et une précarité qui, en France, touchent neuf millions de personnes. Une telle mesure devrait s'accompagner d'une réduction massive du temps de travail et de nouvelles garanties collectives pour lutter contre la précarité. Mais elle permettrait, à coup sûr, d'engager la dynamique de la transition écologique et s'avérerait utile pour travailler vers la convergence.

Potentiellement, c'est une campagne ambitieuse qui pose des questions remettant en cause notre système de production et de consommation : qui décide de produire et quoi produire ? Le "marché", ou les travailleurs et les citoyens ? Comment produire ? Comment financer la transition et qui paye ? Tout le monde ou les pollueurs et exploités ?

Cette campagne peut permettre de poser ces questions en partant de problèmes immédiats et concrets : il s'agit de défendre les intérêts immédiats des salarié-es tout en dessinant les contours d'un projet de société alternatif, d'autres mondes possibles.

Julien Rivoire

FSU, coauteur du rapport

"Un million d'emplois climatiques" ■

Pour aller plus loin

■ emplois-climat.fr

■ "Le travail contre nature ? Syndicats et environnement", revue *Mouvements* n° 80, novembre 2014, La découverte, mouvements.info

■ "Syndicats et transition écologique", dossier de la revue *Ecologie et politique*, n° 50, 2015/1, Presses de Sciences Po, www.ecologie-et-politique.info

■ *LIP - l'imagination au pouvoir*, film documentaire de Christian Rouaud, 2007, Pierre Grise distribution

■ *Prochain arrêt : Utopia*, film documentaire d'Apostolos Karakasis, 2018, Grèce, Les Films des deux rives distribution. A Thessalonique, les membres de la coopérative de travailleurs de l'usine occupée Vio.Me décident de réorienter leur production en fabriquant des produits naturels.



▲ Serge Le Quéau (à droite) en compagnie de Raymond Pouliquen, ouvrier chez Triskalia, victime d'une leucémie.

Ce syndicaliste, un vrai poison pour les empoisonneurs !

Depuis 2010, Serge Le Quéau, irréductible militant du syndicat *Solidaires* dans les Côtes-d'Armor, se bat aux côtés d'ouvrier·es de l'agroalimentaire empoisonné·es par des pesticides.

LE DRAME SE NOUE AU PRINTEMPS 2009 dans d'immenses silos de la coopérative *Triskalia*, l'un des géants de l'agroalimentaire breton. Pour faire des économies, la ventilation a été coupée à certaines heures. Résultat : les charançons et autres insectes envahissent les silos. La situation est telle qu'on demande à un jeune salarié de détruire les bestioles. Il y a là, stocké, du *Nuvan Total*, un insecticide pourtant interdit en France depuis 2007. Le salarié arrose.

DANS L'USINE, DES PESTICIDES À HAUTE DOSE

Quand Laurent Guillou arrive de l'usine *Nutréa*, la fabrique d'aliment du bétail voisine, autre filiale de *Triskalia*, puis attaque le monstre infecté avec sa chargeuse, quand son collègue Stéphane Rouxel embraye derrière lui avec la loco, c'est un poison redoutable que les deux hommes respirent : en avril 2009, ils consultent le CHU de Brest qui confirme l'empoisonnement.

Cela ne suffit pas à inquiéter la direction, pas plus que la *Mutualité sociale agricole*. L'hiver suivant, la ventilation est de nouveau coupée. Putréfaction dans les silos. Qu'à cela ne tienne : il y a le *Nuvagrain*, un pesticide autorisé. On va en vider des bidons, à haute dose, jusqu'à sept fois le volume autorisé. Vont revenir alors les vomissements et le reste. En mars 2010, le comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT) enquête. D'autres salarié·es se plaignent. Le rapport accuse clairement les pesticides.

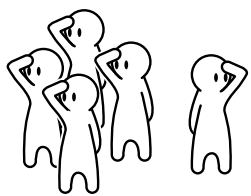
UN COMBAT COLLECTIF, DE LA BRETAGNE À L'EUROPE

Désarmés, non secourus par le syndicat de l'entreprise qui craint pour l'emploi, les ouvrier·es empoisonné·es portent plainte sans succès et frappent donc à la porte de Serge Le Quéau, militant à *SUD*. Celui-ci s'empare de leur défense, les aide dans leurs démarches, leur fournit un avocat, porte le drame au niveau national : le 23 septembre 2011, alors qu'ils viennent d'être licencié·es, une conférence de presse à Paris fait éclater l'affaire. Des reportages apparaissent sans amener pour autant *Triskalia* à négocier.

De procédure en procédure, le temps de la justice est infini. Mais le soutien émerge. Un dimanche matin de février 2015, en prenant leur petit-déjeuner dans leur pavillon de la banlieue rennaise, Jacqueline et Michel Besnard sont révolté·es par une "histoire de grains pourris" sur *France Inter*. Grâce à eux, un très actif *Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest* rejoint les ouvrier·es de *Triskalia*. Ils et elles participent ensemble à la bataille européenne contre les pesticides, telle celle du glyphosate. Le 15 décembre 2017, au bout de sept ans de bataille, deux des ouvriers empoisonnés puis licenciés, Laurent Guillou et Stéphane Rouxel, ont enfin gagné devant les prud'hommes de Lorient. Mais ils continuent leur combat, au pénal cette fois. Le combat de la dignité.

Michel Rouger

Histoires Ordinaires, www.histoiresordinaires.fr ■



Cantines bio : c'est meilleur et moins cher !

De nombreuses communes transforment les menus de leurs cantines scolaires pour les faire passer au bio, et cela sans attendre la loi, qui avance lentement.

Exemple, la petite commune bretonne (Ille-et-Vilaine) de 600 habitant·es de Langouët dispose depuis 2004 d'une cantine scolaire de ce type. "À l'époque, nous avons décidé de rompre avec la cantine concédée, en raison de prix élevés pour une qualité médiocre. Un repas à base de boîtes de conserve revenait à 5,39 euros, alors qu'aujourd'hui, il coûte 5,12 euros..." explique Jocelyne Perier, adjointe au maire chargée de l'école.

Comment expliquer cette baisse des prix, alors que l'agriculture bio coûte en moyenne plus cher que la conventionnelle ? L'essentiel se joue au niveau de l'approvisionnement. À Langouët, la municipalité a choisi de passer par le groupement d'intérêt économique (GIE) *Manger bio 35*, un groupement d'agricultures locales qui fournit tous les jours la cantine en légumes frais. La légumerie municipale s'occupe de la préparation des produits.

À Mouans-Sartoux, petite ville des Alpes-Maritimes (9 500 habitant·es), la mairie a de son côté opté pour un interventionnisme municipal dans la politique agricole. Secouée par la crise de la vache folle en 1999, la restauration scolaire a progressivement

basculé en bio, jusqu'à atteindre les 100 % en 2012. 85 % des aliments qui composent les mille repas quotidiens — eux aussi préparés par les soins d'une légumerie municipale — proviennent des six hectares dévolus au maraîchage que possède la régie agricole municipale. Sur les terres ceinturant la commune, deux agriculteurs — bientôt trois — produisent l'essentiel des légumes consommés dans les trois cantines.

La réduction du gaspillage alimentaire est une priorité

La réduction du gaspillage alimentaire est une priorité pour éviter que le prix n'explose, estime Léa Sturton, chargée de mission alimentation et nutrition à Mouans-Sartoux. "Pour les entrées et les desserts, les enfants ont le choix entre une petite et une grande portion. Et pour le plat principal, on leur demande s'ils ont une petite faim, une moyenne ou une grande". À cela s'ajoutent des achats en vrac. Au total, "nous avons économisé vingt centimes par repas, ce qui compense le prix plus élevé de la matière première bio".

Enfin, les menus ont réduit leurs apports en protéines animales. À Langouët, les enfants bénéficient chaque semaine d'un repas végétarien. À Mouans-Sartoux, outre le plat végétarien hebdomadaire, les cuisiniers ont suivi une formation aux protéines végétales, afin de mieux les incorporer aux plats.

Un réseau pour conjuguer les efforts

La plupart des communes qui ont effectué leur transition ou qui sont en cours appartiennent au réseau de l'association *Un plus bio*, lancée en 2002 par Gilles Pérole, adjoint à l'éducation et à l'enfance de Mouans-Sartoux. Aujourd'hui, le *Club des territoires* de l'association regroupe soixante communes et territoires. On compte dans ses rangs six départements (Drôme, Gironde), des grosses villes (Paris, Toulouse, Lille-Métropole) ainsi que des petites villes pionnières, comme Barjac, Mouans-Sartoux et Grande-Synthe. Au total, onze millions de Français·es, enfants, adultes comme personnes âgées, sont concerné·es.



À la cantine scolaire de Mouans-Sartoux, pour limiter le gaspillage alimentaire, on propose des portions de différentes tailles afin que chaque enfant puisse choisir en fonction de son appétit.

En partenariat avec: www.reporterre.net

Reporterre
le quotidien de l'écologie

Les inscriptions pour l'Altertour 2018 sont ouvertes !

L'AlterTour 2018 roulera d'Amiens à Strasbourg en passant par Paris du 14 juillet au 26 août 2018. L'AlterTour est un tour itinérant à vélo qui relie les alternatives de la transition écologique. Les participant·es visiteront productrices bio, entreprises coopératives, écolieux, collectifs citoyens... et mettront parfois la main à la pâte ! Il passera notamment par le triangle de Gonesse pour soutenir le collectif *Non A Europacity*. L'AlterTour accueille les cyclistes de tous horizons, pour 8 jours en moyenne.

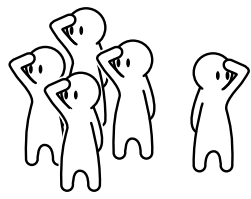
Les inscriptions ouvrent le 1^{er} mai : <http://www.altercampagne.net>

» Lyon

La Nourricière

Le réseau de jardins partagés *Le Passe-Jardins* travaille depuis le printemps 2017 à la création d'une ressourcerie verte *La Nourricière* où l'on pourrait trouver des outils de bricolage et de jardinage, du matériel technique (broyeuse pour BRF, moulins à farine, pressoir à fruits...), une zone de compostage pour déchets verts et végétaux encombrants, un atelier de réparation, un atelier de formation et de partage de savoir-faire, des groupements d'achats. *La nourricière* serait en lien avec les jardins partagés, mais également avec les jardins privés. Elle aurait comme objectif le zéro déchet, zéro-gaspillage et la promotion des circuits courts.

Le Passe-Jardins, 131, rue Challamel-Lacour, 69008 Lyon, tél : 04 78 00 22 59, www.lepassejardins.fr



MÉDIAS

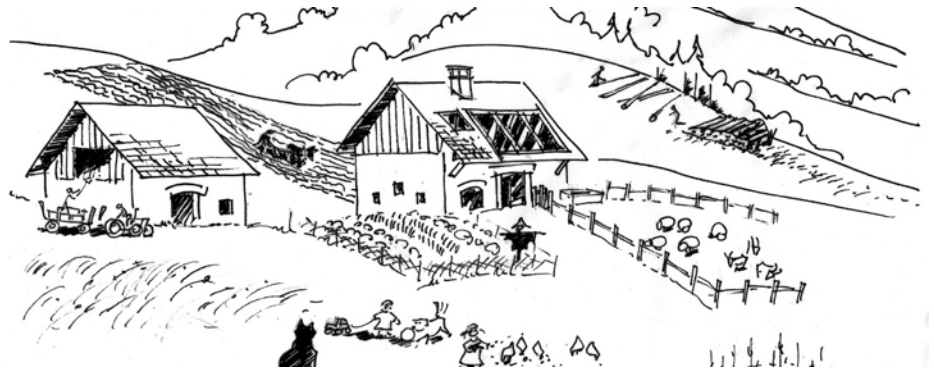


♦ **N'autre école.** La revue de Questions de classe(s) n°7, automne 2017, hiver 2018. "Pédagogies alternatives, pour qui ? Pour quoi faire ?". Revue semestrielle très fournie et joliment maquetée, elle revient

sur des expériences plus ou moins réussies d'alternatives à l'enseignement "classique", en France et dans le monde. Un bon panorama des réflexions et alternatives actuelles sur la pédagogie.

Questions de classes, CICP, 21er rue Voltaire, 75011 Paris, www.questionsdeclasses.org

♦ **Tumultes**, n°49, "Utopia Nova II. La radicalité démocratique", sous la dir. Alice Carabédian, Manuel Cervera-Marzal, Anders Fjeld, éd. Kimé, 2017, 196 p., 20 €. Ce recueil propose d'appeler "radicalité" le carrefour où se croisent la démocratie et l'utopie. Proposition audacieuse. Concrètement, ce nouveau numéro de *Tumultes* mène une réflexion en trois temps, articulée autour de réflexions philosophiques, politiques puis historiques, sur la possibilité de la mise en place d'une démocratie émancipatrice. Des récits courts mais denses.



Réhabiliter les granges isolées de Chartreuse

En 2016, la communauté de commune Cœur de Chartreuse (issue de la fusion en 2014 des communautés de communes du Mont Beauvoir, des Entremonts en Chartreuse et de Chartreuse-Guiers) lance un appel aux habitant-es pour participer à l'élaboration d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). C'est en participant à cette démarche que trois couples soulèvent la question des granges isolées, et imaginent une façon de faire revivre ces granges, en s'appuyant sur des projets d'agriculture paysanne. Selon ce collectif, ces granges sont un marqueur fort de l'identité et du paysage des hauts de Chartreuse. 162 granges isolées et 76 ruines ont été recensées. Elles ont été abandonnées suite à l'évolution des pratiques agricoles, mais pourraient être réinvesties par des projets qui font un pas de côté vis-à-vis de l'agriculture intensive, notamment des projets de permaculture. Chloé et Charly vivent déjà depuis plus de dix ans en semi-autonomie et les autres membres du collectif sont aussi en train de réhabiliter des granges. Il manque encore à ce jour des personnes prêtes à s'installer pour faire revivre ce patrimoine et participer aux dynamiques locales. Le PLUI (qui pourrait ouvrir la porte à ce type de projet, vers une transition écologique) sera finalisé en juin prochain. Espérons que la possibilité d'habiter ces granges sera actée, et que de nouvelles habitant-es s'investiront sur ces trois communes de Chartreuse.

<https://grangesdechartreuse.wordpress.com>

» Belgique

Gembloux Optimiste (GO!), cultiver les alternatives locales

Inspiré-es par la lecture de Rob Hopkins, des habitant-es de Gembloux en Belgique mettent en place des initiatives qui participent à la transition. GO! rassemble des personnes souhaitant se rencontrer, échanger et surtout agir localement pour mieux vivre ensemble et avec leur environnement. L'idée est de monter des projets concrets et des actions, petites ou grandes, pour dynamiser les quartiers. Plusieurs rencontres et fêtes ont été organisées par ce groupe qui participe à l'entraide locale par le partage de connaissances (des ateliers coutures sont proposés), des journées d'action, comme la journée de fabrication de boîtes à livres ou encore la journée de nettoyage des rues de Grand-Manil. GO! prépare aussi l'organisation de la Fête de l'Optimisme, prévue pour le 7 septembre 2018. Au delà de l'organisation de fêtes et de rencontres, l'association porte plusieurs projets. Dernier en date : réaliser une haie nourricière permaculturelle au cœur du village. Ce sont les enfants de l'école primaire qui s'y sont collés. En novembre 2017, ils et elles ont creusé, planté des arbustes, et surtout se sont amusés. La création de cette haie a permis de créer un lieu convivial de rencontres dans le quartier. Et de soutenir la biodiversité en plantant des arbres bien adaptés à la région, tout en créant un habitat propice aux oiseaux, hérissons, insectes... Des projets qu'on souhaite contagieux !

ericvalentine@gmail.com,
<http://www.gemblouxoptimiste.be>

Les rencontres annuelles des Ami-es de Silence

Les prochaines rencontres des Ami-es de Silence auront lieu cette année du 26 juillet au 11 août dans la Drôme à Luc-en-Diois, à la Ferme de Paulianne.

Le programme des rencontres est inventé sur place au fur et à mesure par tou·tes, après le montage du camps : discussions et échanges informels, ateliers et chantiers pratiques, cercle de paroles, assemblées générales quotidiennes, chants, danses... en fonction des savoir-faire, des questions, des curiosités et intérêts de chacun·e, le tout en lien avec l'expérimentation de l'autogestion, la décroissance, la gouvernance au consensus et du vivre ensemble.

Amenez vos bricolages, vos savoir-faire en matière d'écologie, d'autonomie... Vos chapiteaux, abris mobiles, outils, matériaux (tissus, papiers, feutres, crayons de couleurs, aquarelles, ciseaux, scotch, etc.) et instruments de musique en tout genre.

Bienvenue aussi à votre bonne humeur, votre imaginaire, vos envies, vos carnets de chants !

Inscription, renseignements et charte sur le site des Ami-es de Silence : <http://amies.revuesilence.net>, par courrier : Caroline Maisonneuve, 12 cours du Jouberton 26400 Crest

Prix : Inscription 14€/adulte, 1€/enfant.

Cuisine collective végétarienne non obligatoire à prix libre (coût indicatif journalier 6€/adulte, 3€/enfant).

Participation aux frais (eau, électricité logistique, pharmacie, etc.) 1€ par jour/personne.

Logement : chacun·e amène sa tente, son tipi...





Cigéo : ce n'est qu'un débat... continuons le combat !

L'enfouissement des déchets nucléaires envisagé à Bure dans la Meuse met en évidence l'une des grandes faiblesses de la filière nucléaire. Frappé d'une constipation radioactive, le lobby nucléaire ne sait que faire de ses déchets. L'industrie nucléaire cherche depuis des décennies à cacher sous le tapis meusien ses déchets atomiques.

Avec la certitude de petits prédicateurs qui ont les réflexes de ces savants-fous en blouse blanche, les expert-es d'EDF, d'AREVA et de l'ANDRA affichent une morgue glaçante. Le laboratoire souterrain accueillerait les déchets les plus radioactifs durant... un siècle avant d'être surveillé pendant 500 ans. Et vous, vous faisiez quoi lorsque Christophe Colomb abordait en Amérique ? L'échelle de temps envisagée pour "gérer" ces déchets atomiques est un pari sur l'avenir qui ne peut qu'être perdu. Le lobby nucléaire présuppose une stabilité sociale sur une échelle de temps qu'aucune société n'a été en mesure de respecter. Après nous... le chaos !

Le débat porte sur la date de l'accident nucléaire

La moindre fuite d'hydrogène, le premier incendie à 500 mètres sous terre et la folie atomique éclatera au grand jour ! Le lobby nucléaire fait donc un pari reposant sur un malentendu. Le débat ne porte pas sur la possibilité d'un accident mais sur la date à laquelle nous subirons la énième catastrophe impossible. Les expert-es du nucléaire n'espèrent qu'une chose : que l'accident n'arrive pas trop tôt !

Le lobby nucléaire a toujours vécu dans la plus parfaite illusion, multipliant petits mensonges et grossières erreurs. Le nucléaire a maintes fois été présenté comme fiable, participant à l'indépendance énergétique française et peu coûteux. Un à un, ces arguments apparaissent pour ce qu'ils ont toujours été : des mensonges assenés avec la force d'un "Étatomique". Et au pays du roi Soleil, l'atome incarne une toute-puissance



quasi monarchique. Contester l'atome revient à s'opposer à la légitimité de l'État lui-même.

"Une pulsion de vie explose au visage d'un personnel politique cramoisi"

Pris en défaut, l'État active quasi mécaniquement les outils qu'il a lui-même façonnés pour asseoir son hégémonie. Face à l'opposition déterminée à laquelle il est confronté à Bure, le gouvernement a annoncé un débat. Cette façon de faire prêterait presque à sourire si les enjeux n'étaient pas si importants pour notre avenir à tous. Un débat a posteriori de la décision ne sert qu'à rassurer l'État sur sa capacité à imposer et justifier son omnipotence ! Les opposant-es ne s'y trompent guère. Personne n'a intérêt à débattre de la longueur des galeries censées accueillir les déchets atomiques. Un refus ne se débat pas ; ne se négocie pas. Il s'assume et se construit.

À Bure aujourd'hui comme à Notre-Dame-des-Landes hier, l'opposition est entière, déterminée, polymorphe et vivante. Une pulsion de vie explose au visage d'un personnel politique cramoisi. Un monde s'effondre et ce n'est pas un débat qui pourra relégitimer un projet qui marque la fin d'une époque faite de suffisance et de morgue. À Bure, ils voulaient enfouir des déchets. Parions sur le fait que nous y enterrerons l'arrogance d'une classe politique radioactive.

Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org.

Mourir pour défendre la planète

Depuis 2012, l'ONG britannique *Global Witness* publie un triste mais nécessaire décompte des meurtres de personnes impliquées dans des combats écologiques et de défense de leurs territoires. L'édition publiée le 2 février 2018 signale au moins 197 personnes ainsi tuées en 2017, un chiffre qui frôle le record atteint en 2016, 200 meurtres. Avec 60 % des meurtres, l'Amérique Latine reste la région la plus dangereuse, Brésil en tête, puis Mexique et Nicaragua. L'Asie du Sud Est vient ensuite, en particulier les Philippines. C'est désormais le secteur de l'agro-business qui génère le plus de meurtres, avant ceux des forages et de l'industrie.

Greenpeace dénonce : trop de viande dans les cantines

Dans un rapport publié le 4 décembre 2017, *Greenpeace* dénonce les menus des cantines scolaires qui comportent des protéines animales en quantités bien supérieures (entre deux à six fois plus) à celles recommandées par l'Anses (*l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation*). Cette surconsommation de protéines animales entraîne des conséquences graves pour la santé de 7 millions d'élèves et pour l'environnement. Quelle en est la cause ? L'influence des lobbies de la viande et des produits laitiers dans les instances chargées de guider les acheteuses de la restauration scolaire. Les enjeux des industriels sont forts : les chiffres d'affaires réalisés avec les cantines se montent à 460 millions d'euros pour la viande et 280 millions pour les produits laitiers. Il y va aussi de la constitution d'une future clientèle accoutumée à une consommation quotidienne de produits carnés et laitiers. L'ONG détaille les organismes et les mécanismes au travers desquels est influencé le contenu des assiettes des enfants. Elle recommande leur refonte en profondeur, avec une implication de l'État, l'interdiction de toute intervention des filières viande et lait dans les écoles et, d'ici 2020, deux repas végétariens par semaine dans les cantines.





» Grenoble

Les toilettes sèches attaquent la ville !

À Grenoble, les premières toilettes sèches publiques installées en milieu urbain ont fait leur apparition début 2018, dans le parc Marliave. Le trône est installé dans une cabane en bois. Une fois déposé l'auguste présent, ce dernier est évacué en actionnant une pédale, qui entraîne un tapis roulant vers la maison d'un hôte gourmand : le ver tigré *eisenia fetida*. Un dispositif de lombricompostage qui permet de valoriser les déchets en engrais naturel. Une initiative qui, au moins, ne risque pas de faire un "flop". Certains dénoncent une opération symbolique qui masque à bon compte les renoncements de la municipalité grenobloise sur des enjeux bien plus importants, d'autres y voient un symbole fort que les toilettes sèches en milieu urbain sont de l'ordre du possible.

» Saint-Étienne

Carnaval Inutile "Béton va Béton" pour dénoncer des projets inutiles

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté joyeusement dans les rues de Saint-Étienne le samedi 24 février 2018 après-midi. Le défilé carnavalesque qui a traversé le centre ville s'est clôturé par l'incendie d'un cercueil pour dénoncer et symboliquement enterrer le projet de l'A45 et celui de l'extension de la carrière de Saint-Julien-Molin-Molette (Loire), mais aussi des projets au niveau national, comme le centre d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure dans La Meuse... Des projets capitalistes et inutiles. Pour ce qui est de la carrière, les habitant-es de Saint-Julien-Molin-Molette s'opposent à la prolongation du permis d'exploiter au delà de 2020 pour encore trente ans. La durée de l'exploitation est liée au projet d'autoroute A45 entre Lyon et Saint-Étienne, lui aussi dénoncé. L'A45 – autoroute parallèle à l'A47 – se situerait en montagne avec 4 tunnels, 11 viaducs et détruirait faune, flore, terres agricoles, en plus de lacérer le territoire et d'apporter son lot de nuisances. L'A45 est aujourd'hui un projet considéré comme "non-prioritaire", sans pour autant être abandonné.



Énergies



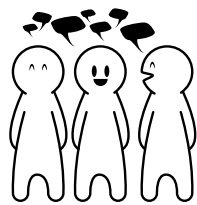
Des lapins pour la Société Générale

Le 5 mars 2018, *Les Amis de la Terre* publient un rapport dénonçant les implications de la *Société Générale* sur le marché de l'exportation du gaz de schiste américain vers l'Europe sous forme de gaz liquide. La *Société Générale* non seulement conseille et finance abondamment l'un des secteurs les plus polluants de l'industrie énergétique mais tente de se justifier en vantant le caractère soi-disant "vert" du gaz liquéfié qui dégage moins de CO₂ à la combustion que le charbon. Mais qui reste une énergie fossile au très mauvais bilan carbone, à laquelle la France a renoncé il y a 7 ans. Face à cette attitude de la banque qui persiste et signe dans les activités destructrices de l'environnement et du climat, *Les Amis de la Terre* accentuent la pression. La publication de leur rapport s'est accompagnée d'une semaine de mobilisation dans diverses villes (Annecy, Nantes, Grenoble...). Les militant-es ont pris des rendez-vous avec des conseiller-es dans les agences, pour leur poser ensuite des lapins et désorganiser leur fonctionnement. Avant de se rendre dans les agences... en costumes de lapins ! Leur demande prioritaire vise le retrait de la banque du projet Rio Grande LNG, un terminal d'exportation du gaz de schiste liquéfié.



Les énergies renouvelables de plus en plus compétitives

Toutes les technologies renouvelables seront compétitives par rapport aux énergies fossiles en 2020. C'est ce qu'affirme l'étude *Renewable Power Generation Costs in 2017* de l'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena). Ainsi, en 2020, les coûts moyens des énergies renouvelables devraient se situer entre 30 et 100 \$/MWh, alors que les énergies fossiles seraient entre 50 et 170 \$/MWh, selon les pays et les conditions locales de production. Pour sa part, l'institut allemand *Fraunhofer* prévoit en 2030 un solaire photovoltaïque à 43 €/MWh dans le sud de l'Europe, 60 à 80 €/MWh pour les centrales à charbon, 50 à 60 €/MWh pour l'électricité nucléaire des centrales anciennes, et 100 à 120 €/MWh pour la future génération de centrales nucléaires. Depuis 2010, la chute des coûts de l'électricité solaire a été de 73 %, du fait de la chute de 81 % du prix des modules photovoltaïques. Et cette diminution des coûts de production va se poursuivre, car pour chaque doublement de la capacité mondiale installée, les coûts baissent de 14 % pour l'éolien marin, 21 % pour l'éolien terrestre, 30 % pour le solaire à concentration et 35 % pour le photovoltaïque. (Source : RTFlash n°937 : Transition énergétique : Pourquoi ne pas revoir fondamentalement le triptyque production, stockage et distribution ?) Jean-Louis Gaby



Société

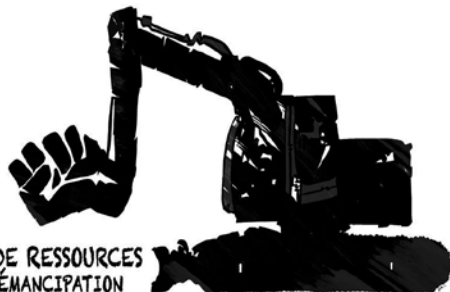
» Rennes

Centre de ressources pour l'émancipation

Le Centre de Ressources pour l'Émancipation se veut un lieu fournissant les ressources nécessaires à la compréhension du racisme et des histoires coloniales. Basé au quartier Kennedy, il propose diverses activités et services : permanence et emprunts de livres les mardi et jeudi de 16h à 18h ; animations pour les enfants (jeux, activités pédagogiques) les 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 16h à 18h ; atelier "emploi" entre femmes

non blanches un lundi par mois de 9h à 16h30 ; atelier d'écriture ; permanence d'écrivaine publique le 2^e mardi du mois de 14h à 16h ; groupe de lecture. Le lieu organise également des conférences et des rencontres sur des thèmes comme "Être non-blanche à l'université" et des projections, par exemple le film "Musulmans de France de 1904 à nos jours".

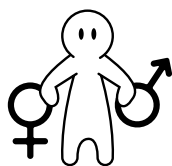
Centre de Ressources pour l'Émancipation, 8 Rue du Bourbonnais, 35000 Rennes.



CENTRE DE RESSOURCES
POUR L'ÉMANCIPATION

Calais : les migrant·es refusent les repas de l'État

Le 6 mars 2018 débutait, après un arrêt de 17 mois, le dispositif de distribution par l'État de repas aux quelques 500 à 600 migrant·es toujours présent·es à Calais. Or, peu nombreu·ses ont été celles et ceux qui se sont présent·es au camion flambant neuf et estampillé "Préfet du Pas-de-Calais" et quand les plats leur sont portés, "une bonne partie des Érythréens, Éthiopiens et Afghans du Calaisie" (Le Monde) les refuse. Un boycott clairement expliqué par certain·es et facile à comprendre : comment faire confiance et accepter des repas de la part d'un État qui les distribue sur un terrain vague entouré de barbelés et de CRS et qui, "en même temps" détruit les tentes et pourchasse sans pitié ? Les associations locales restent attentives et se déclarent prêtes à reprendre leurs propres distributions si nécessaire.



Femmes, hommes, etc.

Femmes : la 4^e Internationale remet Hollywood à sa place

Le 9 mars 2018, Kate Randall, journaliste étasunienne, publie un article sur le *World Socialist Web Site* (organe du Comité International de la 4^e Internationale, organisation se plaçant dans le sillage trotskyste) qui remet quelques pendules à l'heure. Les médias américains n'ont jamais accordé autant de place aux femmes que depuis ces derniers mois. Mais, à quelques exceptions près, les femmes accédant à l'exposition médiatique appartiennent surtout aux classes supérieures de la société. Et Kate Randall de rappeler quelques faits. Par exemple que le taux de mortalité maternelle a augmenté de 56 % aux USA entre 1990 et 2015, plaçant sur ce point le pays au niveau des nations les plus pauvres de la planète. Pendant ce temps, 4 femmes figurent parmi les PDG les mieux payées, avec des rémunérations entre 25 et 40 millions de dollars en 2016. Selon la sociologue Ruth Milkman, "les inégalités de classe entre les femmes sont plus grandes que jamais". Les violences faites aux femmes s'inscrivent selon la 4e Internationale dans le cadre de la domination de l'ensemble des classes populaires par le système dirigeant. C'est ainsi que, pour Kate Randall, la lutte pour le droit des femmes doit être portée sur le terrain des luttes sociales, pas uniquement à Hollywood.

» Suisse

Bibliothèque féministe autogérée

"Des livres, des tisanes et des luttes" ! C'est l'une des banderoles qui ont fleuri sur la façade de *La Molène*, bibliothèque queer féministe autogérée qui a ouvert ses portes en décembre 2017 à Lausanne. Cet immeuble occupé abrite donc un espace dédié aux livres, BD, films et autres ressources, ainsi qu'à l'accueil de lectures, projections, débats et ateliers concernant le féminisme et ses luttes. Hors forme associative, le collectif qui l'anime fonctionne horizontalement et le fonds proposé provient essentiellement de dons. Le lieu accueille les visiteu·ses lors de permanences hebdomadaires, en non-mixité choisie sans hommes cisgenre.

La Molène, route des Plaines-du-Loup 38, Lausanne, bibliolamolene.noblogs.org.

» Espagne

Une grève des femmes historique

Le 8 mars 2018, des organisations féministes de différents pays ont appelé les femmes à cesser le travail à 15h40. Une heure symbolique, puisqu'elle représente la part de salaire que ne touchent pas les femmes à travail égal à celui des hommes. Alors que dans de nombreux pays cet appel a eu un impact marginal, en Espagne il a donné lieu à une mobilisation féministe sans précédent. Selon les syndicats, 5,9 millions de femmes ont participé à la grève de 2 heures. Plusieurs centaines de milliers de personnes ont bloqué le centre-ville de Madrid dans une ambiance festive. Des rassemblements ont eu lieu dans 300 autres communes. Les principaux syndicats de cheminot·es ont déclaré une grève de solidarité, annulant plusieurs centaines de trains. Un certain nombre de femmes ont aussi réalisé une grève des tâches domestiques. Une réussite expliquée notamment par le soutien de nombreux médias.





Supprimer les comparutions immédiates, c'est urgent !

La comparution immédiate est une procédure qui permet de faire juger rapidement quelqu'un à la suite de la garde à vue. Elle a d'abord été instaurée pour prévenir la détention provisoire et elle était limitée à l'origine à des affaires mineures de "flagrant délit" difficilement contestables. Peu à peu son champ s'est élargi à toutes sortes d'affaires plus graves pour devenir en 2017 un mode de poursuite habituel. Les personnes qui subissent cette procédure ont 8 fois plus de probabilités d'être incarcérées que les autres, pour des faits identiques. Les 2/3 des comparant-es sont envoyé-es en prison, parfois pour plusieurs années, et seulement 5% sont relaxé-es, lors d'audiences très courtes qui s'enchaînent durant des heures d'affilée. Depuis 2016 des avocat-es dénoncent cette "machine à enfermer" et réclament la suppression pure et simple de ces procédures au rabais qui ne respectent pas le droit fondamental des prévenu-es à se défendre. En juin 2017, Médiapart et le Syndicat de la magistrature ont organisé le procès des comparutions immédiates, qui induisent la difficulté pour les victimes de faire valoir leurs droits, réduisent à néant le temps passé pour la défense, et aboutissent à une piètre qualité du débat judiciaire.

Syndicat de la magistrature, 12-14 rue Charles Fourier, 75013 Paris, tél. : 01 48 05 47 88, www.syndicat-magistrature.org.

Pinar Selek, la persécution juridique se poursuit

Écrivaine, militante et sociologue de Turquie exilée en France, persécutée par la justice depuis 20 ans à cause de ses travaux sur le nationalisme, l'armée, le patriarcat et de ses combats aux côtés des féministes, des transsexuelles, des enfants des rues, des Arméniens, des Kurdes, des écologistes et des antimilitaristes, Pinar Selek a été acquittée par la justice pour la 4^e fois consécutive en 2014. Elle est, en effet, accusée d'un attentat inventé de toutes pièces par le pouvoir politique, à Istanbul en 1998. Le pouvoir turc a fait appel une nouvelle fois et Pinar attend depuis 3 ans et demi le verdict de la Cour Suprême qui doit délibérer à huis-clos et sans intervention de ses avocat-es.

Au mois de mars 2018, la menace se précise : ses avocat-es reçoivent le 16 mars un dossier émanant d'une partie des juges de la Cour Suprême réclamant à son encontre une condamnation à la prison à perpétuité ainsi que des dommages et intérêts astronomiques visant aussi sa famille restée en Turquie. À l'heure où ce numéro est bouclé, le verdict de la Cour Suprême peut tomber d'un instant à l'autre.

"Avec la persécution juridique et politique, la torture continue", écrit Pinar Selek dans une lettre ouverte.

Pinar Selek est une membre active de *Silence*, elle a notamment contribué à l'élaboration de l'affiche "100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui". *Silence* est membre de son collectif de solidarité. La *Coordination des collectifs de solidarité* qui comprend des groupes à Bordeaux, Brest, Forcalquier, Genève, Grenoble, Lyon, Marseille, Nice, Paris, Pau, Strasbourg et Toulouse a organisé des rassemblements devant les consulats de Turquie en France et une campagne de lettres adressées à ces derniers. Elle prévoit d'autres actions.

Ne nous y trompons pas : une condamnation de Pinar Selek ferait reculer les droits et les libertés de tou·tes.

Contacts et informations : *Coordination des collectifs de solidarité avec Pinar Selek*, c/o Terre des livres, 86 rue de Marseille, 69007 Lyon, <http://pinarselek.fr> et en particulier la rubrique "agir".



» Israël-Palestine

Quand le magazine Notre Temps promeut le colonialisme

Certain-es lect-rices du magazine *Notre Temps*, qui s'adresse aux seniors, ont été surpris-es en découvrant dans ses pages des publicités appelant à "contribuer au développement durable de la terre d'Israël" en faisant un legs au KKL-FNJ. L'image montre deux mains jointes qui portent un arbre. Or cet organisme est tristement célèbre pour procéder à l'expropriation et à la confiscation des terres palestiniennes au seul profit de personnes ou d'organismes juifs. Il s'est déjà rendu responsable de l'expulsion de centaines de milliers de Palestinien·nes, et du vol ou de la destruction de leur patrimoine. C'est le FNJ lui-même qui l'écrit : "La loyauté du FNJ est donnée

au peuple juif et le FNJ ne se sent obligé que vis-à-vis de lui. Le FNJ, en tant que propriétaire, n'a pas le devoir de pratiquer l'égalité envers tous les citoyens de l'État". Cet organisme plante donc des arbres sur des terres confisquées par la force aux Palestinien·nes, ou liées à l'expulsion de Bédouin·es. Par là il participe directement à la colonisation, revêtu d'une propagande écologique. Suite aux lettres de certain-es lecteurs et lectrices, la rédaction de *Notre Temps* ne s'est pas rétractée mais a justifié ces publicités par sa "neutralité totale". Curieuse conception de la neutralité que d'accepter une publicité ouvertement coloniale.

Apple perd son procès contre Attac

Fin 2017, plusieurs actions d'Attac dans les magasins Apple avaient pour but d'exiger que la firme paie ses impôts dans les pays où elle opère (voir *Silence* n°465, mars 2018). En réponse, Apple a intenté un procès au motif "d'actes de vandalisme et mettant en danger le personnel et la clientèle". Le 23 février 2018, le tribunal de grande instance de Paris rend un jugement limpide dans lequel il reconnaît aux actions d'Attac leur caractère "sans violence, sans dégradation, et sans blocage de l'accès du magasin à la clientèle". Apple est débouté de toutes ses demandes et condamné à payer 2 000 euros à Attac.



DES ÉLUS ONT DORMI À CÔTÉ DES SANS-ABRI



L'ACTION NON-VIOLENTE : MODE D'EMPLOI

Serge Perrin

L'enchaînement

Les actions non-violentes peuvent se classer en deux catégories :

- celles qui visent à faire connaître sa revendication, à toucher le grand public,
- celles qui visent à faire pression directement sur le lieu du pouvoir (patronat, élu·es, gouvernement).

Bien sûr en pratique la distinction n'est pas aussi nette : convaincre la population à adhérer à notre cause est une manière de faire pression sur le pouvoir (local ou national). Mais choisir l'objectif d'une action est important pour en garder le sens.

L'action de s'enchaîner peut être utilisée pour les deux objectifs : soit sur la place publique pour faire passer un message, soit pour bloquer un lieu, par exemple une usine ou... un abattoir.

Faire connaître son action

Dans les années 1960 à 1980, les jeunes gens qui refusaient le service militaire alors obligatoire étaient souvent emprisonnés, en particulier lorsque le statut d'objecteur de conscience était refusé. Les membres du GARM (Groupe d'action et de résistance à la militarisation) à Lyon avaient pris pour habitude de dénoncer ces emprisonnements en s'enchaînant autour de statues, à l'entrée du siège de l'état-major militaire à Lyon.

Quelques personnes s'accrochent à l'aide d'une chaîne métallique avec un cadenas. Il faut faire attention à ce que la longueur de la chaîne permette de relier les deux points d'amarrage (ou de cercler la statue). Il n'est pas nécessaire d'être très nombreux puisque c'est la chaîne qui fait la longueur. Au contraire d'une "chaîne humaine" où les participant·es se tiennent la main, il est nécessaire de laisser un peu d'espace pour que la chaîne soit visible pour les photos et les passant·es.

Une banderole tenue par les personnes enchaînées explique l'objectif et met en avant le but de l'action.

Et comme toujours dans une action non-violente, des personnes sont autour, non enchaînées, pour distribuer des tracts et discuter avec les passant·es. Ne pas oublier de désigner le ou la responsable des relations avec la police et avec la presse.

Les "anges gardien·nes" ou "Ne perdez pas la clé!"

Il est nécessaire de prévoir une ou deux personnes chargées du "bien-être" des personnes enchaînées et qui vont distribuer à boire (voire à manger si l'action se prolonge). Ce sont les "peace



Durant la guerre d'Algérie, des jeunes liés à l'ACNV, l'Action civique non-violente, issue de l'Arche, s'enchaînent à Lyon pour demander d'être emprisonnés en solidarité avec un objecteur. Sur la banderole: "Pour la paix. Le jeune appelé Michel Hanniet, volontaire pour un service civil en Algérie, refuse le service armé. Nous nous constituons prisonniers avec lui".

keeper" en anglais, "ange gardien·nes" en français.

La police qui interviendra aura rapidement les moyens de couper la chaîne avec un coupe-boulon. Pour une action de popularisation, il n'est pas nécessaire de prévoir une chaîne très grosse et coûteuse. Idem pour les cadenas.

Il faut éviter que les clés des cadenas soient portées par les participant·es (elles pourraient être rapidement récupérées par les policier·es) mais, au cas où la police n'intervienne pas, il ne faut pas les jeter non plus (c'est ce qui était arrivé une fois à Lyon!). C'est l'un des rôles des "anges gardien·nes" de porter les clés.

La photo ou le reportage vidéo sur les médias ou sur internet permettent de diffuser le message largement.

Bloquer un lieu

Lorsque l'objectif de l'enchaînement est de bloquer un lieu (de production ou de pouvoir), les enjeux sont différents. L'objectif est alors de durer pour faire une pression directe : empêcher le bon déroulement d'un événement, d'une réunion, d'une manifestation, voire faire perdre de l'argent pour une usine.

Il va falloir utiliser des accessoires capables de résister à une intervention rapide : chaîne et cadenas robustes. Ce sera l'objet d'une prochaine chronique.

Tous les deux mois, Serge Perrin aborde un aspect pratique de l'action non-violente.
Mouvement pour une Alternative Non-violente – Lyon, www.nonviolence.fr

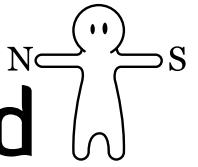


Le Prix de la paix des enfants décerné à un Syrien

Le Prix international de la paix des enfants est attribué chaque année par la fondation Kid's rights à un·e jeune qui lutte avec courage pour les droits des enfants. En 2017, il a été décerné à Mohamad Al Jounde, Syrien âgé de 16 ans, pour son combat pour défendre les droits des enfants syrien·es réfugié·es. Mohamad s'est illustré en construisant une école dans le camp de réfugié·es syrien·es dans lequel il vit au Liban, pour avoir accès à l'éducation pour lui-même et pour les autres. Celle-ci accueille aujourd'hui 200 élèves. Le jeune homme enseigne certaines matières aux élèves plus jeunes depuis l'âge de 12 ans et utilise l'image comme support d'expression pour aider ses pairs à vivre avec leurs traumatismes. L'occasion pour la

Pakistanaise Malala Yousufzai, qui lui remettait le prix en décembre 2017, de rappeler que plus de 2,5 millions d'enfants sont réfugié·es à cause de la guerre en Syrie, la plupart n'ayant pas accès à l'éducation. 28 millions d'enfants sont actuellement déplacé·es dans le monde, dans des conditions qui ne permettent souvent pas un respect de leurs droits. Le jury a souligné que c'est sa génération qui va devoir reconstruire la Syrie de demain. 100 000 € vont être versés à des projets en lien avec l'éducation des réfugié·es syrien·es.

International Children's Peace Prize, Kid's Rights Foundation, Noorderkerkweg 90, 1069 LW Amsterdam, Pays-Bas, <https://childrenspeaceprize.org>.



30 ans après Ouvéa

En 2011 sort, non sans mal, le film de Mathieu Kassovitz *L'Ordre et la Morale* sur la prise d'otage de la grotte d'Ouvéa. Pour le grand public, il met enfin des images sur cet épisode sanglant de la lutte des Kanaks pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

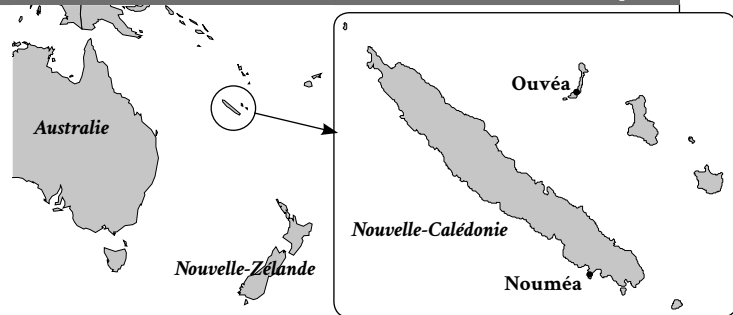
Exécutés après s'être rendus

En 1988, des indépendantistes occupent une gendarmerie sur l'île d'Ouvéa dans le cadre d'une série d'actions dans l'archipel. Les choses tournent mal puisque, contrairement aux intentions initiales des militants, plusieurs gendarmes sont tués. Le groupe d'indépendantistes garde alors en otage pendant deux semaines des gendarmes dans une grotte de l'île.

L'État français réagit en déployant l'armée en Nouvelle-Calédonie. Comme le film le montre, sans qu'une chance n'ait jamais vraiment été donnée aux négociations, dans le contexte politiquement tendu de l'entre-deux tours de la présidentielle française, l'assaut est finalement ordonné sur la grotte le 5 mai 1988. 19 preneurs d'otages y sont tués, beaucoup d'indices indiquent qu'ils ont été exécutés après s'être rendus. Ce massacre marque le paroxysme des "événements" des années 80, série d'affrontements entre les Kanaks portant la revendication de leur indépendance face aux colons locaux et à l'État français. À la suite, des négociations ont alors enfin lieu, et avec les accords de Matignon-Oudinot, un processus de décolonisation progressif de la Nouvelle-Calédonie est entamé, qui doit aboutir cette année 2018 à un premier référendum d'indépendance.

"Une véritable politique de terreur qui n'est pas sans rappeler la guerre d'Algérie"

Sans surprise, l'armée française dénonce la version présentée par le film en Nouvelle-Calédonie. L'unique diffuseur, aux mains de la famille Hickson, d'ascendance coloniale, en refuse dans un premier temps la projection. En 2008, le Premier ministre de l'époque Michel Rocard avait pourtant reconnu, au détour d'une interview que "des blessés kanaks ont été achevés à coups de bottes par des militaires français dont un officier. Il fallait prévoir

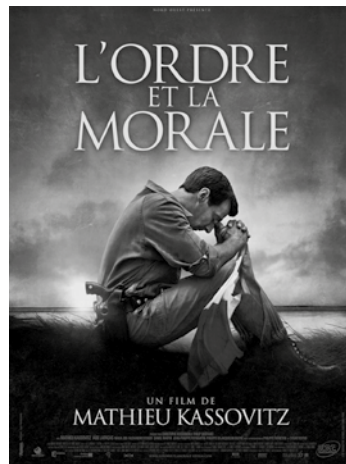


que cela finisse par se savoir et que cela aussi soit garanti par l'amnistie" (1).

Mais le film peut aussi être critiqué sur d'autres aspects. Ainsi, il y a peu question des différentes exactions menées par l'armée française pendant la prise d'otage contre les Kanaks à Ouvéa mais aussi au-delà. Une véritable politique de terreur qui n'est pas sans rappeler la guerre d'Algérie a été mise en place : des témoignages de sévices à la matraque électrique, de maisons brûlées, de tirs contre des villages ou de simulacres d'exécutions ont notamment été recueillis par le réalisateur Mehdi Lallaoui (2). Des membres du FLNKS (3) ont aussi contesté la manière dont le rôle de leur organisation est présenté dans le film.

Néanmoins, comme un représentant du Mouvement des jeunes Kanaks en France le résumait récemment, "ce film a le mérite d'exister". Il rend accessible au plus grand nombre un pan d'une histoire méconnue en France : celle de la lutte des Kanaks pour leur indépendance.

En novembre 2018, ceux-ci auront finalement l'occasion de participer à un référendum local pour leur indépendance. Le moins que nous leur devons c'est de nous y intéresser et *L'Ordre et la morale* est une bonne entrée en matière.



(1) "Ouvéa : Michel Rocard vend la mèche sur France Culture", Mediapart, 18/08/2008. Suite aux accords de Matignon, une loi amnistie les indépendantistes... mais surtout les colons et les militaires français pour les différents crimes commis pendant les "événements".

(2) Dans son film Jean-Marie Tjibaou, le Kanak qui rêvait d'indépendance.

(3) Front de libération Kanak et socialiste, coalition de partis portant la revendication indépendantiste.

» Cameroun

La France des Lumières au service de la FrancAfrique

En juin 2017 a été inauguré le barrage de Lom Pangar, très important projet énergétique à l'est du Cameroun. Alors qu'en 2014, 57 % des Camerounais avaient accès à l'électricité, et seulement 22 % en zone rurale, ce projet a été fortement vanté au national comme à l'international. Pourtant, le barrage Lom Pangar sert d'abord à l'extension de la raffinerie d'aluminium Alucam, qui consomme près de la moitié de l'électricité produite dans le pays. L'Agence Française de Développement (actionnaire minoritaire d'Alucam) a financé ce projet à hauteur de 60 millions d'euros, aux côtés de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du Cameroun, malgré les inquiétudes autour des bouleversements socio-économiques et environnementaux (destruction de 50 000 hectares d'habitats naturels, déplacement de villages, etc.) pointés depuis 2009

par la Banque mondiale elle-même.

Lom Pangar n'est d'ailleurs pas le seul investissement en matière hydroélectrique. L'arrivée du privé dans le secteur électrique se renforce en 2016 avec le projet de centrale de Nachtigal. Et le premier actionnaire à 40 % de la *Nachtigal Hydro Power Compagny* n'est d'autre que... EDF. En 2017, EDF a obtenu la concession de production d'électricité de cet équipement pour 35 ans, devenant ainsi potentiellement l'un des plus gros producteurs privés d'électricité au Cameroun. Si les entreprises s'enrichissent et que l'État s'endette, rien ne garantit aux Camerounais un accès à l'électricité effectif, et à des prix abordables.

(Source : Pauline T., *Billets d'Afrique* n°274)



L'ÉCOLOGIE, C'EST LA SANTÉ

François Veillerette

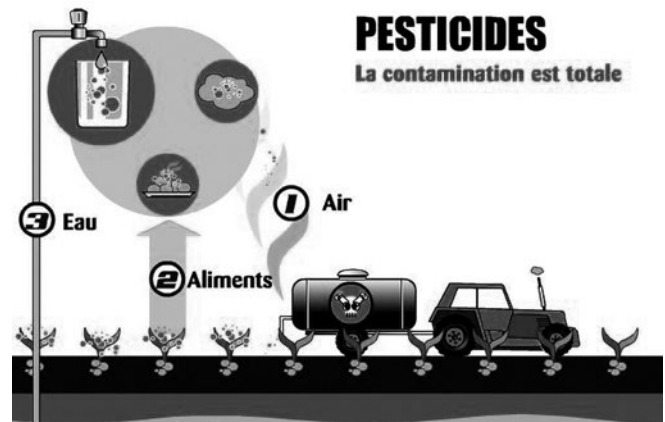
Un nouveau rapport accuse les pesticides

Générations Futures a publié en février 2018 un rapport montrant la contamination fréquente de nombreux fruits et légumes par des résidus de pesticides. Ce rapport, basé sur des chiffres officiels de la DGCCRF (répression des fraudes) a fait grand bruit. Néanmoins certains ont tenté d'en minimiser la portée en présentant les chiffres d'une manière particulièrement rassurante : selon elles il n'y aurait pas de risque pour la santé, car les valeurs limites pour les résidus de pesticides ne seraient dépassées que dans quelques pour cent des échantillons et même dans ce cas il n'y aurait aucun risque pour la santé.

Mais, est-on si sûr que ces résidus n'ont aucun effet sanitaire ? Il est bien sûr difficile de réaliser des études épidémiologiques sur l'influence des résidus alimentaires de pesticides, car l'exposition réelle des personnes est difficile à évaluer. Néanmoins certains travaux devraient déjà nous alerter. Ainsi, une étude étasunienne récente montre que les hommes qui sont les plus gros consommateurs des fruits et légumes contenant le plus de résidus de pesticides ont un sperme de plus mauvaise qualité que ceux qui consomment des fruits et légumes contenant moins de résidus !

Ces insecticides qui affectent le développement neuronal des enfants

En France c'est l'exposition aux insecticides pyréthrinoides qui attire l'attention des chercheurs. Selon ces dernières, la consommation de certains aliments et l'utilisation domestique de pesticides (pour les traitements antipuces ou le traitement d'un



potager) influencent de façon notable les concentrations de métabolites de pyréthrinoides dans les urines.

Parallèlement, des chercheurs de l'Inserm ont démontré que l'exposition à de faibles niveaux de pyréthrinoides peut affecter négativement le développement neurocognitif de l'enfant de six ans. Ce sont d'après cette étude notamment la compréhension verbale et la mémoire de travail qui sont affectées. La même équipe de l'Inserm vient de prouver que l'exposition à des faibles concentrations environnementales de pyréthrinoides que le public rencontre peut affecter négativement le développement neurocomportemental chez l'enfant de six ans, cette exposition étant associée avec des désordres comportementaux.

Alors, au vu de ces premiers résultats ne doit-on pas considérer que la prudence est de mise et que le soutien à une agriculture n'utilisant pas de pesticides dangereux est une bonne mesure de prévention en matière de santé publique ? Pour Générations Futures la réponse est clairement oui !

Générations Futures - www.generations-futures.fr

Pouvoir réellement choisir sa contraception

Une tribune a été publiée le 8 mars 2018 par plus de 300 professionnel·les de santé, pour dénoncer la désinformation sur les méthodes de contraception naturelles, trop souvent remises en cause et rejetées en bloc. La tribune réaffirme que le choix de la contraception ne peut se faire de manière libre et entière si une partie des méthodes possibles est dénigrée et peu connue : "les 'méthodes naturelles' ne sont pas toutes à mettre dans le même sac. Par exemple, le retrait n'a rien à voir avec les méthodes modernes d'observation du cycle (comme la symptothermie, la méthode de l'ovulation Billings ou Fertility Care) dont l'efficacité élevée a été scientifiquement évaluée à maintes reprises". Elle réaffirme que la technique du retrait ou la méthode Ogino (basée sur la prévision de la date de l'ovulation) ne sont pas des méthodes de contraception assez fiables, mais que d'autres méthodes d'observation du cycle élaborées par des médecins-chercheurs, puis enseignées par des instructrices accréditées, reposent sur une observation quotidienne des biomarqueurs de la fertilité, afin d'identifier avec précision les jours infertiles et les jours fertiles du cycle. Aujourd'hui, 4,6 % des Françaises ont recours à des méthodes de contraception naturelle.

Des médicaments fourrés aux nanoparticules

Des nanoparticules de dioxyde de titane ont été trouvées dans 6 médicaments courants, dont certains sont à l'usage des enfants, a révélé le magazine *60 millions de consommateurs* en mars 2018. Le repérage de ces substances microscopiques (qui ont été diagnostiquées comme cancérigènes chez le rat) a été positif sur l'Efferalgan, le Doliprane, le Nurofen, le Spasfon, le Zyrtec et l'Euphytose. Le dioxyde de titane ne joue aucun rôle thérapeutique dans ces médicaments, c'est un excipient utilisé comme colorant, donc non indispensable. Le magazine préconise de remplacer ces nanoparticules par d'autres produits dont l'innocuité a été prouvée. On pourrait même imaginer, soyons fous, des comprimés qui ne soient pas d'une couleur blanche immaculée... L'association demande également une mention [nano] obligatoire dans les médicaments, comme c'est déjà le cas dans les cosmétiques ou l'alimentation.

L'association Avicenn précise, quant à elle, que l'article 60 de la loi de modernisation de notre système de santé avait prévu que le gouvernement remette au Parlement, à l'été 2017, un rapport sur les nanomatériaux dans les médicaments et dispositifs médicaux. Mais... en mars 2018, il n'y avait toujours aucune trace de ce rapport !

Avicenn, Association de veille et d'information civique sur les enjeux des nanosciences et des nanotechnologies, Maison des associations du 11^e, Boîte aux lettres n° 69, 8 rue Renault, 75011 Paris, <http://veillenanos.fr>
60 millions de consommateurs, Institut national de la consommation, 18 rue Tiphaine, 75732 Paris Cedex 15, www.60millions-mag.com



Fukushima

♦ **Démolition des habitations.** Alors que le gouvernement communique sur la décontamination de maisons, certaines de ces dernières sont tellement contaminées qu'il est inutile d'essayer. Officiellement, fin 2017, plus de 8700 maisons ont été rasées (soit 2000 de plus qu'en avril 2017) et il est encore prévu d'en raser 3000 autres. C'est l'aveu que pour les habitant·es de 11 800 maisons, l'exil est définitif.

♦ **Situation 7 ans après le début de la catastrophe.** Le réacteur n°4, vide au moment de l'accident, a été sécurisé après l'évacuation de la piscine de combustible. C'est le seul réacteur qui ne présente plus de danger. Autour du réacteur n°3, dont l'enceinte s'est ouverte, un nouveau bâtiment a été construit et le toit posé en février 2018. Cela devrait permettre le début de l'évacuation du combustible des piscines : TEPCO annonce la fin de ce chantier pour 2019. Le cœur continue à émettre de fortes radiations, TEPCO estime que 188 des 394 tonnes du cœur sont passées sous le bâtiment. Ce réacteur était chargé avec du MOX et a donc relâché du plutonium dans l'atmosphère. Le nouveau bâtiment devrait faire baisser considérablement les émissions de radioactivité vers l'extérieur, mais en contrepartie il rend très difficile les interventions à l'intérieur de la nouvelle enceinte. Dans le réacteur n°2, l'enceinte a résisté, et comme le cœur est entré en fusion, il y règne un niveau record de radioactivité : un humain qui pénétrerait dans le bâtiment mourrait en quelques minutes. Conséquence : les combustibles de la piscine n'ont pas encore pu être évacués. Le bâtiment du réacteur n°1 a été détruit. Une première structure pour confiner la radioactivité a été construite en urgence en 2011 mais a été démontée en 2016. Une nouvelle enceinte devrait être construite après évacuation des déchets radioactifs projetés sur la surface concernée. La piscine est là aussi pleine. Les réacteurs 5 et 6 n'ont pas été accidentés et sont aujourd'hui entièrement vides et prêts pour un futur démantèlement.



Mobilisation contre le nucléaire

Le dimanche 11 mars 2018, place de la République à Paris, plusieurs centaines de manifestant·es se sont réuni·es pour la sortie du nucléaire, à l'appel notamment du Réseau Sortir du nucléaire et Yosomono, France Insoumise, Ensemble, Solidaires, Attac, Écoéchange, ACDN, Europe Écologie - Les Verts. La date n'était pas choisie au hasard, puisque le 11 mars, c'était le 6e anniversaire de Fukushima. La mobilisation s'est prononcée contre le retour forcé des populations en zone contaminée, contre les JO de Tokyo de 2020 et pour l'arrêt du nucléaire en France.

» Inde

Des EPR français en zone sismique

En mars 2018, le président français, en visite en Inde, a fait un pas de plus vers la construction de la plus grande centrale nucléaire du monde, à Jaitapur. Village de la côte-ouest indienne, il est situé sur une zone sismique traversée par trois failles tectoniques. Un accord portant sur le schéma industriel du projet de centrale a été signé après presque 10 ans de négociations. Le gouvernement espère un accord définitif sur la vente de six EPR avant la fin de l'année. S'ajoutant aux risques de séisme, 10 000 habitant·es vivant de

la pêche et de l'agriculture seraient menacé·es. En effet, les eaux chaudes servant à refroidir les réacteurs seront rejetées dans la mer, détruisant la faune. Sur place, des manifestant·es réclament l'abandon du projet et ont demandé au président français de rentrer chez lui.

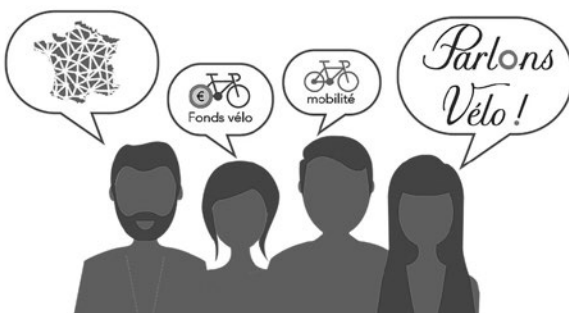
Sorti en 2014, le film documentaire *Are Vah* retrace l'histoire des villageois·es et de leur combat contre la centrale.

Voir le film sur www.arevah-blog.com

Vélo (rution)



Le baromètre des villes cyclables



La Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) a réalisé fin 2017 une grande enquête nationale sur les conditions d'usage du vélo aujourd'hui en France. Elle a analysé les réponses de 113 000 cyclistes et publié les résultats en mars 2018. Seules les villes ayant fait l'objet de plus de 50 réponses ont été prises en compte. Le résultat global est clair : de gros efforts sont à faire par les municipalités afin de permettre à leurs habitant·es de se déplacer à vélo de manière simple, confortable et sécurisée. Seules 21 villes sur les 316 classées ont obtenu une note

supérieure à la moyenne. Les enfants et les seniors notamment sont exclu·es de la mobilité à vélo. Les communes les plus favorables aux cyclistes sont Strasbourg, Sceaux (Hauts-de-Seine) et La Flèche (Sarthe). Suivent Grenoble, Meylan et Saint-Egrève (Isère), Chambéry, Bourg-en-Bresse, Belfort, Sélestat et Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin), Neufchâtel-Hardelot (Pas-de-Calais), Versailles, Malakoff, Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine), Lorient, Nantes, Bègles, Olivet (Loiret) et Marseillan (Hérault).

La mesure la plus préconisée par les répondant·es est la création d'un réseau cyclable complet et sans coupure. Un problème général est constaté dans la liaison train-vélo. 60% des personnes ne trouvent pas de stationnement sécurisé en gare notamment.

Contact : FUB, 12 rue des Bouchers, 67000 Strasbourg, tél : 03 88 76 70 86, www.fub.fr

Les résultats du baromètre sont détaillés sur le site www.parlons-velo.fr

Qui sont les 2 % de Français·es qui vont au travail à vélo ?

En 2017, selon l'INSEE, 2 % des personnes qui travaillent s'y rendent en vélo, même pour des courts trajets. Les 500 000 personnes qui composent les 1,9 % des actives ayant un emploi qui vont travailler à vélo sont à comparer aux 70,6 % d'automobilistes et aux 14,8 % d'usager·es des transports en commun. Ils et elles sont trois fois moins nombreux·es que les marcheuse·s (6,3%) et deux fois moins que les motocyclistes (4%). C'est une pratique genrée : 2,4% des hommes l'emploient pour rejoindre leur lieu de travail, contre 1,5% des femmes. Les femmes sont, elles, plus nombreuses à emprunter les transports en commun ou à marcher. C'est une pratique marquée socialement : 3,5% des titulaires d'un bac+5 et 5,1% des doctorant·es empruntent leur vélo pour aller travailler, contre seulement 1,6% des travailleur·ses de niveau bac. Les cadres (3%) et particulièrement celles et ceux de la fonction publique (4%) sont les personnes qui utilisent proportionnellement le plus leur bicyclette.

Agenda

agri-bio



EURE-ET-LOIRE : LE PRINTEMPS D'INPACT 18-20 mai

À Gommerville. 3 jours de rencontres à la ferme pour affirmer la nécessité d'une réorientation radicale de notre modèle alimentaire et agricole. Rencontres organisées par *Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale*, collectif de 10 organisations agricoles et rurales (*Civam, Solidarité Paysans, Fodear, Nature et progrès, Terre de liens, Accueil Paysan*, etc.). Visites de fermes, conférences, débats, ateliers, banquets, spectacles et concerts, expositions, festival Prise de Terre (arts de la ferme), assemblées générales.

À la Ferme de la Basse-Cour. InPACT, Centre Saint-Joseph, 12 bis rue Saint-Pierre, 79500 Melle, tél. : 05 49 29 26 43, www.inpactpc.org

AUDE : STAGE DE PERMACULTURE HOLISTIQUE 19 mai-3 juin

Pour créer son éco-projet. Permaculture en immersion au sein d'un écovillage. Comprendre la permaculture, expérimenter la vie en communauté, favoriser le bien-être intérieur.

À Le Carla, 11190 Rennes-le-Château. Contact et inscription : www.permacultureholistique.com, permacultureholistique@tutanota.com

AVEYRON : AUTOUR DES PLANTES 26-27 mai

Stage pour découvrir l'herboristerie familiale, la cuisine sauvage, la permaculture, la botanique et la fabrication de ses cosmétiques.

Chez Séverine et Charles Pioffet, Le Cayla, 12620 Saint-Laurent-de-Lévérou, www.naturellementsimples.com

éducation



LOT : VIVRE LIVRES ! 10-13 mai 2018

Rencontre nationale sur la lecture, avec François Bégaudeau, Jean-Pierre Leprieux, Dominique Vachelard, etc. "Savoir lire : à quoi bon ? Et si lire, c'était plus que lire ? Si cela pouvait représenter, entre autres, une meilleure façon de penser, de vivre... ? Pourquoi tous les pouvoirs (religieux, politiques, armés, économiques, médiatiques...) redoutent-ils que leurs inféodés sachent lire ? Comment savoir lire ?". Autant de questions au programme de cette rencontre nationale.

Contact et inscriptions : inscription@grealavie.org, education-authentique.org ou grealavie.org

environnement



ISÈRE : ZAD de ROYBON

Occupation du bois des Avenières pour empêcher la réalisation d'un *Center Parks*. Des dizaines de cabanes vous attendent sur place.

Contact : www.zadroybon.noblogs.org, www.chambarans.unblog.fr

fêtes, foires, salons



DIJON : FESTIVAL DU LIVRE ET DES CULTURES LIBRES 4-6 mai

La salle de concert accueillera des maisons d'éditions libertaires, des librairies

FRANCE : MARCHÉ DES COBAYES

1^{er} mai-30 juin

Une grande "Marche des cobayes" est organisée de mai à juin pour réclamer "justice et vérité pour la santé environnementale", à l'initiative de nombreuses organisations.

Cette marche veut alerter sur le fait que les maladies chroniques dites "de société" ont explosé ces dernières décennies : cancers, allergies, autisme, hyperactivité, maladies auto-immunes, infertilité, obésité, perturbations hormonales notamment. Elle veut dénoncer la malbouffe, les pollutions, l'exposition aux produits toxiques et le rôle des lobbies. C'est notre écosystème que nous avons rendu toxique, générant une crise sanitaire grave.

Cette marche a pour but de rendre visibles les victimes de cet empoisonnement généralisé, de générer une réaction collective, de réclamer justice et réparation, avec renversement de la preuve de la charge, d'exiger une recherche et une justice indépendantes, de renforcer la protection de la santé au travail. Elle part de Fos-sur-Mer, "ville la plus polluée d'Europe" puis passe entre autres par Marseille (3-4 mai), Cadarache (8 mai), Sisteron (11-12 mai), Grenoble (17-19 mai), Chambéry et la vallée de l'Arve (21-22 mai), Lyon (26-28 mai), Moulins (10-11 juin), Nevers (13-14 juin), Montreuil (29 juin) avant d'arriver à Paris le 30 juin. Ont notamment signé l'appel : *Les Amis de la terre, Alternative Santé, la FADEAR, Génération cobayes, Générations Futures, le Réseau sortir du nucléaire, Sciences citoyennes, Marie-Monique Robin, Jean-Paul Jaud.*

Contact uniquement par internet : <http://marchedes-cobayes.org>, contact@marchedescobayes.org (ou en contactant les organisations signataires).

indépendantes, journaux et des labels indépendants de musique pendant toute la durée du festival. Dans l'espace "activités" auront lieu des expos, spectacles, conférences et ateliers. Samedi ouverture des portes à 13h, dimanche à 10h. Plus d'infos sur la programmation sur <https://festivaldu-livre.tanneries.org>. Contact : Espace Autogéré des Tanneries, Tanneries II, 35-37 rue des Ateliers à Dijon.



films, spectacle, culture



LYON : ANTIGONE, FAILLE ZERO DAY 28 mai-1^{er} juin

Adaptation libre du mythe d'Antigone, celle qui a dit non à l'injustice. La pièce interroge ce que peut être un acte de dissidence effectif face aux combats d'aujourd'hui. Quel impératif supérieur nous commande de passer outre la loi parce que notre conscience nous le dicte ? Dans cette histoire, Antigone est le pseudonyme et l'avatar d'une hackeuse, qui, un jour, décide de dire non aux prescriptions autoritaires d'une finance globalisée en s'attaquant via internet à l'une de ses institutions.

Théâtre de l'Élysée 14 rue Basse-Combalot, Lyon 7^e, tél. 04 78 58 88 25.

PARIS : AMARGI Jusqu'au 6 juin

Ni la dette ni la monnaie ne sont une tragédie : ce n'est qu'un "Jeu de société" dont il nous appartient de changer les règles. C'est pourquoi la compagnie ADA-théâtre propose cette "anti-tragédie de la dette" dont le nom, "Amargi", signifie "liberté" en Mésopotamie.

Jouée à la Manufacture des abbesses, 7 rue Véron, Paris 18^e. Contact : 01 42 33 42 03, resa@manufacturedesabbesses.com, <http://ada-theatre.blogspot.fr>

LES COBAYES LANCENT L'ALERTE

MARCHE VÉRITÉ & JUSTICE POUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE



Malbouffe, pollutions, exposition aux produits toxiques, lobbies. BASTA!

paix



BOUCHES-DU-RHÔNE : NON-VIOLENCE : UN ÉQUIPEMENT DE VIE 25 mai

À Aix-en-Provence. Conférence de Jean-François Bernardini à 18h, à l'Amicale corse, Espace Mistral, 18 avenue Laurent Vibert.

Informations : afc-UMANI, Association pour une Fondation de Corse, BP 55, 20416 Ville di Petrabugnu Cedex, tél. 04 95 55 16 16, www.afcuman.org

société, politique



SEINE-SAINT-DENIS : COLLOQUE ANIMAL ET NON-VIOLENCE 26 mai

L'IUT de Saint-Denis organise un colloque "L'animal comme être vivant et non violence : vers une moralisation de la vie animale". Tables rondes : "Repenser la relation Homme-animal : comment intégrer la non-violence dans notre relation aux animaux" ; "Vers un statut juridique de

l'animal. Des lois sont censées protéger les animaux en France et en Europe. Qu'en est-il vraiment ?". Conférence "Soigner un animal, soigner l'humanité : être vétérinaire aujourd'hui".

À l'IUT Saint-Denis, Campus de La Plaine, 3 rue de la Croix Faron, Plaine-Saint-Denis.

Informations et inscriptions : tél. : 01 49 40 61 47, melanie.david@univ-paris13.fr

CREUSE : FESTIVAL PAS PAREIL 9-13 mai

À Royère-de-Vassivière. Sur le thème "Changer les règles pour changer les comportements". Concert, spectacle, ateliers, stage de musique, bals trad', conférence gesticulée, jeux de société, projection. Éducation Populaire, autogestion.

Informations : association Passe à ton voisin, Le Mas 10, 23130 Issoudun-Létréix, tél. : 05 55 52 74 73, passetonvoisin.amitoile.net

PARIS : LE ROUGE ET LE VERT - IMPROPTU THÉÂTRAL 30 mai

D'après Jean Gadrey l'écologiste et le syndicaliste, ou le désaccord fécond. L'écologiste, le syndicaliste et le conférencier sont dans un bateau. Le conférencier

PUY-DE-DÔME : HUMUS

5-6 mai

À Châteldon. Foire écobioologique populaire.

Samedi 5 mai, salle polyvalente : 10h30 : *Match retour*, spectacle théâtral sur la Francique par Emmanuel Lambert et *Bulles de zinc* ; 14h : *SOS Méditerranée, mobilisation citoyenne au secours des migrants* par Agnès Defrance et Marie Rajablat ; 16h : *Sur la route d'Exercheia*, projection-débat avec Éloïse Lebourg. Chapiteau du parc : 11h : "Les alternatives monétaires" par Ariane Tichit ; 14h : "Énergie, il faut changer, sortir du nucléaire est une nécessité réalisable" avec Hervé Kempf ; 16h : "Les vaccins modifient-ils les terrains ?" avec Martine Gardénal ; 18h : "Pourquoi il faut interdire les sports mécaniques" avec Paul Ariès. Salle de l'ancienne pharmacie : 10h30 : "Les soins aux végétaux par les plantes" avec Lucien Delaire ; 14h : "Café naissance" avec L'Association auvergnate pour une naissance respectée.

Dimanche 6 mai, salle polyvalente. 13h30 : "Les chemins de la décroissance au Nord comme au Sud" avec Paul Ariès. Chapiteau du parc : 11h : "Bio-piraterie, quelles alternatives au pillage des ressources naturelles et des savoirs ancestraux" avec Pierre Johnson ; 14h : "Introduction à la pensée d'Ivan Illich" avec René Chanaud ; 16h : "Les dangers de l'obligation vaccinale à 11 vaccins" avec Serge Rader. Salle de l'ancienne pharmacie : 14h30 : "Les pollutions électromagnétiques et l'habitat" avec Pascal Nys. Samedi 20h30 : concert de Morice Benin.

Spectacles, animations, contes, ateliers (portage de bébé, plantes médicinales, réparation vélo), bourse aux plantes, découverte et installation de logiciels libres.

Humus, Chez Marioton, 63290 Châteldon, tél. : 04 73 94 90 55, www.foire-ecobiologique-humus-chateldon.fr

18^{ème} Foire Bio Méaudre

7 et 8
Juillet 2018

Exposants
Conférences
Ateliers enfants
Restauration
Expositions



Office de tourisme de Méaudre - 04 76 95 20 68
foirebiomeaudre@gmail.com - foirebio.austrans-meaudre.com

IRRINTZINA, LE CRI DE LA GÉNÉRATION CLIMAT

Le film, qui retrace l'aventure d'Alternatiba et du mouvement pour la justice climatique en France et dont *Silence* est partenaire, sera diffusé notamment :

- le 4 mai à Dieulefit dans la Drôme à la Grande salle de La Halle/salle des fêtes. Projection suivie d'un débat avec Pascal Hennequin, co-réalisateur du film, Nicolas Haeringer, de 350.org, Christian Delebarre (SAS Centrales villageoises de La Lance), Manu Extier, paysan bio sur une ferme autonome en énergie et alimentation en eau.
- le 26 mai à 20h au cinéma CGR Dragon de La Rochelle avec le collectif *Actions Solidaires*.
- le 30 mai au cinéma le Vulcain, Inzinzac-Lochrist dans le Morbihan, dans le cadre de la Semaine du développement durable.

Informations sur www.irrirtzina-le-film.com



tombe à l'eau. Qu'est ce qui reste ? Chacun rame de son côté ? On se jette à l'eau pour trouver des complémentarités ? Un impromptu théâtral ludique et décalé sur la difficulté de naviguer en eaux troubles... Une conférence sans conférencier, à la fois pertinente et impertinente... déconseillée aux amateures d'austérité !

À Paris le mercredi 30 mai à 19h30 dans les locaux de Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris. www.ciespectabilis.com

situé sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. À 20h à l'Aquarium café, 10 rue Dumont, Lyon 4^{ème}.

Réservation conseillée : cineclubsilence69@gmail.com, tél : 04 26 63 28 99 (Monique Douillet) ou 09 81 96 94 29 aquarium.association@gmail.com

vélo

LE MANS : CONGRÈS DE LA FUB 12-19 mai

Congrès national de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB). Organisé par l'association *Cyclamaine*. Vendredi 10 : journée d'études avec des élus, techniciens, professionnels du cycle. 11 et 12 : assemblée générale et forum des associations.

Contact : FUB, 12 rue des Bouchers, 67000 Strasbourg, tél : 03 88 76 70 86, www.fub.fr

PARIS : VÉLORUTION 5 mai

Départ place de la Bastille à 14h www.velorution.org/paris

silence

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

Judi 17 et vendredi 18 mai

Dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi à partir de 9h30.

LYON : CINÉ-CLUB 16 mai

Projection du film *Les Pieds sur terre* de Baptiste Combret et Bertrand Hagenmüller, documentaire tourné entre décembre 2012 et mai 2015 au *Liminbout*, hameau



Annonces

» OFFRE D'EMPLOI

■ **Doubs.** Le CLAJ/Ferme de la Batailleuse, centre d'accueil et ferme pédagogique, recherche un co-gestionnaire de centre d'accueil. Missions principales : accueil du public, gestion des repas, de l'entretien des locaux et gestion administratives et financières. Nous souhaiterions une personne motivée pour un CDI, pour travailler en autogestion et en promouvant l'éducation populaire. Annonce complète sur www.claj-batailleuse.fr

» VACANCES

■ **Ardèche.** Vacances insolites sur un site écologique, pour les amoureux de la nature et des animaux. En Ardèche méridionale, en pleine nature. Contact : lepetitmondedemaxetmarie@gmail.com, tél : 04 75 39 12 15.

■ **Loire-Atlantique.** Échange vacances aux portes de Nantes, été 2018. Pour cet été, de 1 à 3 semaines, entre début juillet et fin août. Notre

maison : Thouaré sur Loire, 8 km de Nantes, calme. Maison de 120 m² avec véranda de 20 m², 3 chambres, garage, 400 m² de jardin clôturé. Commerces, transport en commun. Habitues à l'échange de maison depuis 8 ans et heureux de ces partages, dans l'esprit *Silence*. Nous cherchons un échange de maison ou appartement par exemple en ville (Lyon, Bordeaux, Grenoble, Nice...), en région Bretagne, Normandie, côte basque, Savoie, Corse, etc., en France ou à l'étranger. Nous sommes ouverts à toute proposition, réponse assurée, n'hésitez pas ! Pour plus de renseignements ou photos sur demande. Tél : 06 88 70 58 03 ou c.pechet@free.fr

■ **Doubs.** Les colos de la Batailleuse. Lieu privilégié, propice à l'écoute, aux rencontres ; mais aussi à la découverte de la montagne et de notre ferme pédagogique, collective et en agriculture bio, les séjours de vacances de Batailleuse sont proposés chaque été ! Les enfants acteurs de

leurs séjours bénéficieront d'une pédagogie active favorisant le dehors et la pleine nature. Avec les fermières, nous partagerons la vie de la ferme. Plus d'infos : www.claj-batailleuse.fr

» HABITER ENSEMBLE

■ **Hautes-Alpes.** Je cherche à rejoindre un collectif Rasta et Reggae basé sur le maraîchage, vergers et fruits rouges pour confitures et sirops. Bio, pas isolé et à proximité d'une ville avec un marché bio. Pas d'élevage d'animaux, végétariens surtout. Contact : Thierry, tél : 06 28 34 48 68.

■ **Haute-Garonne.** Si vous souhaitez co-créer un collectif pour libérer votre potentiel, un groupe existe à Gensac de Boulogne : ECOLECTIF ! 13 foyers (21 enfants et 22 adultes) réunis autour d'une philosophie centrée sur l'écologie (tant intérieure qu'extérieure) grâce à des outils tels que CNV, permaculture, sociocratie, concept du continuum, les 4 accords toltèques... Regroupés autour d'un corps de ferme sur 46 hectares, chaque

foyer vit en autonomie (financière, éducative, religieuse, rythme de vie...). Des journées d'accueil sont organisées pour nous rejoindre : www.ecolectif.jimdo.com, mail : accueil.ecolectif@gmail.com

» PARTAGER

■ **Rhône.** La caisse de solidarité Un sur cent (5 ans d'existence) sur Lyon, issue d'un groupe affirmatif et mettant en pratique la solidarité interne ainsi que des dons à divers mouvements sociaux de notre choix, cherche informations et échanges avec d'autres expériences du même type. Contact : B. Goubelly, tél : 04 78 30 86 25.

■ **Finistère.** Je souhaite ouvrir bientôt une librairie d'occasion : romans, poésie, histoire, art, etc. Je suis intéressé par tout livre de qualité en bon état, à donner ou à vendre pas trop cher. J'aimerais aussi que le rayon "écologie, décroissance, esprit critique" soit particulièrement riche. Je n'ai pas de voiture, mais je peux me déplacer. Michel Poulard, tél : 02 98 88 40 56, à Morlaix.

Gratuites : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 20 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Les dates de clôture sont indiquées page 46, en bas à droite. Prévoir environ deux mois entre l'envoi d'une annonce et sa publication. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.



François Basseget

▲ Monestier (Ardèche), un troupeau traverse le village.

L'immigration de l'utopie

L'Ardèche est une terre d'élection pionnière pour l'installation de personnes urbaines à la campagne depuis les années 1968. Catherine Rouvière, historienne, a cherché à comprendre ce qui a poussé des individus, des familles ou des collectifs à devenir ardéchois.

D EPUIS 1972, L'ARDÈCHE EST LE DÉPARTEMENT qui possède la plus forte densité de France de population néorurale. Elle s'installa par vagues dans les espaces désertifiés du sud de la Loire, où les Cévennes exerçaient un attrait particulier. Ces montagnes avaient été touchées par un exode rural massif : les paysan·nes de la région quittaient des terrains pentus et difficilement cultivables. Le prix dérisoire du foncier motiva donc une grande partie des futures communautés. S'y ajoutait la sauvage beauté de ces petites montagnes forestières et l'image d'une "terre de luttés" : celles des Camisards et de la Résistance.

DES COMMUNAUTÉS AUX COLLECTIFS

Les premières personnes néo-rurales s'installent dans des villages abandonnés, des ruines découvertes au cours des randonnées collectives et dont la localisation est transmise dans les bals folks ou la presse alternative (*La Gueule Ouverte*, et, à l'époque, *Libération*). Dans l'immédiat après-68, ces communautés ne cherchent pas le dialogue avec la population locale mais espèrent plutôt refonder une société nouvelle, préservée du monde capitaliste par son emplacement reculé.

Ces grands lendemains ne dureront pas longtemps. 95 % de ces nouvelles habitant·es repartent vite. Le "retour à la terre", lui, ne fait pourtant que commencer

et Catherine Rouvière dénombre ainsi quatre vagues d'installation :

- La vague post-1973 : son discours est "*plus écolo que révolutionnaire*". L'idée du changement imminent de société n'est plus crédible et il s'agit maintenant de construire une alternative durable dans le temps.
- La vague post-1985 : elle concerne un certain nombre de professionnel·les (professeur·es, infirmier·es, etc) qui cherchent à quitter la ville pour changer de mode de vie sans pour autant opérer de reconversion.
- La vague post-1995 : elle concerne des personnes précaires dont certaines vont se raccrocher aux réseaux de solidarités locales.
- La vague post-2005 : plus politique que les deux précédentes, elle renoue avec un discours de changement radical de société, porté d'une part par les altermondialistes, de l'autre par de jeunes écolos aux pratiques quotidiennes alternatives.

Le terme "néo-rural" recouvre donc des réalités différentes. S'il est difficile de parler d'un "mouvement" commun aux personnes néo-rurales, il existe des liens entre tous ces gens : ce sont, au début, des bulletins de liaison (comme *La revue C*), la circulation des membres entre les collectifs (liée à des déménagements, des



▲ Le village de Banne (Ardèche).

réunions) puis les lieux communs, les festivals, les bals folks. Le terme "communauté" disparaît peu à peu au profit du mot "collectif" mais, de l'un à l'autre, on retrouve une ligne de fuite politique commune : la critique de la société de consommation et du monde industriel liée à une recherche du "vivre autrement".

LE CHOC DES CULTURES

Revenons à la fin des années 1960. Le premier contact avec la population locale n'est pas facile. Les personnes néo-rurales investissent des territoires dont les habitantes sont vieillissantes car la jeune génération a suivi l'exode rural. Les études ont en général été courtes et le niveau de vie, au regard des standards contemporains, n'est pas très élevé. A contrario, les nouveaux et nouvelles arrivantes proviennent plutôt d'une classe moyenne urbaine, jeune et diplômée. De fait, on se comprend peu.

À cette époque, dans les familles agricoles cévenoles, la transmission de la terre s'étiole. Ayant vu les Trente Glorieuses et sa modernisation accélérée de l'agriculture, les parents n'espèrent plus rien de leur pays et encouragent les enfants à partir pour la ville. L'idée que des méthodes différentes de l'agriculture intensive puissent ré-insuffler de la vie aux montagnes semble impensable. Aussi, la deuxième vague de personnes néo-rurales est vue avec méfiance. Pourtant, à la différence de celle qui lui précède, elle cherche à créer des liens et a mûri une réelle démarche paysanne (1). Et lorsque certains "chevelus" parviennent à recréer des structures agricoles viables, leur réussite est parfois difficilement supportable. On a là un conflit de représentations quant à ce qu'est le "métier de paysan". Pour les anciennes familles cévenoles, il doit être lié à une forme d'hérédité de la terre et du

savoir-faire, à l'observation d'un certain rythme de vie, etc. À cela, bien sûr, s'ajoutent toutes les incompréhensions liées aux différences de mœurs : avec les néo-ruraux c'est aussi la révolution sexuelle des années 1970 qui débarque à la campagne. Au début des années 1980, un certain nombre d'enjeux cristallisent ces tensions. On en citera deux : les conflits politiques qui débutent lorsque les Ardéchois-es d'adoption cherchent à s'intégrer aux équipes municipales et les heurts récurrents autour de la chasse (2).

VERS L'INTÉGRATION

Mais, petit à petit, l'intégration s'opère et, avec elle, c'est l'Ardèche elle-même qui évolue. Le premier levier de cette transformation est celui de l'agriculture. Les difficultés d'implantation ont en effet leur volet administratif : la difficulté à obtenir le statut d'agriculteur y joue un rôle majeur. Le syndicalisme paysan devient alors le vecteur de la résistance au modèle productiviste. Dans la seconde moitié des années 1970, une partie des paysan-nes fraîchement arrivée se syndique à la FNSEA (pour créer des liens avec les autochtones), l'autre nourrit les rangs des *Paysans Travailleurs* (ancêtres de l'actuelle *Confédération Paysanne*). Des alliances se forment, entre celles et ceux qui cherchent à résister à l'apposition du modèle productiviste. Les GAEC deviennent à cet effet un outil précieux car ils permettent de détourner les dispositifs administratifs et de conférer aux femmes un vrai statut d'agricultrices. C'est en fait une véritable réinvention du métier qui s'opère à travers l'agriculture biologique, la revalorisation des cultures anciennes (3) (châtaignes, fromage de chèvre), la transformation des denrées récoltées et la pluralité des activités (4).

Parallèlement, à partir de 1973, l'État crée les "contrats de pays" afin de maintenir un certain

■ Cet article se base sur une conférence donnée par Catherine Rouvière au *Salon Primevère* le dimanche 25 février 2018. Dans la salle bleue du salon Primevère, la voix posée de l'historienne Catherine Rouvière tranche avec le vacarme. À ses côtés sur l'estrade, Pascal, agriculteur reconverti sur le tard, fait partie de ces "néo-ruraux" ardéchois auxquels la chercheuse a consacré sa thèse. Elle en a tiré l'ouvrage, *Retourner à la terre, l'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*, publié aux PUR en 2015.

(1) Parmi elles et eux se trouvent quelques enfants d'agriculteurs qui espèrent reprendre l'exploitation familiale, avec d'autres méthodes.

(2) Sur ce dernier point, souligne Catherine Rouvière, ce sont deux conceptions de la nature qui s'opposent : une nature rurale vue comme un réservoir de ressources dans lequel piocher et une nature urbaine, perçue comme un équilibre à préserver de l'intervention humaine.

(3) Certaines d'entre elles donnent lieu à l'institution d'AOC participant à une "requalification" patrimoniale de l'Ardèche.

(4) Concrètement, le métier de paysan-ne s'étend vers la transformation des matières premières, le contact avec les acheteurs, incorporant une dimension artisanale à rebours de la spécialisation encouragée par l'intensification de l'agriculture.



▲ *L'Argentière (Ardèche).*

niveau d'emploi dans les régions en déshérence. Une partie des néo-ruraux se saisit de l'opportunité et s'investit localement pour revaloriser les terroirs (5). En 1983, Pierre Mellet gagne la mairie de Laboule, devenant ainsi le premier maire néo-rural. Accédant aux politiques d'aménagement du territoire, ces ancien-nes citadin-es y trouvent un second levier. La fondation de la bibliothèque intercommunale de Joyeuse symbolise l'éclosion de ces politiques nouvelles. De fait, c'est un certain nombre de services absents du monde rural (bibliothèques, cantines, crèches...) qui soudain y trouvent place. Selon le mot de l'historienne, la population néo-rurale "amena la ville à la campagne".

Enfin, il ne faudrait pas occulter le rôle de celles et ceux qui ont servi de "pont" entre ancien-nes et nouve-lles ardéchois-es. Parmi elles et eux, les "partis-revenus" (les enfants revenus

au pays après des études en ville) et la petite bourgeoisie locale (professeur-es, médecins, etc) pouvaient servir d'intermédiaires culturels entre deux mondes fort distincts.

Phénomène marginal, le retour à la terre est parvenu à donner lieu à un nouveau mode de vie, marqué par la recherche d'alternatives et le métissage des pratiques urbaines et rurales. Sans obscurcir trop ce tableau, on rappellera seulement que les incompréhensions mentionnées plus haut sont toujours prégnantes et que l'installation reste difficile pour les jeunes paysan-nes d'aujourd'hui, dont les conditions sont souvent précaires.

Des ces "exodes urbains", cependant, naissent de nos jours de nouvelles campagnes.

Julie Blanc ■

▼ *La bibliothèque intercommunale de Joyeuse (Ardèche).*



(5) La réussite de ces projets repose parfois sur une certaine accointance avec les décideur-ses locaux.



▲ Thierry Pardo.

Entrer en piraterie éducative !

Thierry Pardo, auteur du livre *Une éducation sans école*, invite à sortir des sentiers battus et à se mettre à l'écoute des besoins des enfants.

LE MONDE A BESOIN DE PIRATES. BIEN SÛR on peut louer le courage et la persévérance de celles et ceux qui luttent au quotidien pour faire changer quelques mauvaises habitudes des machines institutionnelles dédiées à l'agriculture, l'éducation, l'énergie... Mais à côté des combattantes de l'ordinaire il faut aussi, je pense, la fraîcheur et le risque des aventurier-es, des pionnier-es, des exploratrices d'un monde en devenir restant à cartographier, en un mot des pirates ! Une fois quitté le port des marchand-es, de la règle et des clepsydres, s'ouvrent des territoires de liberté. Ces espaces préexistent à leur découverte ou leur redécouverte, mais ils ont été oubliés, pris dans les ronces, et les chemins autrefois fréquentés ont disparu.

Ainsi quelques pirates de l'agriculture ont dû diffuser d'anciennes évidences paysannes sous de nouveaux vocables tels que biologiques, biodynamiques, agro-écologiques, en permaculture... En éducation, faire le choix conscient d'avoir des enfants, se sentir apte à les éduquer et prendre le temps de le faire mène inévitablement à la vie de pirate, à une marginalité qu'il nous faudra assumer à chaque rencontre avec la société normalisée des enfants scolarisés. Pourtant, que des parents s'occupent de leurs enfants au quotidien et les accompagnent dans leurs apprentissages correspond à l'immense majorité de l'histoire humaine et devrait être considéré comme normal.

L'ÉCOLE PRIVE L'ENFANT DE SA LIBERTÉ

Pourquoi donc choisir l'aventure d'une vie d'éducatrice pirate ? Sans doute parce que l'on ne peut se satisfaire d'une mise en rang de son destin. L'enfant vient au monde avec toutes les aptitudes nécessaires à ses apprentissages. Au moyen du jeu libre, par son absence de préjugés, par sa volonté de participer au monde des grandes personnes, l'enfant rencontre, tisse du lien social, expérimente, s'approprie la langue, la marche, le savoir... Et quand l'environnement répond à ses besoins, il ou elle grandit harmonieusement sans se soucier d'apprendre mais en se renforçant tous les jours un peu plus. Et puis un jour arrive l'âge de l'école.

Présentée avec la promesse de se faire des ami-es et d'explorer toutes sortes de savoir, l'école retire à l'enfant sa liberté de manœuvre et le confine dans un espace-temps préétabli. N'ayant pas choisi d'aller à l'école, l'enfant ne choisit pas non plus son école, son calendrier de vacances, ses horaires, pas plus que le programme de l'année ou l'emploi du temps journalier. L'enfant ne peut choisir sa classe, sa place, son ou sa professeure, ses condisciples, les contenus éducatifs, les méthodes et stratégies d'enseignement, et encore moins le fait d'être évalué-e, ni quand, comment ou pourquoi il ou elle le sera. Par un tissage toujours plus serré de règles, d'habitudes, de punitions et de carnet de correspondance,



▲ Eykèm, un des fils de Thierry Pardo, déchiffrant des Hiéroglyphes.

on voit disparaître l'enthousiasme, la liberté de cœur et d'esprit, le jeu libre qui jusque-là avaient ponctué sa vie. Bien sûr, le projet pédagogique de l'école ne cessera d'affirmer que grâce à ce dispositif l'enfant acquerra autonomie et indépendance ! On peut légitimement se demander par quel miracle cela pourrait arriver.

LES ENFANTS SONT CLASSÉ·ES PAR DATE DE FABRICATION

Ce ne sont pas les enfants qui ont inventé l'école. L'école que nous connaissons est fille de la société industrielle et ce n'est pas tout à fait un hasard si les enfants y sont classé·es par date de fabrication. Lors de l'avènement des usines, les jeunes États-nations devaient se préoccuper de produire des citoyen·nes à la conscience nationale certaine (malgré la diversité des histoires locales, des langues, des peuples, des traditions éducatives...) en même temps que des ouvrier·es adapté·es aux nouveaux types de production. Il serait donc exigé de ne pas remettre en cause les finalités productivistes, et surtout de s'adapter à un environnement contraint, réglementé, évaluable. L'épanouissement personnel serait de participer au grand projet de la nation victorieuse ou réservé aux périodes de vacances, ce que l'école va appeler la récréation !

UN APPRENTISSAGE À L'ÉCOUTE DES DÉSIRES DE CHACUN·E

Pourquoi donc choisir la piraterie ? Tout simplement parce que l'éducation de type scolaire répond aux besoins de la nation mais pas à ceux de l'enfant. Notre école est une école pour toutes, pas pour chacun·e ! Nos états chronobiologiques, nos intérêts personnels, nos rythmes d'apprentissages sont autant de contraintes pour l'institution, et elle ne peut les prendre en considération.

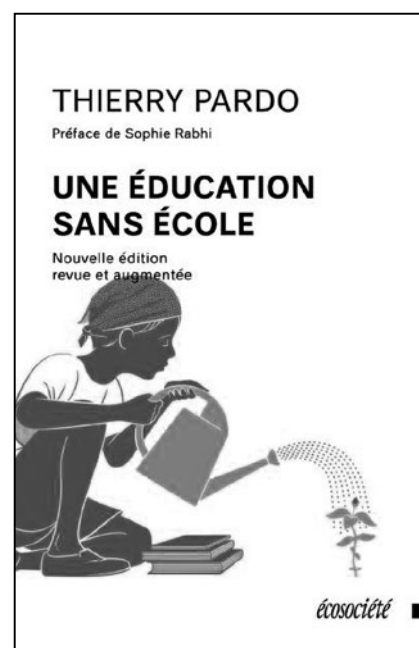
Dans l'environnement éducatif que j'offre à mes enfants, quand un des deux dort c'est qu'il a sommeil, et il est juste de le laisser dormir. Quand il s'intéresse à un sujet, nulle cloche qui retentit au bout de cinquante minute pour lui intimer de se passionner pour autre chose. Quand il est triste et n'a envie de rien faire, on discute, on essaye de comprendre, mais on ne force pas, ce n'est pas le moment d'apprendre autre chose que de gérer sa tristesse. Le matin nous discutons ensemble de ce que nous allons faire de ce temps et de cet espace qui s'offre à nous. On écoute les désirs de chacun et on tente d'y répondre. Il n'y a ni sanction, ni récompense. Si on veut faire une activité qui commence à 14h, alors il faut s'arranger pour être prêt, sinon la sanction tombera d'elle-même, l'activité commencera sans nous. Il n'y a pas de comparaisons ou d'évaluations, chaque enfant est différent, tout parent de plus d'un enfant comprend bien ce que je veux dire. Ainsi notre piraterie est une croisière. Nous construisons au quotidien ces micro-espaces chers à Ivan Illich dans lesquels il est possible de s'entendre sur la poursuite du bien.

SE LIBÉRER DE NOS PEURS

Le réflexe citoyen, et encore plus fortement dans les sphères politiques de gauche, serait de dire que cela ne s'adresse pas à tout le monde, que certain·es ne pourraient pas, que la vie étant ce qu'elle est avec ses injustices sociales, c'est un mode éducatif qui s'adresse à des privilégié·es. Ce serait oublier plusieurs points importants. D'abord, si tous les parents ne sont pas prêts, admettons que chaque enfant est prêt à être respecté dans ce qu'il est fondamentalement, prêt à jouer et à grandir à son rythme. Ensuite, les parents ont fait des choix, souvent en fonction de leurs principales préoccupations pour ne pas dire de leurs peurs. Ils se sont enfermés dans des



▲ Lylhèm, l'autre fils de Thierry Pardo, jouant du Jembé.



Une éducation sans école, éd. Écosociété, 2017, 232 p., 16€.

types d'existences alourdis de contraintes. Leurs horaires de travail ou leurs engagements financiers auprès des banques visent à les rassurer par ailleurs en salaires et en toit. Il n'y a rien de mal à cela, chacun-e va là où il ou elle a le moins peur, fait ce qui le rassure. Entrer en piraterie, sortir son enfant de l'école, exige de repenser sa vie, de réexaminer son rapport à l'argent, au travail... Certes ce n'est pas un chemin facile, mais ceux qui le font ne sont pas des privilégiés, des nantis, ce sont des pirates qui mordent à pleines dents toute leur part de liberté en acceptant l'arrière-goût d'insécurité qui vient avec.

Ces parents font, comme nous tou-tes, ce qui leur paraît le mieux pour leurs enfants. Tant pis si d'autres parents par choix, peur, idéologie font différemment. Quand des parents d'enfants scolarisés ont le choix d'un poulet bio pour le repas familial, se disent-ils que c'est socialement injuste, qu'ils sont des privilégiés et qu'ils mangeront du poulet industriel tant que tous les enfants de la Terre ne mangeront pas bio ? Non, ils prennent

le meilleur poulet possible pour leurs enfants et ils ont bien raison. J'offre à mes enfants une vie de piraterie éducative parce que c'est ce qui me paraît le mieux correspondre à leurs besoins. Qui pourra m'en blâmer ? D'un point de vue philosophique, répondre aux besoins des enfants de ce siècle me paraît tout aussi vertueux et pas moins universel qu'une autre cause.

Quitter le port et prendre la mer, laisser derrière soi le sillon fugace de notre navire, découvrir des îles, des criques et des baies, vivre l'aventure avec humilité et détermination est une façon de donner aux enfants le goût de la vie. Je ne cherche pas à adapter mes garçons à une société malade de ses calculs de boutiquiers, je les invite à être tellement eux-mêmes pour contribuer à bâtir l'utopie d'un nouveau monde.

Thierry Pardo ■

Anasse lui est aiguilleur au Bourget.
Il travaille en trois huit : de 14h à 22h,
de 22h à 6h, ou de 6h à 14h ;
il bosse les jours fériés,
et à peu près trois week-end par mois.



Son travail, c'est de diriger les trains de
fret sur les rails pour les rentrer
à l'entrepôt

Les wagons de fret transportent parfois des
contenus sensibles, notamment des matières
radioactives.



Il doit les aiguiller sur les bonnes voies et
veiller à ce qu'il n'y ait pas de collisions.

D'autres visions de l'avenir du rail

Le rapport Spinetta sur la refonte du transport ferroviaire, rendu le 15 février 2018, fait peser des menaces sur les petites lignes et semble entériner l'orientation vers un affaiblissement du rail en France. Entretien avec Jean Sivardière, vice-président de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT).

Silence : Comment réagissez-vous à la suppression des "petites lignes" et comment analysez-vous différemment les problèmes qui se posent sur ces lignes ?

Jean Sivardière : Selon M. Spinetta, ces "petites lignes" ne servent pas à grand chose et sont un fardeau financier pour la collectivité. Mais à aucun moment il ne s'interroge sur la faiblesse de la clientèle, alors que les routes parallèles sont souvent surchargées : il évoque ainsi ces trains "peu fréquents ET peu fréquents". Il fallait remplacer ET par DONC !

La faiblesse de la fréquentation, qui est loin d'être observée sur toutes les lignes régionales, n'a rien de structurel. Elle résulte de la médiocrité de l'offre (fréquences squelettiques, horaires souvent inadaptés aux besoins, correspondances mal organisées), de la vitesse insuffisante (1h10 pour parcourir les 52 km qui séparent Roumazières d'Angoulême), de la dégradation des infrastructures (les trains sont ralentis sur plus de 5 000 km de lignes), de la mauvaise qualité des services (les trains sont en retard quand ils ne sont pas supprimés).

M. Spinetta propose de confier la rénovation des "petites lignes" aux Régions, mais sans moyens financiers nouveaux alors qu'elles doivent déjà financer l'exploitation des TER (et souvent, à la demande de l'État, participer à la construction des LGV (1)). En

clair, ce serait aux Régions d'assumer la responsabilité des fermetures de lignes.

Enfin, force est de constater que, depuis les années 1920, des milliers de km de "petites lignes" ont été supprimés au détriment du maillage du réseau et des facilités de déplacement des habitants concernés, sans rétablir la santé financière du rail.

Selon vous, les conditions de concurrence sont faussées entre le train et les autres moyens de transport. Qu'entendez-vous par là ?

Le rapport Spinetta a isolé le système ferroviaire de son contexte concurrentiel alors que ce contexte joue un rôle fondamental dans les difficultés rencontrées par le rail.

Les conditions de concurrence entre le rail et les autres modes de transport sont très inéquitables. Les routes et la sécurité routière sont financées par l'État et les collectivités territoriales, les voies ferrées et la sécurité ferroviaire par la SNCF ; le kérosène consommé par les avions n'est pas taxé ; le car et le camion ne paient pas leur usage des voiries... La tarification de tous les modes de transport devrait intégrer leurs coûts économiques directs et leurs coûts externes (congestion des infrastructures, accidents, nuisances, émissions de gaz à effet de serre).

(1) Une ligne à grande vitesse, ou LGV, est une ligne ferroviaire construite spécialement pour permettre la circulation de trains à grande vitesse, initialement au-dessus de 200 km/h, aujourd'hui à partir de 220 km/h.

*Anasse me raconte que ces derniers temps,
les agent·es ayant des problèmes
de santé se font de plus en plus nombreu·ses.*



*Il faut dire que jusqu'en 2000, les cheminot·es
étaient exposé·es à
l'amiante contenu dans les locomotives et
les engins de traction.*



*D'après Le syndicat Sud Rail, chaque année,
de 30 à 50 agent·es ou ex-agent·es meurent
des suites d'un cancer lié à l'amiante.*

Ces conditions de concurrence expliquent largement la faible attractivité, la sous-utilisation et le manque de rentabilité du train : le trafic actuel est très inférieur au trafic potentiel. Si ces conditions de concurrence étaient corrigées, 70 % des liaisons TGV (selon la SNCF) ne seraient pas déficitaires.

Vous approuvez l'introduction de la concurrence, sous forme de délégation de service public (DSP), pour l'exploitation des trains TER, en évoquant l'exemple de l'Allemagne. Que montre la situation en Allemagne et au Royaume-Uni ?

La gestion des TER par la SNCF est catastrophique : en 10 ans, + 25 % de trains et + 50 % de voyageurs grâce aux Régions, mais + 100 % de charges pour les Régions !

Le rapport, comme la FNAUT, préconise une gestion en DSP, formule en vigueur en transport urbain dans la plupart des agglomérations françaises et qui n'a rien à voir avec une privatisation : l'autorité organisatrice conserve la maîtrise de l'offre et de la tarification, l'opérateur – public, semi-public ou privé – est un simple exploitant. Il ne faut pas identifier service public et entreprise publique.

En Allemagne, la gestion des lignes régionales en DSP s'est répandue depuis la réforme ferroviaire de 1994 et a donné des résultats remarquables. Elle a bénéficié aux contribuables – les coûts de production des opérateurs privés sont très inférieurs à ceux de la *Deutsche Bahn* (DB) auparavant en situation de monopole, et la clientèle s'est élargie –, aux usagers car la qualité de service s'est améliorée et même aux cheminots, dont l'emploi s'est développé : 500 km de lignes régionales et 300 gares ont été rouverts.

La situation au Royaume-Uni est différente. L'infrastructure ferroviaire elle-même a d'abord été privatisée mais cette erreur initiale a été

corrigée par Tony Blair, qui l'a renationalisée. Quant à l'exploitation, le réseau a été découpé en franchises pouvant comprendre à la fois des services régionaux et des services à longue distance, chacune est confiée à un exploitant retenu à la suite d'un appel d'offres, il n'y a plus d'exploitant national. Depuis l'introduction des franchises, la fréquentation du train a doublé. Cette organisation n'est pas parfaite mais ses défauts sont dus principalement aux déficiences de l'État : les tarifs, trop élevés, n'ont pas été encadrés ; le réseau présente des points de saturation faute d'investissements suffisants ; la durée des contrats passés avec les exploitants est trop courte pour leur permettre d'investir sur le réseau.

Quel impact auront ces réformes sur les conditions de travail des employé·es du rail ?

La FNAUT est une fédération d'usagers des transports, mais elle ne se désintéresse pas du sort des cheminots. L'expérience montre qu'en Allemagne, les conditions de travail et les salaires sont à peu près les mêmes à la DB et chez les opérateurs privés. La principale différence est la polyvalence des tâches, très développée chez les concurrents de la DB, qui ont pu ainsi réduire sensiblement leurs coûts de production.

Le gouvernement ne tourne-t-il pas le dos à l'écologie et au climat en projetant d'affaiblir le train, forcément au bénéfice des solutions routières (cars et automobiles) ?

Le premier souci du gouvernement est de dépenser moins d'argent pour le rail et de favoriser les solutions routières (autocar, covoiturage), moins coûteuses à court terme. Son objectif, malheureusement partagé de longue date par la SNCF et repris dans le rapport Spinetta, est de se débarrasser de plusieurs milliers de km de "petites lignes".

Guillaume me parle des conditions de travail à l'accueil quand les trains ne marchent pas. Les usager·es s'énervent, et particulièrement sur les femmes qui font souvent l'objet d'une « présomption d'incompétence ».



Anasse m'explique aussi qu'avec les horaires décalés, ils mangent mal, et qu'il y a beaucoup de problèmes cardiaques et de diabète chez les cheminot·es.

La médecine du travail l'avait même prévenu.



Les cheminot·es ne sont pas censé·es manger pendant leurs huit heures de service. Il n'y a pas de créneau prévu pour ça, ni de prime repas ou de tickets restaurant. Du coup c'est pizzas et sandwiches sur le pouce.

Son argumentation est très trompeuse. Il est exact qu'un autorail est plus consommateur d'énergie qu'un autocar. Mais si les "petites lignes" étaient exploitées correctement, comme elles le sont en Suisse ou en Allemagne, les autorails seraient bien remplis, même dans des zones de faible densité de population. D'autre part, les autocars qui remplacent les trains sont en général peu remplis, tout simplement parce que le car n'offre pas le même confort et les mêmes performances que le train : en gros, 40 % des usagers du train reprennent la voiture en cas de transfert sur route.

Quelles propositions seraient pertinentes pour développer le train tout en maintenant sa viabilité économique ?

Le voyageur a besoin d'une offre ferroviaire diversifiée : TER pour les déplacements de proximité, TGV et Intercités pour les dessertes à moyenne et longue distance des métropoles et des villes moyennes.

Le rôle du TGV a été reconnu par M. Spinetta, c'est une nouveauté par rapport au discours ambiant. Mais le seuil des 3h de trajet au-delà duquel le TGV ne serait plus pertinent est contestable : le TGV fait encore jeu égal avec l'avion pour des trajets de 4h.

D'autre part, M. Spinetta refuse toute extension du réseau des LGV, au prétexte que la réalisation des LGV a provoqué, en absorbant une trop

grande part des crédits disponibles, la dégradation du réseau classique. En réalité, les mécanismes de financement des LGV et des lignes secondaires sont différents et largement déconnectés : tout grand projet suscite un financement spécifique ; si le projet est abandonné, le financement disparaît et ne peut se reporter sur le réseau classique. C'est avec les routes que les réseaux ferrés régionaux sont en concurrence dans le cadre des Contrats de Plan Etat-Régions : s'ils se sont dégradés, c'est parce qu'on a trop dépensé pour les routes, et non parce qu'on a construit trop de LGV.

Pour qu'il atteigne l'équilibre économique, le train doit être utilisé massivement. Pour cela, un apurement de la dette, permettant de baisser les péages, est indispensable. Et les qualités écologiques du train doivent être valorisées : les autres modes, route et avion, doivent participer à son financement à travers la fiscalité écologique. Il doit aussi être mieux exploité : les coûts de production de la SNCF sont supérieurs de 30 % à ceux des autres opérateurs. Enfin l'exploitant doit être au service de l'utilisateur, alors que la SNCF cherche à le soumettre à ses contraintes techniques ou financières.

Propos recueillis par Guillaume Gamblin ■



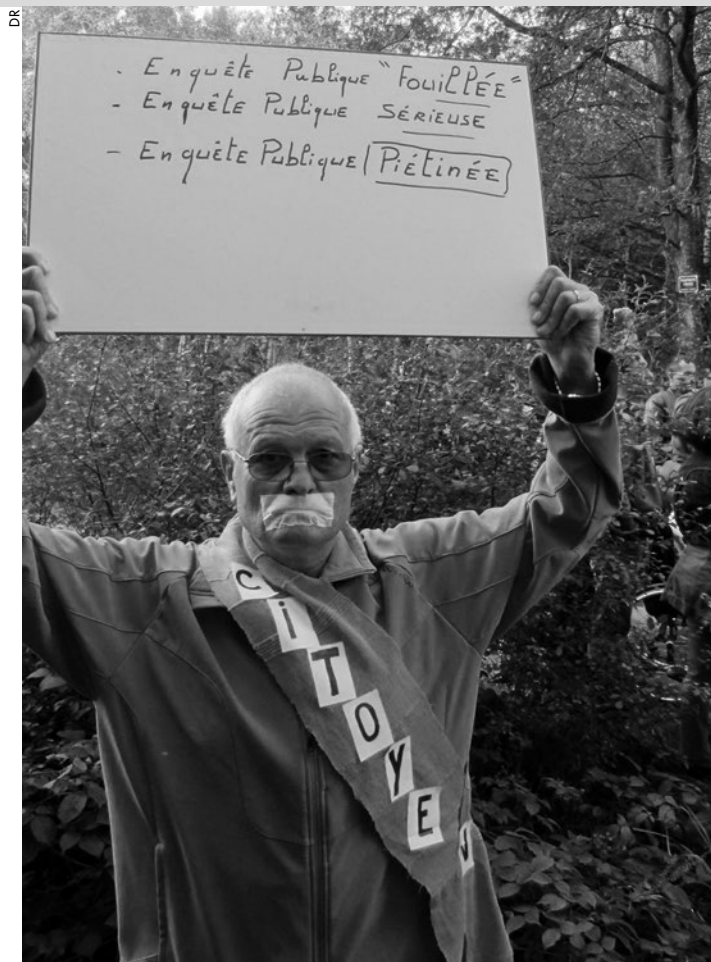
Pour un plan B écolo et social à la SNCF !

Début mars 2018, un *Collectif des salariés et usagers de la SNCF pour des transports écologistes, sociaux et gratuits*, avec le soutien de l'*Observatoire International de la Gratuité (OIG)* dont la parole est entre autres portée par Paul Ariès, faisait connaître une liste de 10 contre-propositions au rapport Spinetta sur l'avenir du rail. Faisant valoir que le train représente 10% des trafics de personnes et de marchandises mais seulement 2% de l'énergie consommée par les transports, ils proposent :

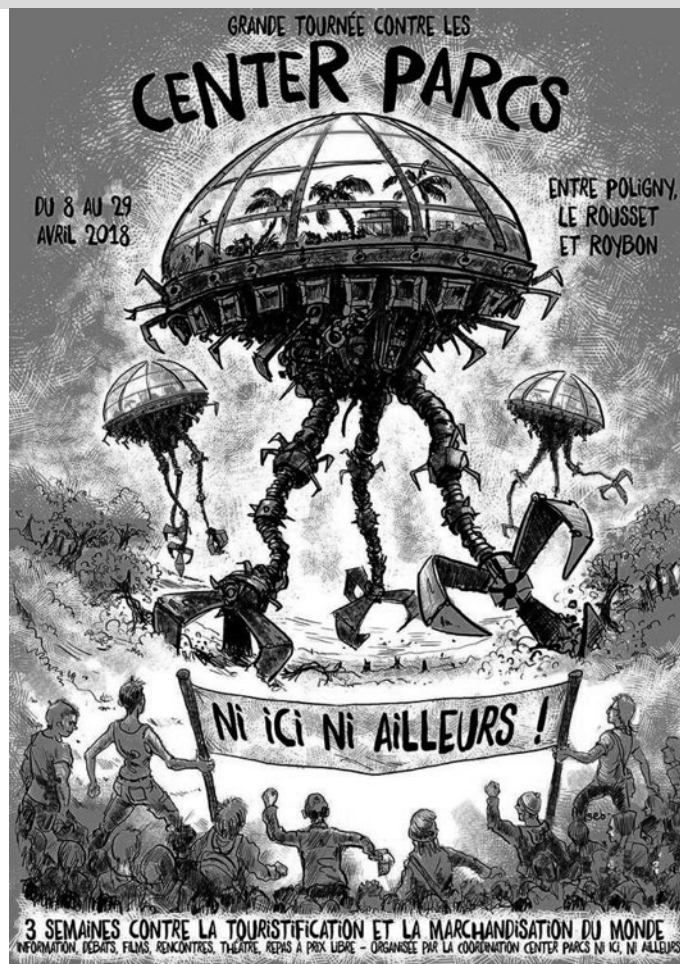
1. Le développement prioritaire du fret ferroviaire. Le part du ferroutage est passée sous les 10 % en raison des choix politiques favorables aux transports routiers.
2. Le retour au maillage du territoire. "Nous exigeons l'abandon du projet de suppression de 9000 km de lignes et la réouverture des lignes locales abandonnées et la création de nouvelles".
3. L'instauration de la gratuité des transports dans les TER. "Car les transports collectifs sont le seul choix écologiquement et socialement responsables, car la gratuité est la seule façon de réussir la transition écologique dans l'égalité. L'augmentation constante des tarifs a abouti en effet à écarter les milieux populaires, déjà victimes de la gentrification urbaine, du ferroviaire, TER compris".
4. L'abandon du système hypercapitaliste de tarifs variables (*yield management* : fluctuation du prix des billets).
5. Le retour aux trains de nuit contre la grande vitesse. Les pays du Nord de l'Europe comme la Norvège, la Suède mais aussi l'Autriche prouvent le succès de ces trains. Le train de nuit est la meilleure alternative à l'avion.
6. La démocratisation de la SNCF avec une réelle participation des cheminots et des usagers aux choix d'équipements ferroviaires afin d'avancer vers une société des usagers maîtres de leurs usages.
7. La priorité absolue aux trains locaux sur les TGV. La SNCF doit être un vecteur de la relocalisation nécessaire. Une rame TGV coûte entre 40 et 50 millions d'euros. Une rame TER coûte entre 1,5 et 15 millions d'euros.
8. Le retour du TER au ferroviaire contre l'autobus.
9. Le maintien de la SNCF comme établissement public.
10. La défense des droits des salariés de la SNCF et d'ailleurs, contre la division créée par le pouvoir et la majorité des médias.

Observatoire International de la Gratuité,
vivela gratuité.canalblog.com

▲ Tous ces dessins sont issus d'une bande dessinée publiée en ligne "Les preneurs d'otages", par Emma Clit. Ingénieure informaticienne, elle publie depuis 2016 des planches de bande dessinée féministes et sociales qui éveillent les consciences : un regard engagé pour briser les tabous et les clichés. Elle donne la parole à celles et ceux qui sont trop souvent oubliées ou ignorées, toujours avec finesse. Elle est l'auteur de deux livres qui reprennent une partie des planches publiées sur son blog, *Un autre regard*, tomes 1 et 2. <https://emmaclit.com>



▲ 20 octobre 2014, manifestation dans la forêt des Avenières (Isère) contre le projet de Center parcs de Roybon.



▲ Entre le 8 et le 29 avril 2018, la NINA a décidé de faire son sac et de sillonner les routes. Cette caravane a relié les 3 sites en lutte. Elle a traversé villes et villages afin d'informer, de créer des liens et des échanges entre luttes et de partager des moments ensemble autour de son infokiosque et de sa cuisine mobile.

Où en sont les luttes contre les Center Parcs ?

La coordination *Center Parcs, Ni Ici, Ni Ailleurs* (CP NINA), regroupe des collectifs, des associations et des individus qui contestent les projets d'implantation des *Center Parcs* de la société *Pierre & Vacances* en Isère, en Saône-et-Loire et dans le Jura.

LA COORDINATION *CENTER PARCS, NI ICI, NI AILLEURS* (CP NINA) dénonce la destruction des milieux naturels et la privatisation des biens communs (forêts, zones humides), la réduction des zones rurales à des bulles tropicales pour touristes, le chantage à l'emploi, le gaspillage d'argent public (communes, conseils départementaux, régions) en faveur d'un opérateur privé, la multiplication des "Grands

Travaux Inutiles". En bref, la NINA combat autant l'artificialisation de la nature que la marchandisation du monde et des individus.

Silence a interrogé des opposant·es à ces trois projets qui prennent la parole sur l'actualité de leurs luttes et sur leurs perspectives.

Des opposant·es aux Center Parcs ■



▲ 20 octobre 2014, manifestation dans la forêt des Avenièrès (Isère) contre le projet de Center parcs de Roybon.

Le Rousset, Saône-et-Loire

C'est en 2012 que l'on a commencé à entendre parler d'un projet de *Center Parcs* en Saône-et-Loire, porté par les élus du Conseil départemental avec Arnaud Montebourg à leur tête. Vint ensuite une longue phase de recherche pour son emplacement et de négociations avec le promoteur d'immobilier touristique *Pierre & Vacances* jusqu'à l'annonce. Printemps 2014, le choix s'est porté sur la petite commune du Rousset, ses 250 habitantes, sa forêt, ses étangs.

Un collectif d'opposantes, le *Geai du Rousset*, se créa rapidement en réunissant des associations environnementales aussi bien que d'autres mouvements ou personnes voulant résister à l'essor du tourisme industriel. En 2015, le grand débat organisé officiellement pendant plusieurs mois par la Commission nationale du débat public fut l'occasion de découvrir plus à fond les caractéristiques du *Center Parcs* projeté et d'affûter les arguments.

Débat tendu entre "écologues" et défenseur·ses de l'emploi et du développement économique à tout crin. Il se termina par une sorte de *statu quo*. *Pierre & Vacances* renonçait à confirmer ses intentions tant que les recours contre le Plan Local d'Urbanisme

(PLU) déposés par des associations devant le tribunal administratif de Dijon seraient en cours. La reconnaissance par les juges des dommages potentiels qui menacent les milieux humides et la zone *Natura 2000* proche du site convoité serait un lourd handicap pour le dépôt du dossier du parc de loisir.

Un acteur important du dossier est la région Bourgogne-Franche-Comté qui envisage de financer en grande partie les équipements de loisirs et même d'en devenir propriétaire... pour les louer au promoteur qui les exploiterait ! Une avance avec retour non garanti sur 20 ans si aucun retournement des goûts et des habitudes touristiques n'intervient d'ici là.

La région est attentive aux rapports de forces juridiques et de terrain que le collectif d'opposant·es et toutes ses composantes réussissent à créer ; elle n'a pour l'instant signé aucun nouveau protocole d'accord avec *Pierre & Vacances* depuis que celui conclu en 2014 est périmé.

Il reste donc possible qu'aucun *bulldozer* n'entre dans la forêt du Rousset pour venir la saccager au nom des loisirs "nature" !

Poligny, Jura

Infrastructure similaire à celle envisagée en Saône-et-Loire, le *Center Parcs* devant être implanté dans le Jura est lui aussi à l'état d'intention et nous espérons qu'il en restera là.

Depuis 2008 et les tractations entre la multinationale *Pierre & Vacances* et la municipalité de Poligny, les choses ne se sont pas arrangées pour les tenant·es de l'aménagement du territoire et les champion·nes de la privatisation du domaine public. Tout d'abord, une association, *Le Pic Noir*, a en 2014 dénoncé les pourparlers se déroulant alors en catimini sans que les habitant·es du secteur concerné ne soient alerté·es du projet.

L'année suivante, le *Collectif Jurassien d'Opposantes à Center Parcs* s'est constitué afin de consolider l'opposition à *Center Parcs* par des modes d'action complémentaires. Il a pu dénoncer, par un boycott actif, la *Commission nationale du débat public* officiant à l'acceptabilité du projet polinois ainsi qu'à celui du Rousset.

Grâce aux actions menées (journées d'information, création d'une coordination et édition de documents) et à l'opposition croissante, les travaux (dont le démarrage était initialement prévu lors du deuxième trimestre 2017) n'ont toujours pas commencé, chose tout à fait réjouissante.

Plus récemment, l'appellation de *Center Parcs* disparaît du Schéma régional de développement du tourisme tandis qu'un descriptif lui correspondant en fait partie et un décret passé le 29 décembre 2017 autorise les préfets de Bourgogne-Franche-Comté "à déroger aux normes réglementaires".

Alors, que penser ?

Qu'il faut continuer à être sur nos gardes et prêt·es à ne pas laisser passer *Center Parcs*, où que ce soit !



▲ 20 octobre 2014, manifestation dans la forêt des Avenières (Isère) contre le projet de Center parcs de Roybon.

Roybon, Isère

La lutte contre le *Center Parcs* de Roybon, en Isère, a déjà plus de dix ans. Le projet de la compagnie *Pierre & Vacances*, annoncé en 2007, vise la forêt communale roybonnaise de 220 hectares. Les arguments de la création d'emplois et du développement économique de la région par le tourisme sont alors employés comme arguments massue.

Mais le projet est rapidement contesté sous plusieurs aspects : en tant qu'artificialisation d'un territoire encore peu industrialisé, comme privatisation et marchandisation d'un bien commun, la forêt, et parce qu'il porte une grave atteinte à une aire naturelle protégée (sur les 220 hectares de forêt, la moitié sont considérés comme zone humide).

Malgré les recours et l'avis négatif du rapporteur de l'enquête publique, les travaux de défrichement démarrent à l'automne 2014. En quelques semaines une occupation permanente se met en place pour empêcher ce carnage.

Les actions en justice débouchent à l'été 2015 sur la suspension de l'autorisation préfectorale de travaux, car les associations ont réussi à démontrer que *Pierre & Vacances* ne dispose pas de la surface de zones de compensation requise selon la loi pour pouvoir détruire une zone humide (le double de ce qui est détruit, et sur le même bassin versant).

Quoi que l'on pense de ce principe de compensation d'un espace naturel par un autre, qui permet la destruction de forêts entières tant que les responsables en "créent" ou "restaurent" d'autres dans les environs, cette victoire juridique a donné du souffle à tout le mouvement de lutte contre le *Center Parcs* de Roybon.

Pierre & Vacances a fait appel de ce jugement, mais il a été confirmé en décembre 2016 par la cour de Lyon, qui donnait même davantage raison aux opposant·es en déclarant que la compagnie devrait revoir son système d'évacuation des eaux usées, qui menace de nombreuses sources d'eau potable.

Dernier recours possible pour *Pierre & Vacances* : le Conseil d'État. Le dossier concernant les zones humides est actuellement en train d'y être étudié.

Pendant tout ce temps la vie sur la zone occupée s'est organisée : les habitats s'améliorent en permanence, on cultive des jardins et on s'occupe d'animaux, parmi tant d'autres choses. Cet espace est enrichi chaque jour par les rencontres et les apprentissages multiples que l'on y fait.

N'hésitez pas à aller vous balader en forêt par là-bas !

Plus d'infos sur zadroybon.wordpress.com

Un contact : foret.occupee.roybon@riseup.net.

Mauvaises Herbes



Mauvaises Herbes



Mauvaises Herbes



Mauvaises Herbes : voyage au cœur de la gastronomie sauvage crétoise

Le documentaire *Mauvaises Herbes*, sorti en mars 2018, nous emmène à la rencontre de celles et ceux qui font vivre une culture tout aussi ancestrale que conviviale : la récolte et la cuisine des plantes sauvages. Entièrement auto-produit par les deux réalisatrices, il raconte leur voyage initiatique en Grèce, aux côtés des personnes qui incarnent ces savoir-faire paysans et cette cuisine si subtile et enthousiasmante.

SUR L'ÎLE DE CRÈTE, DANS LES CHAMPS ET dans les friches, des mains expertes cueillent les horta, ces plantes sauvages que l'on cuisine et que l'on mange. Elles sont partie intégrante de la gastronomie quotidienne, et partout elles réunissent autour du repas. On les compte par centaines, et le nombre de recettes qui les accommode est, lui, infini.

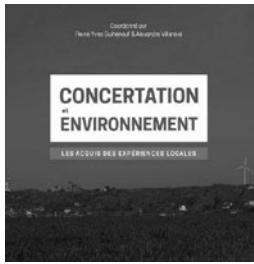
Le film serpente sur les routes enneigées de Crète au mois de janvier. La période où, une fois la fièvre touristique apaisée, revient la verdure, et le temps des récoltes sauvages. Mais cette pratique est aujourd'hui menacée à la fois par l'exode rural et par l'industrialisation de l'agriculture.

Pour organiser une projection de *Mauvaises Herbes*, écrivez à : mauvaisesherbes@riseup.net

Site internet : mauvaises-herbes.over-blog.com

Mathilde Mistral et Leila Porcher ■

Dur d'être incompris et sans doute mal lus !



Le livre *Concertation et environnement, les acquis des expériences locales* (chronique dans *Silence* n°465 p. 45) ne parle pas d' "expériences de concertation entre aménageurs et associations de protection de la nature" comme vous le mentionnez. Les situations que nous présentons sont bien plus diverses et les "aménageurs" y sont très peu présents ! En outre, le livre fait le pari de présenter des expériences positives, nées de la volonté des acteurs locaux et non pas suscitées par des obligations réglementaires. C'est pour ces raisons que Notre-Dame-des-Landes n'est pas évoqué, pas plus que Sivens, Bure, Roybon et autres situations que nous connaissons bien et qui

sont des exemples frappants de pseudo-concertations.

Il est un peu facile d'associer, comme c'est souvent le cas dans la presse et dans le langage courant, compromis et compromission. Cela ne rend pas justice aux efforts des acteurs locaux, y compris parmi les naturalistes, qui se heurtent tous les jours aux limites des postures idéalisées, qui tentent de prendre un peu de recul à ce sujet et de s'ouvrir à d'autres logiques, sans renoncer pour autant à leurs objectifs. Il nous semble que ceci est expliqué dans l'ouvrage par plusieurs d'entre eux, notamment des responsables de la LPO.

Enfin, laisser penser que les subventions compromettent l'honnêteté des porteurs de projets et de nous-mêmes, cela peut relever du procès d'intention (ou de la théorie du complot ?). Disons au moins que ce n'est pas très fair-play...

Pierre-Yves Guihéneuf et Alexandra Villarroel

Cuisson économe

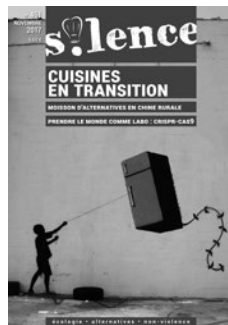
À propos du tableau de cuisson (*Silence* n°461 p.9 "Économiser les temps de cuisson"), pour la polenta et le riz blanc sans trempage, je laisse bouillir doucement 5 minutes puis j'éteins le feu, et je couvre : 20 à 30 minutes plus tard c'est cuit.

Pour les pâtes : je les jette dans l'eau bouillante. Quand ça se remet à bouillir, j'arrête le feu, je couvre (bien sûr) et 20 minutes après c'est bon.

Merci pour votre engagement à tous, qui donne de l'espoir.

B. Montagnon

Isère



Couleurs

Écoute,

Oh toi qui penses les couleurs symboles du sexe

Oh que non je te dis :

La couleur, la tienne, femme, est celle que tu préfères. Que tu préfères vraiment. Et non celle qu'on veut t'attribuer parce que tu es femme.

Pourquoi rose = femme ? Rose égale tout autant homme.

Tu es une femme et tu as le droit d'avoir ta préférence.

En vrai tu préfères le bleu ou tu préfères le jaune ?

Et tu n'aimes pas le rose ?

Laisse le rose à ceux qui l'aiment, aux hommes qui le portent beau.

Toi tu aimes le bleu alors tu portes le bleu car le bleu,

Oh femme qui le préfères,

Est ta couleur.

Hélène Lardon

Rhône

Lors de l'atelier d'écriture "Célébrons les femmes" à Rillieux-la-Pape

Essais

■ **La sécurité alimentaire mondiale. État des lieux et perspectives**, sous la dir. de Jean-Louis Rastoin et Christian Feraud, éd. l'Harmattan, 2017, 312 p., 34 €. Publication collective à l'initiative de l'Académie d'agriculture de France. L'ouvrage propose une analyse multi-factorielle de la sécurité alimentaire quantitative (éviter les famines) et qualitative (éviter les pandémies d'origine alimentaire).

■ **Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme**, sous la dir. de François Purseigle, Geneviève Nguyen, Pierre Blanc, éd. Sciences Po Les Presses, 2017, 306 p., 26 €. Une quinzaine de chercheurs s'attache à montrer la diversité des modèles et des pratiques agricoles qui se développent, en parallèle ou en opposition au modèle familial, en ce début de XXI^e siècle, en s'appuyant aussi bien sur des exemples régionaux qu'internationaux. L'agriculture de firme désigne ici les nouvelles formes d'exercice du métier d'agriculteur, plus proches de celles des entreprises. Elle est analysée comme un nouveau phénomène mondial.

■ **Célébration de la beauté**. Roland de Miller, éd. Sang de la Terre, 2017, 610 p., 24 €. Dans cet essai d'écologie profonde, l'auteur explore des voies de résistance au développement et à la puissance qui passent par la fragilité, la Nature, le beau, l'art, le spirituel et le féminin sacré notamment.

■ **Être paysans ensemble. 1960-1990 : une page d'histoire du syndicalisme paysan dans la Drôme**, Pierre-Antoine Landel et Jacques Liotard, éd. Des Lisières, 2017, 192 p., 20 €. À partir de témoignages de paysans drômois engagés dans les luttes syndicales, on revisite le passage du statut de paysan à celui de chef d'exploitation, la formation et l'engagement syndical ainsi que les luttes paysannes de ces décennies. Des histoires alertes et nourissantes, illustrées et joliment éditées.

■ **Soldat ? Jamais !**, Gérard Leretour, éd. Solanahets, 2018, 192 p., 12 €. Étonnant parcours que celui de l'auteur arrêté pour refus de porter les armes en 1929, gréviste de la faim, interné abusivement, évadé, fondateur de la Ligue des objecteurs de conscience. Un récit à la première personne introuvable depuis 80 ans et réédité ici avec de nombreuses annexes.

■ **Les stratégies romantiques**, Pierre Mouderde, éd. Écosociété, 2017, 184 p., 16 €. Pour remédier aux désordres du monde contemporain, les analyses économiques, politiques et sociales ne suffisent pas. L'auteur veut renouer avec l'horizon du sens de l'existence humaine : nos aspirations existentielles nous aident à créer une stratégie romantique pour sortir de l'impasse néolibérale. Un appel à créer du sens pour nourrir le changement.

■ **S'installer en agriculture**, Diane Giorgis, Michel Pech, éd. Charles Léopold Mayer, 2017, 112 p., 14 €. Les auteurs décortiquent de manière très concrète les dispositifs d'aide à l'installation agricole d'hier à aujourd'hui, leurs intérêts et leurs limites. Ils analysent les difficultés que rencontrent les porteurs de projets dits "atypiques" (bio, vente directe, petite taille). Ils terminent par d'intéressantes propositions pour un accompagnement adapté à l'agroécologie du monde qui vient.

■ **Antonin Artaud, ou l'anarchiste courroucé**, Ilios Chailly, Les Éditions Libertaires, 2018, 160 p., 15 €. L'auteur nous dresse un historique de la vie tumultueuse d'Antonin Artaud, membre du mouvement surréaliste, acteur, metteur en scène et auteur de plusieurs provocations et livres révolutionnaires.

■ **Cuisine pas bête pour ma planète. Choix alimentaires, modes de cuisson, gestion des déchets, astuces nettoyage, recettes faciles...**, Sarah Bienaimé, préface de Fabrice Nicolino, éd. Terre Vivante, 2018, 173 p., 15 €. Un manuel pour mettre sa cuisine en transition, avec des objectifs modestes ou plus ambitieux. Des informations plutôt basiques, mais claires, précises, bien organisées. Et présentées, illustrations rigolotes à l'appui, d'une façon à la fois militante et décontractée qui donne envie de changer ses pratiques.

Vous pouvez nous envoyer des textes pour le courrier des lectrices soit par courrier postal, soit en passant par le formulaire de contact qui se trouve sur le site de Silence : www.revuesilence.net. Soyez concis : pas de textes de plus de 3000 signes.

Les informations contenues dans les courriers n'engagent pas la rédaction.

L'imposture de la modernité

Jean-Pierre Tertrais



Au nom du progrès, on justifie toutes les innovations techniques, même si cela se fait au détriment de la qualité du travail (société industrielle), de la qualité de vie, si cela crée des besoins sans cesse croissants (société de consommation), et si cela a totalement désorganisé la paysannerie qui pourtant est indispensable pour nous nourrir. Jean-Pierre Tertrais rappelle les formes de résistances à la technocratie, les limites que ce capitalisme d'État va rencontrer, cite de nombreux auteurs. L'analyse est bonne, mais malheureusement il ne propose pas vraiment d'actions concrètes pour sortir de cette dérive. MB

Éd. *Libertaires*, 2017, 116 p., 13 €

Paul Watson, *Sea Shepherd*, le combat d'une vie

Lamy Essemli



L'association de défense des océans *Sea Shepherd*, fondée par Paul Watson, a aujourd'hui 40 ans. Sous forme de courts chapitres, alternant entretiens et récits d'actions parfois spectaculaires, sont abordés les différents aspects de l'écologie, de la nécessité de sauver la faune et la flore des océans (la production d'oxygène baisse proportionnellement à la baisse du plancton), comment la lutte est conçue autour du respect des lois internationales en l'absence de flottes officielles pour faire respecter le droit dans les eaux internationales. Si le livre comprend de nombreux sujets intéressants (les lois de l'écologie, le biocentrisme, le véganisme, etc.), l'ultra-médiatisation autour d'une seule personne pose quand même problème. FV

Éd. *Glénat*, 2017, 312 p., 20 €

Ce que tout écologiste doit savoir à propos du capitalisme

Fred Magdoff, John Bellamy Foster



En comprenant les mécanismes du capitalisme, on constate qu'il est incompatible avec l'écologie. "Un système qui a un seul objectif, la maximisation des profits à travers une quête infinie d'accumulation du capital, à une échelle toujours plus grande, et qui cherche, par conséquent, à transformer toute chose sur terre en une marchandise avec un prix" ne pourra jamais être compatible avec les limites écologiques de la planète. Face aux fausses solutions du marché, de la consommation verte ou des technologies, les réponses sont sociales. Là où une communauté d'habitantes gère elle-même ses ressources vitales, il n'est plus possible de dévaster des territoires comme la logique des

entreprises le veut. L'égalité sociale n'advient qu'en protégeant les ressources fondamentales, en ce sens luttant sociales et écologiques sont étroitement liées. Les auteurs invitent à réhabiliter la planification politique. GG

Trad. *Lea Sinoimeri*, éditions *Critiques*, 2017, 204 p., 16 €

La part d'ange en nous Histoire de la violence et de son déclin

Steven Pinker, préface de Matthieu Ricard



Pinker s'appuie sur une multitude de travaux, études et statistiques (plus de 1 000 notes, courbes et graphiques publiés) pour mesurer les évolutions de la violence des débuts de l'Histoire à nos jours. Il explore tour à tour les violences d'État — de loin les plus meurtrières — les guerres tribales, les guerres de religion, sorcelleries, vengeances, tortures ; le goût du mal (sadisme), les violences faites aux femmes et aux enfants, etc. Or, sur chacun de ces intitulés il constate que les courbes dans le monde entier sont en chute. Pourquoi ce déclin ? Il est peu probable que la nature profonde des humains ait changé. Nous possédons toujours un penchant pour la violence. Est-ce notre environnement matériel et idéologique qui nous a progressivement contraints à plus de mesure ? Ce livre qui restitue dans leur juste mesure de nombreux faits récents et met en cause certaines idées reçues infondées dont nous abreuve internet est stimulant, étonnant, plutôt encourageant. MD

Éd. *Les Arènes*, 2017, 1042 p., 27 €

Le syndrome de l'autruche Pourquoi notre cerveau veut ignorer le changement climatique

George Marshall



L'inertie humaine face aux défis du changement climatique vous désespère ? Suivez George Marshall dans son enquête auprès de psychologues, sociologues, militants du *Tea Party* ou climatologues. Malgré la gravité du sujet, l'auteur décortique avec humour, en chapitres courts, les différents mécanismes psychologiques et biais cognitifs à l'œuvre dans nos petits arrangements avec la réalité catastrophique. De cette recherche on tire un éclairage revigorant et des pistes pour répondre plus efficacement à l'urgence climatique. CG

Éd. *Actes Sud/Colibri, Domaine du possible*, 2017, 405 p., 24 €

Dire non ne suffit plus

Naomi Klein



Le livre s'ouvre sur une longue analyse de ce qui a fait que Trump est élu, de l'échec de Bernie Sanders, des magouilles démocrates et des luttes aux États-Unis et Canada qui n'ont pas débouché sur un possible changement. Il faut malheureusement attendre la page 249 pour que

Livres

le livre arrive dans des débats intéressants. Les 50 dernières pages montrent différentes actions où la convergence des luttes a été possible, où collaborent des militantes de diverses sensibilités autour de grandes questions comme la justice sociale qui réunit aussi bien écolo, anti-racistes, syndicats... Cela a permis, au Canada, de lancer un appel qui fait la part belle à une certaine utopie. Les pratiques européennes autour de la transition écologique, la décroissance, les listes citoyennes... semblent être très en avance sur celles de nos compatriotes nord-américains. MB

Éd. *Actes Sud*, 2017, 300 p., 21,80 €

Et si la révolution était possible

Denis Langlois



Une révolte comme celle de 1968 pourrait-elle avoir lieu aujourd'hui ? Dans ce cas, quelles seraient les ornières à éviter pour que la révolution ne soit pas défaite ou récupérée ? En indéfectible utopiste qui s'assume, mais les pieds sur terre, Denis Langlois donne envie d'y croire. Le livre évoque un certain nombre de pistes pour qu'une révolution réussisse : le choix de la non-violence ("ne jamais oublier que notre violence ne serait pas meilleure que celle des autres"), celui d'un mouvement plutôt que d'un parti, d'un système fédéral avec des mandataires révocables et tournants. Il suggère d'éviter la clandestinité (qui s'oppose à la démocratie interne) et les avant-gardes, de boycotter le système électoral, de créer des alternatives qui préfigurent l'avenir sans se faire récupérer par le système. Un pamphlet enlevé qui se lit avec un certain plaisir. GG

Éd. *SCUP*, 2018, 126 p., 10 €

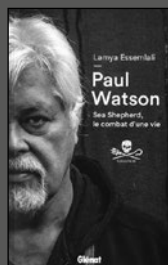
Le coup d'État milliardaire

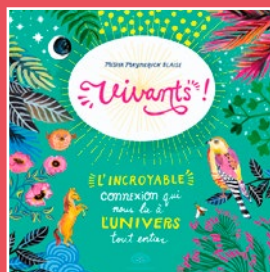
Jean-Jacques Gury



Ce livre met le doigt (ou plutôt le poing) sur des faits qui devraient nous faire réagir et donnent furieusement envie de révolution. Depuis quelques décennies le système capitaliste néolibéral opère un véritable rapt des richesses, au détriment des travailleurs ainsi que des précaires et des pays du Sud. Il décrypte avec pédagogie et simplicité la manière dont une classe d'ultra-riches détourne les richesses sociales via des mécanismes de dette, de financiarisation, d'austérité, d'actionnariat. L'explosion des inégalités est liée à une destruction des droits sociaux élémentaires (santé). Partage du temps de travail, transition écologique, taxation des robots, promotion des petites entreprises, monnaie fiscale complémentaire, prêts directs de la BCE, font partie des solutions. "Cette aristocratie milliardaire pourrait être balayée en quelques instants". Un livre mobilisateur et éclairant. GG

Éd. *Utopia*, 2017, 128 p., 6 €





Vivants !

Misha Meymerick Blaise

Dès 7 ans. Illustré de manière colorée, tour à tour onirique, humoristique et graphique, cet album explore l'interconnexion profonde qui lie les humains à l'univers qui les entoure à travers les phénomènes du vivant. Il nous incite à un émerveillement constant devant les capacités incroyables de la vie, jonglant avec adresse entre infiniment petit et infiniment grand, en nous rappelant qu'une histoire élémentaire et ancienne, née des étoiles, nous relie à toute forme d'existence. "L'un des atomes de votre corps a peut-être un jour appartenu à un coquillage ou un dinosaure". De l'héliosphère au microbiote, de l'intelligence des arbres aux fourmis qui pratiquent l'élevage, l'auteure n'a de cesse de montrer les résonances qui lient tous les phénomènes vivants, à l'image du chant de certains oiseaux qui rejoignent les bases harmoniques de notre musique. Ce riche album ne verse à aucun moment dans le new-âge, mais jongle avec les références scientifiques et l'étonnement philosophique pour faire prendre conscience que les humains partagent entre eux, avec le reste du vivant et avec l'univers tout entier, une grande intimité. On est loin, très loin de la nature considérée comme simple environnement ou "ressource" à exploiter. Un album superbe et enthousiasmant. GG

Éd. Fei, 2018, 144 p., 24,50 €

Pour éviter le chaos climatique et financier

Jean Jouzel, Pierre Larroustou



Les auteurs de ce plan d'action très stimulant ne remettent en cause ni la croissance économique, ni le développement (durable), ni la voiture. Mais ils sont déterminés à agir pour le climat et ne manquent pas d'idées pour cela. Détaillant l'urgence écologique actuelle et les liens entre crises financière et climatique, ils appellent à une régulation par la puissance publique. "Nous plaçons pour que soit négocié d'ici deux ans un Pacte européen pour le climat qui pendant trente ans serait financé par la création monétaire de la BCE". Un véritable "Plan Marshall" qui pourrait générer 4 à 6 millions d'emplois utiles et non délocalisables via la création de 1 000 milliards d'euros (la BCE en a créé le double en deux ans sans problème pour sauver les banques). La force de conviction des auteurs, basée sur une bonne connaissance technique, économique et politique du dossier, et étayée par de nombreuses propositions, donne envie d'y croire. GG

Éd. Odile Jacob, 2017, 424 p., 22 €

Théâtre

Permis de détruire

Jean-Renaud Delpla



Le commandant israélien discute avec le médecin palestinien : sa maison est illégale puisque le premier a refusé le permis de construire et il doit donc s'en aller pour laisser place aux bulldozers. Mais la femme du commandant vient le voir à proximité des ruines et critique la politique de colonisation. Pendant ce temps, une marche de femmes pacifistes s'approche. Le commandant peut-il accepter de suivre sa femme et quitter une armée qui détruit l'autre ? Une plaisante pièce théâtrale contre la politique israélienne et sa soi-disant démocratie. FV

Az'art atelier éditions, 2017, 120 p., 14 €

Romans

Un loup pour l'homme

Brigitte Giraud



En 1960, Antoine, appelé par l'armée, se retrouve comme infirmier à Sidi-Bel-Abbès, en plein conflit algérien. La guerre, il la découvre peu à peu à travers le récit des blessés. Pour ne pas affoler sa compagne, il lui envoie des lettres

édulcorées... tant et si bien que celle-ci décide de venir finir sa grossesse sur place. Alors que la tension est extrême au moment de la déclaration d'indépendance, le couple va réussir à rentrer en métropole avec le bébé. Un roman qui montre bien comment de jeunes appelés ont été embarqués dans une histoire politique qui leur échappait. FV

Éd. Flammarion, 2017, 246 p., 19 €

Community

Estelle Nollet



Cookers, qui a vécu sa jeunesse dans une communauté en Australie, est partant pour remplacer au pied levé le cuisinier d'une expédition scientifique qui doit rester un an sur l'île de New Aberdeen, une île à 3 000 miles au large la Réunion. Dix personnes : 3 militaires, 6 scientifiques dont deux femmes, un cuisinier. Les conflits créent des clans, mais la perspective que cela s'arrête au bout d'un an permet de maintenir un groupe efficace. Au bout de dix mois, une tempête détruit la parabole : plus de communications. Et lorsqu'arrive la date où le navire doit venir avec la relève, personne n'arrive. Commence alors une nouvelle aventure. Le pétrole et l'électricité s'épuisent. Il faut faire avec les moyens du bord, le botaniste permettant de reconnaître les plantes comestibles, la discussion est rude pour savoir si l'on mange ou non les animaux que l'on est venu protéger... Robinson Crusoe revu avec le débat sur la décroissance et la science. Des situations bien analysées, des controverses très contemporaines, une écriture fluide et parfois lyrique, une belle allégorie de la fin de la société de consommation. Une jeune autrice à découvrir. MB

Éd. Albin Michel, 2018, 264 p., 19 €

B. D.

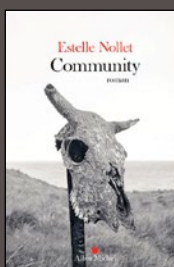
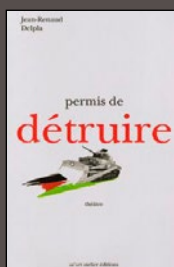
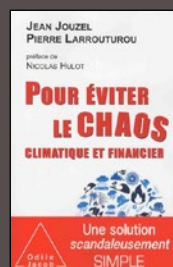
Les mille et une vies des Urgences

Baptiste Beaulieu et Dominique Mermoux



Baptiste Beaulieu termine ses études de médecine. Une malade en phase terminale d'un cancer espère que son fils arrivera à temps pour la voir une dernière fois, mais celui-ci est bloqué en Islande par l'éruption d'un volcan. Baptiste décide alors de lui raconter des anecdotes de l'hôpital pour l'inciter à résister le temps nécessaire. Le prétexte à nous raconter nombre de situations parfois terribles, parfois drôles dans un contexte où la mort est souvent présente. L'occasion de découvrir pour les malades l'envers du décor : la vie tumultueuse d'un hôpital et l'état psychologique du personnel. Une vision très humaniste d'un métier qui nécessite un engagement extrêmement puissant et parfois pesant. FV

Éd. Rue de Sèvres, 2017, 230 p., 18 €



Le mari de mon frère

Tome 4

Gengoroh Tagame



Les quatre tomes de ce livre racontent le voyage de Mike au Japon où il vient rencontrer la famille de son compagnon, ce dernier, japonais, étant décédé. Alors qu'au départ le frère, divorcé, est réticent à l'accueillir, la simplicité du comportement de sa fille va le faire progressivement changer d'avis et considérer que le mariage homosexuel n'est finalement qu'une autre forme d'amour. Ce très intelligent manga (à lecture inversée donc) nous permet de nous interroger sur nos préjugés. A la fin de l'histoire, le père n'hésite plus à venir contrer les arguments hésitants de l'instituteur de sa fille. Pour sortir définitivement de l'homophobie encore très présente au Japon, peut-être un peu moins chez nous. MB

Éd. Akata, 2017, 172 p., 8 €

Beaux livres

Les magiciennes de la Terre L'art et la nature au féminin

Virginie Luc



17 artistes contemporaines du Japon à la Suède en passant par la France et l'Allemagne, sont présentées ici par un texte et plusieurs pages de photographies d'œuvres réalisées par chacune. Leur point commun, ténu, n'est pas forcément l'écologie, mais celui de travailler sur le monde naturel, sur la relation entre nature et culture. Des approches très diverses, entre les fausses ruines enfouies sous la végétation de Cornelia Konrads, les étranges lianes plastiques de Gerda Stein et Jörg Lenzlinger, les forêts de carton d'Eva Jospin, les très fragiles équilibres de pierres de Bridget Polk et les brumes artificielles de Fujiko Nakaya. Des œuvres qui éveilleront un intérêt inégal. GG

Éd. Ulmer, 2017, 160 p., 35 €

Jeunes

L'aigle noir

Hervé Mestron



Dès 13 ans. Dans une petite ville de bord de mer où elle s'ennuie, Billie chante divinement bien et son nouveau prof de musique essaie de la convaincre de prendre des cours de chant. Ce rapprochement va lui coûter cher, une autre élève pensant qu'il est tombé amoureux. Malgré les dénégations de Billie, l'affaire va prendre une mauvaise tournure alors que la vérité sur le mal-être de Billie ne se révélera qu'en fin d'ouvrage. FV

Éd. Le Mercadier, 2017, 80 p., 8,50 €

Un tout petit silence bleu

Alain Serres, Sandra Poirot Cherif



Dès 3 ans. Il y a plein de bruits dans la cour d'école, dans les rues de la ville, etc. Mais le petit Joan, lui, aime se mettre en retrait, observer les petits détails et cueillir de petits silences qu'il conserve ensuite précieusement. Le silence des feuilles de l'arbre la nuit, celui du sourire du marchand, ou encore, ce tout petit silence bleu, dans la forêt enneigée... Une belle ode à la contemplation poétique. Au fur et à mesure, l'excitation fait place au calme, les coloris s'apaisent, les mots mêmes se font plus rares... Il est l'heure de fermer les yeux. GG

Éd. Rue du monde, 2017, 48 p., 17 €

Musique

Hiroshima

Ludwig Von 88



Le groupe phare de la scène punk française reprend la route et nous gratifie de nombreuses rééditions, dont ce mini album de six titres, paru en 1995, avec des chansons qui présentent l'histoire de la bombe jusqu'au bombardement d'Hiroshima. Certainement l'album le moins clownesque de Ludwig Von 88 qui signe là un hommage musical des plus poignants (inclus un livret constitué de témoignages et de documents). JP

Prod. Archives de la zone mondiale, 27 mn, 2018, 8 €

Films

Trait de Vie

Sophie Arlot et Fabien Rabin



Amandine et son compagnon Martial font du maraîchage. Les parents de Philippe appartiennent à la génération qui s'est endettée dans l'achat de tracteurs et de machines. Ils n'ont pas voulu continuer dans cette voie. Pour l'heure, ils tracent un sillon avec leur âne "Chouchou" qui est bien disposé aujourd'hui. Plus loin, deux hommes de leur communauté abattent des arbres. Les chevaux font partie de la famille. "On est collègues, dit l'un, on forme une équipe. C'est important de bien s'entendre quand on travaille ensemble". C'est un choix de vie : le plaisir de travailler avec des animaux, à leur rythme, les enfants qui s'élèvent à la ferme. Mais ce n'est pas un retour à l'ancienne ! "Nous avons des camions, faisons des recherches sur internet. Nous intégrons la permaculture, nous organisons notre travail pour ne pas devenir esclaves." MD

www.traitdevie.com 2017, 75 min.

Nous avons également reçu... 2/2

Essais

■ **Le boycott, moyen de lutte multiforme.** De Lysistrata au BDS, André Bernard, Les Éditions libertaires, 2018, 75 p., 8 €. Petit livre, un peu lapidaire, sur les pratiques de boycott et notamment celle du BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanction) initié par des ONG palestiniennes contre le gouvernement israélien. Des infos brutes et quelques illustrations en noir et blanc.

■ **Le retour de Babeuf.** Michel Ots, éd. Atelier du Guê, 2018, 112 p., 10 €. Dans une langue savoureuse, Michel Ots tisse les parallèles entre la situation de l'Ancien Régime et la nôtre. Les Bouygues, Vinci et autres Veolia remplacent les fermiers généraux et, sous couvert de sécurité, des lois scélérates abrogent l'État de droit. D'où l'actualité des idées de Babeuf dont le Cadastre perpétuel, publié en 1789, prévoyait une redistribution permanente des terres en fonction des évolutions des foyers.

■ **Un monde solidaire et durable est-il encore possible ?** Jo Briant, autoédité, commandes à CIP-MDA, 6 rue Berthe de Boissieu, 38000 Grenoble, 168 p., 10 € + 3 € de port. Militant de longue date de la solidarité internationale, Jo Briant aborde les grandes problématiques mondiales actuelles (climat, migrations, militarisation, agriculture, médias, genre, FrancAfrique, décroissance) et ébauche à chaque fois des solutions : remettre les banques à leur place, suspendre voire annuler la dette, etc. Une réponse aux problèmes imprégnée d'espoir, car dans l'action.

Roman

■ **L'infinité patience des oiseaux.** David Malouf, Albin Michel, 2018, 232 p., 20 €. Jim vit en Australie et passe sa vie à observer les oiseaux sauvages des marais. Il va être rattrapé malgré lui par la Première Guerre mondiale et connaître l'intense et terrible expérience du front.

B. D.

■ **Au cœur du rêve.** Été et automne 1936, Rubén Uceda, Les Éditions libertaires/Noire et rouge, 2017, 220 p., 25 €. De nombreux petits épisodes qui nous mènent au cœur des discussions et des actions des libertaires avant et pendant la guerre civile espagnole. Où l'on voit notamment comment la logique des armes dévore la révolution.

■ **Mon voisin Raymond.** Troubs, éd. Futuropolis, 2018, 96 p., 17 €. Le narrateur raconte son voisinage rural au quotidien avec Raymond, campagnard âgé au bon sens bien trempé. Quand entraide et simplicité font le sel de l'existence.

Jeunesse

■ **Tempête sur l'île des amis.** Vanessa Hié, éd. Rue du Monde, 2018, 40 p., 17 €. Dès 3 ans. Jetés sur une île par une tempête, des personnages vont devoir apprendre à coopérer pour vivre ensemble. On apprécie la technique de fonds d'images à partir de collages qui donnent aux dessins une belle pâte poétique et du relief.

■ **Pas de géant.** Anaïs Lambert, Éd. Des Éléphants, 2018, 48 p., 14 €. Dès 3 ans. Un enfant explore son jardin et y fait des découvertes étonnantes : course d'escargots, caravane de fourmis, etc. Pour ouvrir grands les yeux sur les merveilles cachées dans nos prairies.

Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.

Slence n°467
mai 2018



Quoi de neuf?



Rénovation énergétique

Silence accueille en stage au long des mois de mars, avril et mai Romane Dubrulle, étudiante en journalisme à Lyon, qui fait bénéficier la revue de sa prose et de ses énergies au service du développement de la revue. *Silence* accueille des stagiaires pour des durées supérieures à deux mois. Pour toute demande il est possible de s'adresser à la revue par courrier postal, téléphone ou via le formulaire de contact, ou de venir rencontrer l'équipe lors des expéditions mensuelles notamment. Penser à nous prévenir plusieurs mois à l'avance.

Silence recherche des relais locaux à Paris

Mireille Oria a animé et co-animé le relais local de *Silence* à Paris durant environ 25 ans. En 2017, elle a décidé de prendre une "retraite" bien méritée ! Depuis quelques mois nous n'avons plus personne qui peut

représenter *Silence* et tenir des tables de presse de la revue lors d'événements parisiens : projections de films, soirées militantes, salons. Chaque personne décide des événements auxquels elle souhaite participer, selon son rythme et ses envies. N'hésitez pas à prendre contact avec Olivier à la revue si vous êtes intéressé-es, pour un événement ou pour assurer un suivi plus permanent.

Adresses postales

Vous êtes de plus en plus nombreux/ses à nous envoyer des informations sur des événements ou des initiatives avec seulement comme contact un site ou une adresse internet. *Silence* a pour vocation de permettre aux personnes de se mettre en relation pour agir ensemble grâce à une revue papier, sans forcément se connecter à internet. Merci de joindre des adresses postales et des téléphones (fixes) en priorité.

Rejoignez un relais local

- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com
- > **Alpes-Maritimes.** Marc Gérenton, mgerenton@free.fr
- > **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance. 18, rue de Brasse, 90000 BELFORT, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Gard.** Antonanzas Pascal, 7, rue du Dr Prosper Defau, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42
- > **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25, rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 09 51 69 25 21, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Loire-Atlantique.** Décroissance 44, tél. : 06 11 78 27 27, Emmanuel Savouret, contact@decroissance44.org
- > **Lorraine.** Véronique Valentin, 45 bis, rue de Vayringe, 54000 Nancy, tél. : 03 54 00 60 20, veroniquevalentin@neuf.fr
- > **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99
- > **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Saône-et-Loire.** Annabelle et Philippe à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 St-Cyr-sur-Morin, biovivreennbrie@gmail.com

Silence, c'est vous aussi...

Venez nous voir les 17 et 18 mai !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14h 30 à 20h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par *Silence*. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9h 30. Le nouveau numéro vous est aussi offert. **14 et 15 juin, 16 et 17 août, 20 et 21 septembre, etc.**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **10h** les mercredis **23 mai** (pour le n° d'été), **20 juin** (pour le n° de septembre), **22 août** pour le numéro d'octobre, etc. Vous pouvez proposer des articles à ce comité de rédaction jusqu'au mercredi qui le précède, avant 16h. Vous pouvez proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mercredi qui le suit, avant 12h. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple):

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonnés-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net/ / rubrique : Comment participer

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouveaux abonnés au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 20 = 100 € (pour la France).

Partenaires





Affiche



100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €
Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. Autres pays, nous consulter.

Commandes

Numéros disponibles

- ☐ 431 Soutenir les lanceurs d'alertes
- ☐ 432 Loi Duflot : pour mieux se loger ?
- ☐ 433 Renverser nos manières de penser
- ☐ 434 Militer en beauté
- ☐ 435 Sauver le climat par le bas
- ☐ 438 Végétarisme, un peu, beaucoup, passionnément
- ☐ 440 Le renouveau de l'Éducation populaire ?
- ☐ 442 Océans, l'urgence méconnue
- ☐ 444 Coopératives, question de taille
- ☐ 445 Extraction minière ni ici, ni ailleurs
- ☐ 448 Tout le monde en selle !
- ☐ 449 Vivre avec la forêt
- ☐ 450 Genre et éducation alternative
- ☐ 451 Handicaps : conquérir son autonomie
- ☐ 453 Travailler moins, et si on essayait ?

- ☐ 454 Créer des lieux alternatifs
- ☐ 455 Pour des élections moins primaires !
- ☐ 456 Nouveaux ogm, nouveaux combats
- ☐ 457 Le chant des luttes
- ☐ 459 Vers une école sans écrans ?
- ☐ 460 Les élections municipales à mi-mandat
- ☐ 461 Cuisines en transition
- ☐ 462 Les nouveaux visages de l'habitat participatif
- ☐ 464 Semences vivantes, graines d'autonomie
- ☐ 465 Réagir aux violences du quotidien
- ☐ 466 Jouer hors des cases
- ☐ 467 Le syndicalisme peut-il être écolo ?

Numéros régionaux

- ☐ 430 Corse
- ☐ 436 La Réunion
- ☐ 441 Aude et Pyrénées-Orientales
- ☐ 447 Seine-et-Marne et Val d'Oise
- ☐ 452 Champagne-Ardenne
- ☐ 458 Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence
- ☐ 463 Hérault

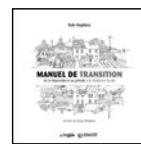
Cochez le (s) numéro (s) désiré (s). Faites le total (4,80€ l'exemplaire). Ajoutez les frais de port (pour la France comme pour l'étranger : 2,20€ pour un ex., 4€ pour 2 ex., 5€ pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s)) :

Livres



L'écologie en 600 dates, 84 p. - 12 €*
À l'occasion de ses 30 ans, la revue *Silence* propose un inventaire en 600 dates, forcément subjectif, de lectures, films, chansons, campagnes militantes et alternatives concrètes, qui ont joué un rôle dans la construction de notre réflexion et d'un nouvel imaginaire collectif.



Manuel de transition, 212 p. - 20 €**
Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui devient le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.



Non-violence dans la révolution syrienne 120 p. - 9 €***

Recueil de textes publiés initialement en arabe ou en anglais sur Internet, traduits pour la première fois en français, ce livre veut mettre en lumière ce versant si peu éclairé de la révolution et de la résistance syrienne, cette action civile et sans armes aux mille visages qui ne cesse de se réinventer depuis 2011.

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : * 4€ / ** 4,5€ / *** 2,5€. Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter. Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement.

Je m'abonne à Silence

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (Autorisation de prélèvement)

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	22€	29€
Particulier 1 an, 11 n°	48€	57€
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	60€	68€
Soutien 1 an, 11 n°	60€ et +	60€ et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	80€	92€
Petit budget 1 an, 11 n°	33€	40€
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	110€	Nous contacter
Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)		

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Vos coordonnées

(MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

☐ Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- ☐ 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- ☐ 12 € par trimestre (abonnement normal)
- ☐ € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- ☐ € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____

BIC : _____

**CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517**

**À retourner à Silence
(adresse ci-contre).
Joindre obligatoirement
un relevé d'identité
bancaire (RIB).**

Fait à :
Signature :

Le :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Les visages de Silence

Qui est *Silence* ? Derrière la revue, s'activent de nombreuses personnes bénévoles qui écrivent, corrigent, plient, tiennent des stands, etc. et une équipe de salarié·es à temps partiel choisi. L'association pratique l'horizontalité, les prises de décisions collectives et l'égalité salariale. Ces pratiques quotidiennes se veulent cohérentes avec les valeurs défendues par la revue : écologie, non-violence, féminisme, etc. Pour que cette aventure continue, nous avons besoin de votre soutien. N'hésitez pas à vous abonner ou à offrir un abonnement à la revue !

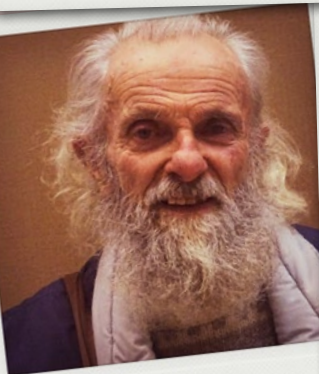
Toutes les photos : Marie Clémis

Francis



Marie-Laure

Anne-Sophie



Alexis



Élise



Damien



Guillaume



Michel



Olivier



Martha



Catherine



Claire

Jusqu'au 18 mai, retrouvez la campagne de financement et ses actualités sur internet : <https://www.zeste.coop/>